

CONGRÈS STATUTAIRE

24-25 MAI 2018
LA LOUVIÈRE

*Construire un
NOUS à gauche*

R

**APPORT
D'ACTIVITÉS
2014-2017**

CONGRÈS STATUTAIRE

24-25 MAI 2018
LA LOUVIÈRE

*Construire un
NOUS à gauche*

R

**APPORT
D'ACTIVITÉS
2014-2017**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
(RÉ)ACTIONS	7
1 2014	7
1.1 Accueil de l'enfance : encore moins de moyens !	7
1.2 Acteurs des temps présents : les marcheurs prennent leur envol	8
1.3 Palestine : du sang et des larmes...	8
1.4 One day interim : de la fiction à la réalité !	9
1.5 Salut et merci Anne... Bienvenue Marc !	9
1.6 Pensions : un combat permanent	10
1.7 Les Solidarités, ça continue !	11
1.8 Gouvernement fédéral : une collaboration historique	12
1.9 Libertés syndicales : contrer le remugle réac	14
2 2015	16
2.1 Chômage : exclusions, on aurait préféré avoir tort	16
2.2 Environnement, énergie, climat : il y a urgence	17
2.3 Retourner sa veste en faisant sauter l'index	18
2.4 Un gouvernement qui n'aime pas les femmes	20
2.5 Europe : la spirale infernale du dumping	20
2.6 Chômage : le jeu de massacre continue	21
2.7 Jeunes FGTB : la solidarité internationale au cœur de l'action syndicale	22
3 2016	24
3.1 Contrôle des sans emploi : la FGTB wallonne empêche plus de 2.000 sanctions par an	24
3.2 Non à l'homophobie au travail... Et ailleurs !	25
3.3 Le 22 mars ne sera plus jamais le même...	25
3.4 Aux urnes, travailleurs !	26
3.5 Le MR invente le travail volontaire... obligatoire... et gratuit !	26
3.6 Une vieille idée toute neuve	27
3.7 Le grand bond en arrière de la modernité	28
3.8 TTIP, CETA... On n'en veut pas !	29

4	2017	31
4.1	Belfius est à nous !	31
4.2	Départs et arrivées à la tête de la FGTB wallonne	31
4.3	Emploi wallon : contrer la désinformation !	32
4.4	Wallonie : à droite toute !	33
4.5	On dit merci qui ? Merci le MR !	34
4.6	Services publics en résistance	35
4.7	Une heure de travail = 14 € minimum !	36
4.8	Pas de crise de la quarantaine pour les cellules	36
4.9	Francken buiten !	37

LIEUX DE L'ACTION **39**

Présence de la FGTB wallonne dans les institutions régionales & communautaires	39
---	-----------

PLACE PUBLIQUE **48**

1	Expressions	48
2	Emissions télévisées « Regards » et autres réalisations audiovisuelles	61
2.1	Emissions « Regards » de janvier 2014 à décembre 2017	62
2.2	Autres réalisations audiovisuelles	64
3	Les émissions radiophoniques « Opinions »	66

FONCTIONNEMENT **69**

1	Les instances	69
1.1	Le Secrétariat	69
1.2	La Présidence & le Secrétariat général	69
1.3	Le Secrétariat général adjoint	69
1.4	Le Congrès	70
1.5	Le Comité interrégional (CIW)	70
1.6	Le Bureau	71
1.7	Le Bureau wallon des Femmes	84
2	Les Jeunes FGTB	86
3	Les Commissions de la FGTB wallonne	91
3.1	La Commission wallonne des pensionnés & prépensionnés	91
3.2	La Commission wallonne des travailleurs sans emploi	92
3.3	La Commission wallonne des travailleurs immigrés	94
4	Les services de la FGTB wallonne	96
4.1	Le service d'études	96
4.2	Les pôles thématiques	96
4.3	Propage-s	97
4.4	L'environnement et la mobilité	97
4.5	Les cellules de reconversion	101
4.6	La Cellule de lutte contre les discriminations	102
4.7	La coopération internationale	103
4.8	La formation et l'animation	105
4.9	La Cellule communication & politique syndicale	106

INTRODUCTION

Soyons honnêtes : il sera difficile de sortir de la lecture de ce rapport d'activités avec le sourire aux lèvres et l'enthousiasme des grands soirs. Non pas que l'Interrégionale wallonne de la FGTB et ses militants soient restés inactifs. Au contraire... Les rebondissements du feuilleton TTIP-CETA — résultats, entre autres, de notre mobilisation contre les traités de libre-échange —, les avancées obtenues dans le dossier des allocations d'insertion, les résultats des cellules de reconversion ou encore les retours positifs des affiliés concernant nos campagnes constituent autant de raisons de se réjouir et d'exemples concrets de la pertinence de nos combats.

Mais, reconnaissons-le : le climat général est maussade... Et guère réjouissant pour le monde du travail !

Au fédéral, nous subissons depuis quatre ans les attaques du gouvernement le plus à droite que la Belgique ait connu depuis la deuxième guerre mondiale. L'alliance entre nationalistes flamands poujadistes, conservateurs et libéraux du Nord et du Sud a accouché d'une politique de destruction massive. Sécurité sociale, services publics, fiscalité, droits humains, législation et protection du travail, soins de santé, fins de carrière, indexation des salaires, concertation sociale, libertés syndicales... les nouveaux *Baby Thatcher* s'en sont donné à cœur joie pour défaire, en quelques années, une part importante des acquis obtenus par des années de lutte et de mobilisation. Et, au niveau wallon, les premiers mois de gouvernement MR — cdH suffisent pour laisser entrevoir, là aussi, un avenir bien sombre si l'aventure devait se poursuivre au-delà de 2019...

Le MR, qui a décidé de participer à un gouvernement fédéral minorisant gravement Wallons et Bruxellois, porte évidemment une lourde responsabilité dans cette situation. Son choix de collaborer avec la N-VA ne restera pas uniquement dans les annales comme un des plus grands parjures politiques de l'histoire de la Belgique. Il constitue également un véritable tournant où la frange la plus dure du parti libéral l'a emporté et a décidé qu'une participation au gouvernement valait bien quelques prises de liberté avec les valeurs humanistes et démocratiques.

Il ne faudra jamais oublier. Mais laissons chacun à ses responsabilités...

Pour nous, syndicalistes de gauche, il faut continuer à lutter. Lutter sans cesse pour une société plus juste et plus égalitaire, pour un autre avenir, respectueux de l'être humain et de l'environnement. Notre combat doit se porter sur plusieurs fronts. Dans les entreprises et les services publics, bien sûr. Mais aussi dans les gares, les manifestations, sur les piquets de grève, dans les bureaux de chômage, les lieux de concertation sociale, les asbl, les collectifs de soutien aux migrants, les écoles et les universités, face aux responsables politiques, dans les colonnes des journaux, à la télévision, sur les réseaux sociaux...

Ces quelques pages tentent de dresser un inventaire, forcément non exhaustif, des lieux où se livrent nos combats et des modes d'expression que nous utilisons.

Le premier chapitre, intitulé **(Ré)actions**, revient par exemple sur les principaux événements qui ont marqué les années 2014 à 2017 sur les plans social, économique, politique... En les reliant chaque fois, tant que faire se peut, à l'action de la FGTB et de ses militants. Dans un deuxième temps, les **Lieux de l'action** vous emmènent dans les différentes structures et institutions où notre organisation est présente pour défendre les intérêts des travailleuses et travailleurs wallons. La partie **Place publique** reprend ensuite l'ensemble des expressions de la FGTB wallonne, que ce soit dans les médias ou via ses propres canaux radio, télévisuels ou multimédia. Pour finir, le dernier chapitre dresse un bilan du **Fonctionnement** de la FGTB wallonne, de ses instances, commissions et services.

Exercice périlleux : nous avons tenté de rendre ce rapport le plus attractif et interactif possible. C'est pourquoi vous trouverez, dans cette version électronique, de nombreux hyperliens ([signalés de cette façon](#)) menant vers des articles ou campagnes de la FGTB wallonne, des sites d'associations partenaires, des émissions radio ou télé, des conseils lecture...

En espérant que ces quelques pages puissent vous donner envie, ainsi qu'à l'ensemble des militantes et militants, d'aller plus loin et de continuer le combat !

Anne-Marie Robert,
Secrétaire générale adjointe.

Thierry Bodson,
Secrétaire général.

Robert Vertenueil,
Président.

(RÉ)ACTIONS

2014

1.1 ACCUEIL DE L'ENFANCE : ENCORE MOINS DE MOYENS !

En 2012, la campagne « *Une place d'accueil pour chaque enfant, c'est un droit !* », menée par la FGTB wallonne, le CEPAG, les Femmes prévoyantes socialistes et Solidaris, avait porté la revendication d'une amélioration substantielle de l'offre en matière d'accueil de l'enfance.

Deux ans plus tard, dans le cadre de la sixième réforme de l'Etat, le FESC — Fonds des équipements et des services collectifs, source de financement de l'accueil des enfants émanant de la sécurité sociale — est transféré aux Communautés. A partir de 2015, les moyens transférés annuellement s'élèvent à 77,6 millions d'EUR — dont 34,8 millions pour l'ONE — tandis que les réserves, environ 50 millions d'EUR, sont attribuées à la gestion globale de la sécurité sociale.

Dès 2014, [la FGTB wallonne et les FPS dénoncent](#) le fait que des moyens destinés à l'accueil des enfants — sur base d'un accord des interlocuteurs sociaux et du prélèvement d'une cotisation affectée — n'y soient finalement pas attribués. Une situation d'autant plus inacceptable que le transfert de la compétence ne s'est pas accompagné du transfert d'un budget à la hauteur des dépenses, que le subventionnement actuel est déjà insuffisant et que les besoins du secteur restent criants.

La FGTB wallonne et les FPS rappellent à cette occasion que le financement des projets d'accueil francophones repose essentiellement sur les subventions du FESC et que Bruxelles et la Wallonie seront confrontées à une explosion des besoins vu l'augmentation importante des naissances qu'elles connaissent. En résumé, dans ce dossier, comme dans beaucoup d'autres, les francophones seront davantage lésés...

Outre l'aspect budgétaire, ce transfert de compétence s'est accompagné de nouvelles règles d'agrément et de subventionnement, notamment pour l'accueil flexible et l'accueil extrascolaire. Après une période transitoire, il apparaît que 26 opérateurs sur 84 voient leur financement diminuer. Et, parmi ces opérateurs, se retrouvent des opérateurs de l'accueil flexible...

L'accueil flexible est pourtant une formule indispensable à de nombreux travailleurs — dont une majorité de travailleuses — de plus en plus soumis à la flexibilisation du marché de l'emploi. La FGTB wallonne continue donc de revendiquer (et à travailler pour) le maintien des subventions d'opérateurs dont la spécificité du projet ne leur permet pas de se fondre dans la nouvelle réglementation.

1.2 ACTEURS DES TEMPS PRÉSENTS : LES MARCHEURS PRENNENT LEUR ENVOL

Les Actrices et Acteurs des temps présents : citoyens, académiques, agriculteurs, travailleurs avec ou sans emploi, étudiants, salariés, fonctionnaires, artistes, vieux, avec ou sans papiers... Toutes et tous unis au sein d'un front social élargi. Réunis par la ferme conviction que les logiques libérales de rentabilité maximum, de compétitivité et d'austérité font des ravages à tous les niveaux.

Lancée à l'initiative de la MWB-FGTB en 2013, la plateforme va s'élargir, regrouper de nombreuses associations, syndicats et collectifs, évoluer, se développer...

En avril 2014, [les Acteurs prennent la route](#) et partent à la rencontre de la population. Plusieurs marches sont organisées aux quatre coins de Wallonie. Chacune d'elles est ponctuée d'étapes : rencontres, débats, découvertes d'alternatives locales, théâtre, repas, concerts... Des Régionales FGTB prennent une part active dans ces marches et leur organisation. Ce projet fera l'objet d'une [émission Regards FGTB](#). A l'issue de leur semaine de marche, les participants se réunissent à Namur pour échanger leurs expériences et enseignements.

Ce projet continue à évoluer, l'équipe de militants s'étoffant et développant des projets originaux, novateurs et de manière de plus en plus autonome. C'est ainsi qu'en septembre 2015, ils inaugurent, en plein quartier européen, la Quincaillerie des temps présents, point de relais des gauches anti-austéritaires européennes et laboratoire permanent d'alternatives concrètes. Durant six mois, des énergies s'y rencontrent, échangent et créent : soutien aux thés 1336 de la [coopérative Scop-Ti](#) créée par les ex-Fralib, (travailleurs qui se sont battus pour arracher leur usine à la multinationale Unilever), débats, événements culturels et militants... C'est de ces rencontres que débouche, quelques mois après la fermeture du local de la Quincaillerie, le projet [136 jours](#), faisant le lien entre les activités militantes développées entre la manifestation nationale du 24 mai et la grève générale du 7 octobre 2016.

En mai 2017, les Actrices et Acteurs se lancent dans deux marches parallèles : la marche des communs et la marche des réparations. Une expérience qui débouche sur la publication de « [Pays dans un pays, marcheuses et marcheurs des temps présents](#) », ouvrage collectif paru aux éditions Maelström reEvolution.

Les Actrices et Acteurs des temps présents continuent donc leur chemin. Pour les retrouver, *délaissez les grands axes, suivez la contre-allée* ou... jetez un œil sur [leur site internet](#) !

A lire, à voir



- L'émission Regards FGTB [Acteurs des temps présents](#).
- « [Pays dans un pays, marcheuses et marcheurs des temps présents](#) », ouvrage collectif paru aux éditions Maelström reEvolution.

1.3 PALESTINE : DU SANG ET DES LARMES...

Une fois plus, une fois de trop... En ce début d'été 2014, la brutalité du régime israélien se déchaîne à nouveau contre la population civile palestinienne. Une escalade de violence débouche sur une offensive massive sur le petit territoire surpeuplé de Gaza. Bilan ? 66 victimes israéliennes contre... près de 1,500 morts du côté palestinien (estimation ONU).

A l'époque, la FGTB wallonne, engagée depuis longtemps aux côtés du peuple palestinien, [condamne cette agression et ce massacre](#). Elle appelle la Belgique et l'Union européenne à faire de même et à faire pression pour qu'Israël respecte enfin le droit international.

La seule solution à ce conflit cinquantenaire réside dans la négociation et le règlement pacifique. Cela passera évidemment par des compromis, qui apparaîtront inéluctablement comme des capitulations et des trahisons aux yeux des plus extrémistes. Mais c'est la seule issue sensée, la seule alternative crédible pour qu'Israéliens et Palestiniens puissent enfin vivre pacifiquement.

Pour cela, il est indispensable qu'Israël renonce à la surenchère de la violence, aux stratégies de châtiement collectif, à sa politique d'humiliation des Palestiniens et de colonisation des territoires...

C'est cette position que notre organisation défend, avec d'autres, dans un [appel collectif publié](#) en 2015. Et c'est cet engagement en faveur de la paix qui pousse la FGTB wallonne — en collaboration avec [PAC](#), [l'ABP](#), [Sol soc](#) et l'asbl [SESO-SETM](#) — à faire de son [chapiteau annuel aux Solidarités 2017](#) un espace de sensibilisation à la cause du peuple palestinien : débats, témoignages, ateliers de danse et de dégustation, expositions, fresque murale...

« *Palestine, vivre c'est résister* », une action parmi d'autres sans doute, une goutte dans l'océan... Mais une démarche qui aura permis d'informer et d'échanger autour de ce conflit. Un projet qui recevra d'ailleurs de nombreux retours positifs.

Reste à espérer que ces actions, ces prises de position, combinées à celles de centaines et milliers d'autres citoyens et organisations, puissent pousser nos gouvernements à faire pression sur Israël et que ce pays infléchisse enfin sa politique pour ouvrir la longue voie vers une paix durable.

1.4 ONE DAY INTERIM : DE LA FICTION À LA RÉALITÉ !

À la mi-septembre, la nouvelle fait le tour des journaux et des réseaux sociaux : *One day interim*, une nouvelle agence d'intérim spécialisée dans les contrats journaliers s'attaque au marché belge. Le jour de son inauguration, le 22 septembre, on apprend que la Coordination Intérim de la FGTB a obtenu sa fermeture.

Quelques heures plus tard, cette même Coordination dévoile le pot aux roses : [One day Intérim n'était qu'une pure invention](#). Mais une invention pas si éloignée de la réalité que ça...

C'est par cette imposture que la FGTB a voulu, à l'occasion de la semaine du travailleur intérimaire, dénoncer la multiplication des contrats journaliers. Ceux-ci concernent en effet déjà pas moins de six contrats intérimaires sur dix : 6,6 millions de contrats journaliers sur les 11 millions de contrats intérimaires signés en 2013 ! On est donc bien loin de l'esprit de la législation prévoyant l'utilisation de ces contrats en cas de besoin exceptionnel et ponctuel de main-d'œuvre.

De leur côté, les fédérations patronales crient au scandale. C'est oublier un peu vite que le scandale réside dans les faits dénoncés et non dans la manière de le dénoncer.

Car, outre l'incertitude dans laquelle vivent des dizaines de milliers de travailleurs, la généralisation de ces contrats d'un jour est une vraie menace pour l'ensemble des salariés, qu'ils soient avec ou sans emploi, intérimaires ou engagés à durée indéterminée, à temps plein ou à temps partiel... Ce type de contrats ne fait en effet que renforcer la flexibilisation et la précarisation du marché de l'emploi. Et ces phénomènes contribuent à tirer vers le bas les conditions de travail et de rémunération de l'ensemble des travailleurs !

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le développement sans précédent des contrats précaires s'est produit parallèlement à la mise en place des mesures de précarisation accrue des demandeurs d'emploi. Des chômeurs contrôlés de toutes parts, sanctionnés et exclus... Une masse de main-d'œuvre appauvrie, sommée d'accepter le premier emploi venu, aussi précaire et mal payé soit-il... et sans rouspéter ! Voilà le projet de société de la droite et du patronat.

Un projet que la FGTB entend combattre aussi bien dans les lieux de concertation qu'en entreprise, sur le terrain, dans la rue mais aussi sur le terrain idéologique, politique et médiatique. C'est dans ce cadre que la Coordination Intérim agit à plusieurs niveaux : information sur les droits des intérimaires, revendications politiques (en particulier l'interdiction des contrats journaliers), campagnes de sensibilisation, à l'image de la semaine des intérimaires qui se tient chaque année durant le mois d'octobre...



En savoir plus...

- www.droitsdesinterimaires.be
- www.facebook.com/droitsdesinterimaires

1.5 MERCI ANNE... BIENVENUE MARC !

Elle l'annonce au mois de juin : Anne Demelenne n'entend pas briguer de nouveau mandat. Celle qui fut durant 8 ans la voix et le visage francophone de la FGTB ne se représente pas à la Présidence de l'Interrégionale wallonne et au Secrétariat de la FGTB fédérale.

Cette ancienne enseignante et permanente du SETCa, militante de toujours, a été élue Secrétaire générale de la FGTB fédérale en juin 2006. Durant ses deux mandats, elle a représenté la FGTB fédérale au niveau francophone et a mené de nombreux combats, entre autres contre les politiques d'austérité imposées par le gouvernement fédéral. Pour des raisons personnelles, elle annonce qu'elle ne désire pas briguer de troisième mandat.

Pour la remplacer, une candidate et deux candidats :

- Estelle Ceulemans, Directrice du service d'études de la FGTB fédérale ;
- Marc Goblet, Président de la Centrale générale de Liège et de la FGTB Liège-Huy-Waremme ;
- Laurent Pirnay, Secrétaire général adjoint de la CGSP wallonne.

Après présentation des programmes dans les différentes instances et de nombreux débats internes, Laurent Pirnay et Estelle Ceulemans retirent leur candidature au profit de Marc Goblet afin d'avoir une FGTB unie face à l'austérité et aux combats qui attendent les travailleurs.

Le 18 septembre, les 500 congressistes de la FGTB wallonne procèdent donc au parrainage des candidats francophones — Marc Goblet et Jean-François Tamellini — aux postes de Secrétaires fédéraux après avoir réélu les responsables de la FGTB wallonne : Thierry Bodson au poste de Secrétaire général et Anne-Marie Robert à celui de Secrétaire générale adjointe.

Deux semaines plus tard, le 1^{er} octobre, le Congrès de la FGTB fédérale confirmera les choix wallons en procédant à l'élection de Marc Goblet et Jean-François Tamellini, respectivement Secrétaire général et Secrétaire fédéral.

Anne Demelenne se consacre désormais à un de ses combats privilégiés : la construction et le renforcement d'un réel contre-pouvoir syndical au niveau européen. Elle siège notamment au Comité économique et social européen en tant que vice-présidente du Groupe des travailleurs.

1.6 PENSIONS : UN COMBAT PERMANENT

Octobre 2014... La nouvelle majorité fédérale annonce son intention de porter l'âge de la pension à 67 ans. Les quatre partis qui constituent cette majorité (droites francophone et néerlandophone associées aux chrétiens-démocrates et aux nationalistes flamands) avaient pourtant tous juré, avant les élections, qu'on ne toucherait pas aux 65 ans. Un mensonge parmi d'autres dans le parcours de ce gouvernement.

Mais c'est ce passage de 65 à 67 ans qui marquera sans doute le plus fortement les esprits. Tout d'abord, parce qu'il touche l'ensemble du monde du travail et aura des conséquences désastreuses sur les plans socio-économique et de la santé. Mais aussi parce qu'il s'agit d'une trahison sans précédent de ces partis qui, tous, renient leurs engagements.

A l'époque, la droite tente de rassurer en prétendant que ces mesures seront « *socialement corrigées* ». Nouveau mensonge puisqu'il n'en sera rien, ou presque, et que le gouvernement Michel — et son ministre des Pensions, Daniel Bacquelaine — n'auront de cesse, durant les années suivantes, de détricoter notre modèle : report de l'âge de la pension légale, restrictions des conditions d'accès à la pension anticipée et aux RCC (ex-prépensions), dégradation des périodes assimilées, attaques contre les pensions des services publics et, cerise empoisonnée sur le gâteau... instauration d'un système de pensions « à points ». Un système qui fait des pensions une variable d'ajustement du budget de l'Etat et remet en cause les fondements ainsi que l'avenir de la pension légale.

De 2014 à 2017, la FGTB wallonne, ses militants, et plus particulièrement les militants des Commissions régionales des Pensionnés et Pré-pensionnés (P&Pp) ne cessent de le répéter : le vieillissement de la population est un progrès social et humain inestimable, pas une charge ni un problème. Les pensions du premier pilier — la sécurité sociale — sont tout à fait finançables... A condition de s'en donner les moyens... et la volonté politique !

Le 13 mars 2014, à Sambreville, l'Assemblée wallonne des P&Pp démontre, une fois de plus, la plus grande efficacité de notre modèle de répartition sur celui des pensions privées, basé sur la capitalisation. La sécurité sociale est non seulement plus juste et plus solidaire mais aussi efficace, durable et sûre. Tout le contraire des fonds de pensions... Deux ans plus tard, à Farciennes, les militants se penchent, entre autres, sur les régressions imposées par Bacquelaine et ses conséquences désastreuses.

Les militants passent aussi de la réflexion à l'action en prenant part aux nombreuses campagnes et manifestations organisées au niveau fédéral : manifestations nationales en front commun du 7 octobre 2015 et du 29 septembre 2016, actions en front commun en juin 2015, janvier et novembre 2016, manifestations FGTB le 30 juin et le 15 septembre 2017, marche en front commun le 19 décembre 2017...

Malheureusement, et comme d'habitude, le gouvernement Michel reste inflexible, méprisant tout autant l'avis des organisations syndicales que les mises en garde d'experts et d'académiques.

Car l'objectif du gouvernement Michel n'est pas seulement de faire des économies sur le dos de la sécurité sociale, des travailleurs et des pensionnés. Il entend également diminuer le niveau de protection sociale afin de favoriser les pensions privées, gérées par les fonds de pensions et les banques. A terme, le risque est grand de voir se généraliser une pension légale de base, très basse. Pour la compléter, il faudra avoir contracté une pension complémentaire privée... si on en a les moyens ! Une belle occasion de privatiser une partie de notre sécurité sociale.

Dans ce dossier, comme dans beaucoup d'autres, il appartiendra aux organisations syndicales de mobiliser et faire pression sur les futurs gouvernements pour infléchir la politique austéritaire et revenir sur la plus grande vague de régression sociale que notre pays ait connue depuis les années 80.

MenteuRs

« Poursuivre la modernisation du système des retraites afin de garantir le droit à une pension décente à 65 ans », [Programme 2014 du MR](#), page 271.

« Nous conservons l'âge légal de la pension à 65 ans en tant que moment où les droits peuvent être ouverts si on le désire, mais cela ne devrait pas être un seuil pour ceux qui veulent travailler plus longtemps », [Programme 2014 du CD&V](#), page 97.

« L'âge de la retraite reste à 65 ans, une carrière complète à 45 années », [Programme 2014 de la N-VA](#), page 12.

« L'âge légal de la pension reste fixé à 65 ans », [Programme 2014 de l'Open Vld](#), page 12.

Gilbert...

Le 28 octobre 2016, Gilbert Lonnoy nous a quittés. Figure incontournable de la Commission wallonne des Pensionnés et Pré-pensionnés, il en a assuré la présidence depuis... 2002 ! Ancien responsable du secteur Cheminots et de la CGSP, il aura donc passé 14 années à la tête de cette Commission. Son leitmotiv ? La pension légale par répartition est le seul système juste, solidaire, efficace et durable. Une ligne qu'il aura défendue, bec et ongles, aussi bien au sein qu'à l'extérieur de notre organisation.

Son franc-parler et ses coups de gueule nous manquent...

1.7 LES SOLIDARITÉS, ÇA CONTINUE !

La première édition avait eu lieu en 2013 et le succès a tout de suite été au rendez-vous : le public — intergénérationnel, varié, familial — s'était pressé devant les scènes de concerts, sous les chapiteaux associatifs ou dans la Cité des enfants. 2014 est donc l'occasion, pour la Fête des Solidarités, de confirmer l'essai et se faire sa place au sein de l'agenda des festivals belges de l'été.

Comme en 2013, la FGTB wallonne et ses Régionales répondent à nouveau présentes. Sous le chapiteau syndical, on se retrouve, on se rencontre, on échange autour d'un verre. L'occasion de se ressourcer au milieu de la frénésie festivalière... mais pas seulement. La musique, le théâtre, les animations et le débat y ont également leur place. En cette année 2014, c'est le marché transatlantique — le fameux TTIP — qui est au centre des attentions. Arnaud Zacharie, Secrétaire général du CNCD, interroge les eurodéputés PS et Ecolo Marc Tarabella et Philippe Lamberts sur la capacité qu'aurait la mobilisation citoyenne et syndicale à faire bouger les lignes.

Les années suivantes, la FGTB wallonne met encore l'accent sur la découverte, les rencontres, le débat, la musique et la fête. En 2015, DavidALLEMAND anime par exemple [un débat sur l'engagement des jeunes](#) tandis que le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté propose un atelier créatif. L'année suivante — où le festival est rebaptisé « Les Solidarités » —, le programme du chapiteau syndical est encore plus varié puisqu'il mêle théâtre, animation graphique, magie, musique et un débat sans langue de bois sur... l'utilité des syndicats !

En 2017, à l'occasion du tristement célèbre anniversaire des 50 ans d'occupation militaire israélienne en Palestine, la FGTB wallonne s'associe avec [Présence et action culturelles](#), [l'Association belgo-palestinienne](#), [Solsoc](#) et [l'asbl Seso-SETM](#) pour faire écho à la situation dans ce pays. La [Centrale générale](#) et la [Régionale de Namur](#) prennent également part à la mise sur pied de cette édition. Sur le thème « [Vivre, c'est résister](#) », une multitude d'animations sont proposées pour conscientiser et renforcer les solidarités avec le peuple palestinien : débats, témoignages de voyage, théâtre, concert, initiation à la danse folklorique palestinienne, ateliers d'écriture, présentation du



documentaire « **Du Fleuve à la Mer** » avec des casques de réalité virtuelle, réalisation de badges, atelier tatouages palestiniens, présentation de la campagne « 50 ans d'occupation »... Et, au menu, outre les traditionnelles boissons wallonnes, des assiettes, elles aussi, aux couleurs de la Palestine.

Au fil des ans, Les Solidarités se sont clairement imposées comme un des rendez-vous incontournables pour tous ceux et celles pour qui ce mot a encore réellement un sens. Quoi de plus logique, dès lors, que la FGTB wallonne continue de s'y impliquer ?

1.8 GOUVERNEMENT FÉDÉRAL : UNE COLLABORATION HISTORIQUE

25 mai 2014... Dans tout le pays, les citoyens se rendent aux urnes pour les élections européennes, fédérales et régionales. On annonce un scrutin tendu, décisif pour l'avenir du pays.

On craignait un raz-de-marée nationaliste en Flandre. Il a bien lieu. La N-VA et le Vlaams Belang totalisent près de 40 % des voix, la N-VA rassemblant à elle seule un électeur flamand sur trois. Au total, 73 % des électeurs ont voté pour des partis de droite, du centre droit (CD&V), en passant par l'ultra-libéralisme radical (Open Vld et N-VA) jusqu'aux fascistes du Vlaams Belang.

En Wallonie, la situation est loin d'être comparable puisque la gauche (PS - Ecolo - PTB) rassemble près d'un électeur sur deux (45,7 %) contre 27 % pour la droite (MR et La droite) et 16,2 % pour le centre (cdH et DéFI). Les scores cumulés des deux partis d'extrême droite atteignent 5 %.

A Bruxelles, une ligne se dessine entre électorats néerlandophone et francophone, qui reproduisent, chacun de leur côté, les tendances du Nord et du Sud. Les néerlandophones (un électeur bruxellois sur 10) choisissent massivement (80 %) la droite¹ tandis que les francophones (90 % de l'électorat) optent pour la gauche à 45 %, pour la droite à 25 % et à 22 % pour le centre.

Le clivage gauche-droite se double donc d'une fracture communautaire et la Belgique se trouve une fois de plus dans une situation qui semble inextricable... Comme dans tout système de scrutin proportionnel, les forces en présence doivent, à moins d'être majoritaires, sceller des accords de gouvernement en tentant de surmonter divergences idéologiques et, dans le cas belge, tensions communautaires et velléités nationalistes. Ce système implique que, le plus souvent, avant les élections, les partis indiquent les partenaires qu'ils privilégient ou, au contraire, qu'ils rejettent.

Jusqu'aux élections, malgré son statut de favori flamand, la N-VA semble faire l'unanimité contre elle du côté francophone. On lui reproche, entre autres, ses déclarations caricaturales et méprisantes — voire racistes — à l'égard des Wallons et francophones, ses liaisons dangereuses avec l'extrême-droite (elle a siphonné les rangs et l'électorat du Vlaams Belang), les provocations dont sont coutumiers nombre de ses responsables... Bref, pas vraiment le partenaire de coalition idéal aux yeux d'un électorat francophone majoritairement attaché à l'unité du pays, à la sécurité sociale et aux principes démocratiques. Même à droite, les responsables du MR le clament haut et fort et le répètent : pas question de gouverner avec la N-VA !

Et pourtant...

Prenant prétexte de l'alliance officialisée le 5 juin entre socialistes et humanistes aux niveaux wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi qu'entre ces mêmes partis et DéFI du côté francophone bruxellois, le MR s'engage dans la voie d'une collaboration historique avec la N-VA.

Le 7 octobre, c'est officiel : Charles Michel sera le Premier ministre d'un gouvernement rassemblant nationalistes flamands, droites flamande et francophone et CD&V. Cette officialisation du couple MR/N-VA provoque un véritable séisme du côté francophone.

Le MR, connaissant la répulsion des autres partis francophones pour la N-VA, décide en effet, en toute connaissance de cause, d'être le seul et unique parti francophone du gouvernement... Un gouvernement ne représentant donc qu'un électeur francophone sur quatre ! Et cela alors que celui-ci est très largement dominé par un parti nationaliste qui œuvre à la désintégration du pays que ses élus sont censés représenter.

Le MR décide donc, sans doute par goût du pouvoir et opportunisme, de minoriser les francophones et de se compromettre avec un parti influencé par l'extrême droite et les pires thèses populistes. Cette position, difficile à défendre moralement et à tenir politiquement, ne sera pas sans conséquence. Elle poussera en effet le MR à foncer tête baissée, à suivre une stratégie jusqu'au-boutiste dans les domaines sociaux, économiques, éthiques... en faisant fi de la concertation sociale et des avertissements de la société civile.

1. Ces scores doivent être relativisés dans la mesure où Ecolo et le PTB-PVDA présentaient des listes bilingues. Des voix néerlandophones en faveur de Groen ou du PVDA ont donc été reportées sur celles-ci.

L'annonce des premières mesures du gouvernement Michel et la publication de l'Accord de gouvernement (7 octobre) viennent confirmer les craintes syndicales : la politique antisociale et l'ultralibéralisme constituent l'ADN de ce gouvernement. Dénigrant les enseignements de l'histoire récente, le gouvernement de Charles Michel s'engage dans une optique thatchérienne de destruction de notre modèle social : limitation des salaires et saut d'index, démantèlement des services publics, remise en cause des acquis sociaux, attaques contre la sécurité sociale (maladie-invalidité, chômage, pensions...), restrictions budgétaires dans les soins de santé... Bref, une politique austéritaire, clairement de droite : faible avec les forts, forte avec les faibles.

On sait pourtant maintenant que ce type de politique favorise l'accumulation de capital par une infime minorité de personnes, la financiarisation de l'économie, l'apparition de bulles spéculatives et, *in fine*, les crises. Qu'importe ces enseignements ! L'objectif fondamental de Charles Michel et ses alliés n'est pas le bien commun. Il est de revenir sur ce que le mouvement ouvrier avait pu engranger comme moyens de redistribution des richesses via la sécurité sociale, la fiscalité et les services publics.

C'est sans doute une des raisons pour lesquelles le gouvernement Michel-De Wever ne cèdera quasi rien face aux mobilisations records et aux grèves nationales, menées en front commun ou par la seule FGTB. Celles-ci se sont effet multipliées dès les premières annonces du gouvernement Michel et ne s'arrêteront plus.

En cette fin d'année 2014, tout d'abord : 120.000 personnes manifestent en front commun à Bruxelles le 6 novembre, grèves tournantes les 24 novembre, 1^{er} et 8 décembre et grève nationale le 15 décembre.

En 2015, ensuite : actions décentralisées de la FGTB durant le premier semestre, manifestation nationale rassemblant 100.000 personnes le 7 octobre, grève générale FGTB à Liège le 19 octobre.

En 2016, également, les actions sont nombreuses : mobilisations FGTB en avril 2016 et grève nationale FGTB le 24 juin, manifestation nationale en front commun en septembre 2016...

En 2017, on relève encore plusieurs actions thématiques — contre le dumping social, pour les services publics, l'Europe sociale ou des pensions décentes — mais également de grandes mobilisations interprofessionnelles contre l'austérité du gouvernement Michel à Charleroi et Liège en octobre et novembre...

Pour certains, le mouvement fut trop radical, pour d'autres, trop modéré et sporadique. Une chose est sûre : les attermoissements et renoncements des syndicats chrétien et libéral n'ont pas aidé à la constitution d'un front commun uni, déterminé et capable d'inverser durablement le rapport de force.

Les années qui viennent seront déterminantes pour le mouvement syndical et l'avenir de notre modèle social... Il s'agira, entre autres, d'œuvrer à la mise sur pied de vraies alternatives politiques à même d'opérer un changement de cap radical dans les domaines social, économique, environnemental, fiscal et des droits humains.

Avant d'avaler des couleuvres, le MR a commencé par ravalé ses promesses...

« Grâce aux accords engrangés, nous menons la bataille contre le séparatisme et les replis nationalistes qui sont de graves dangers pour l'appauvrissement des Francophones (...) Sans la N-VA et avec le MR dans les négociations fédérales, le dialogue entre les communautés est renoué et les Francophones sont respectés. »

Charles Michel, *La Libre*, [25 septembre 2011](#).

« La N-VA révèle son vrai visage. Une attitude lamentable (...) C'est la démonstration qu'il y a un point commun entre toutes les prises de position de la N-VA : celui d'opposer les uns aux autres, d'opposer les communautés (...) Ce n'est pas parce que la N-VA reprend des points de programme du MR que nous allons tourner le dos à nos valeurs. Elle a posé à plusieurs reprises le pied sur la frontière avec l'extrême droite. »

Charles Michel, *La Dernière Heure*, [8 mars 2013](#).

« Je vais être très clair : la N-VA n'a aucun partenaire côté francophone. Le vote pour la N-VA est un vote pour la crise, est un vote pour le blocage. Je vais encore être plus clair : nous détestons le nationalisme, nous détestons les égoïsmes. Donc très clairement nous n'avons rien à voir avec la N-VA. »

Charles Michel, *L'Indiscret*, *La Une RTBF*, [19 janvier 2014](#).

« Nous n'avons aucune confiance dans la N-VA, aucune (...) Si nous avons la main, nous ne monterons pas dans un gouvernement avec la N-VA. Et ça vaut autant pour le gouvernement bruxellois que le gouvernement fédéral. »

Charles Michel, *De Standaard*, [29 avril 2014](#).

« La N-VA, depuis très longtemps, porte un projet de discrimination, porte un projet de mépris, de caricature par rapport à la Wallonie (...) Il y a en tout cas des relents racistes, il y a des sous-entendus, des attitudes, des propos qui sont extrêmement méprisants (...) Le projet de la N-VA est un projet séparatiste, destructeur. »

Charles Michel, *Matin Première*, *la Première*, [21 mai 2014](#).

« Là où nous aurons la main après les élections, nous irons sans la N-VA. Et je le dis clairement à l'auditeur : le MR et la N-VA ne vont rien avoir à voir (...) Nous mènerons des négociations pour faire un gouvernement sans la N-VA, c'est clair. »

Charles Michel, *Bel RTL*, [29 avril 2014](#).

« Il n'est pas question de prendre dans la coalition un parti qui a un projet totalement destructeur pour la Région bruxelloise. Et pour moi, c'est la même démarche au fédéral : la N-VA a aussi un côté destructeur pour l'avenir de l'Etat. Nous, si on est dans une majorité fédérale, on veut la faire sans la N-VA. Très clairement : nous, c'est sans la N-VA. »

Didier Reynders, *Le Soir*, [29 avril 2014](#).

« Le gouvernement que je dirige a décidé de faire un cordon par rapport à la N-VA... euh par rapport au Vlaams Belang. »

Charles Michel, *BX1*, [11 juillet 2017](#).

1.9 LIBERTÉS SYNDICALES : CONTRER LE REMUGLE RÉAC

Attaques judiciaires, menaces sur le droit de grève, campagnes de stigmatisation, déferlements sur les réseaux sociaux, accusations sans fondements, voire mensongères... Il ne fait pas toujours bon être militant syndical en 2014 en Belgique.

Côté médias tout d'abord, où, comme au XIX^{ème} siècle, une certaine presse revêt ses oripeaux les plus réacs ou adopte les pires méthodes des tabloïds populistes anglais pour casser du syndicat.

L'anecdote ci-après ne mérite sans doute pas ces quelques lignes. Mais elle est néanmoins révélatrice d'un climat délétère où la simple évocation des termes syndicats ou grève fait perdre à certains leur sang-froid et toute rigueur intellectuelle. En 2014, mais également les années suivantes, la couverture des grandes mobilisations est de plus

en plus éclairante à ce sujet : certains s'assoient sur l'éthique journalistique la plus élémentaire (vérification des faits, analyse de fond, respect du droit de réponse...) pour développer de véritables campagnes de stigmatisation et de désinformation.

On annonce un mouvement de grève ? Voilà les représentants des travailleurs convoqués, tenus de s'expliquer — non sur les raisons mais sur le mode d'expression du mécontentement — mais aussi et surtout de s'excuser... de tout : de leur inconscience, de la grève, de son caractère « politique » (toute grève ne l'est-elle pas ?), du tort causé à l'économie (merci, on sait, c'est le but), des désagréments, du bruit des manifestants... La machine médiatique se met en branle : des journalistes réputés sérieux sombrent dans l'hystérie et l'anti-syndicalisme primaire, on dresse les « *citoyens* » contre les « *syndicalistes* » (ne peut-on être les deux à la fois ?), on véhicule les pires stéréotypes de classe...

Côté médias sociaux, des militants de droite s'en donnent à cœur joie, balançant du « *Moi je travaillerai* » pour les plus modérés, cassant du *sac poubelle*, *Cara Pils*, *fainéants*, *Wallons arriérés* pour ceux que le mépris de classe effraye encore moins... Oubliant dans le même temps que c'est grâce à des combats menés autrefois par d'autres *fouteurs de merde* qu'ils bénéficient aujourd'hui de la liberté d'expression, du droit de vote ou de la sécurité sociale.

Dans ce climat, la FGTB wallonne, ses Centrales et Régionales, mais aussi des associations comme [Acteurs des temps présents](#) ou [Tout autre chose](#), des médias citoyens comme [ZIN TV](#)... décident de nager à contre-courant. Face à un univers médiatique globalement hostile, ils tentent de remettre les questions politiques au centre du débat. Leurs armes : des actions ludiques, un ton décalé, des vidéos originales, une présence massive sur les réseaux sociaux...

En 2015, la FGTB wallonne se dote ainsi d'un [nouveau site internet](#), plus adapté à l'essor des réseaux sociaux, réseaux sociaux sur lesquels elle a par ailleurs fortement intensifié sa présence (plus de 4.600 abonnés [Twitter](#), plus de 3.800 sur [Facebook](#)). Car, si le pire y côtoie souvent le meilleur, si l'on peut railler leur superficialité ou le niveau intellectuel désespérément abyssal de certains intervenants, les réseaux sociaux sont néanmoins devenus des lieux de sensibilisation, de mobilisation et de militance incontournables. Ils donnent aussi l'opportunité aux mouvements citoyens, associatifs ou syndicaux de toucher leurs militants mais également, et surtout, un public plus large en contournant la vision trop souvent négative donnée par les grands médias. C'est dans cet esprit que la FGTB wallonne a choisi de développer ces médias tout en investissant dans des formats facilement exploitables et diffusables sur ces réseaux. On pense notamment aux visuels simples et percutants de la campagne [Merci le MR !](#), aux émissions [Regards FGTB](#) dont l'audience — en télé et sur internet — ne cesse de s'amplifier ou aux capsules vidéos ([Ceci n'est pas un trou](#), court-métrage d'animation réalisé dans le cadre de la campagne de sensibilisation 2017 du CEPAG et relayée largement sur les médias de la FGTB wallonne, ou encore [Salaire minimum à 14 €](#)).

Une logique à entretenir et amplifier dans les années qui viennent...

Réac chef

Le 4 novembre 2014, le summum du ridicule est sans doute atteint par le rédacteur en chef de *La Libre*. Dans un éditо des plus méprisants, il s'insurge, s'offusque et rouspète : la SNCB tente « d'amadouer ses camarades syndiqués » en leur proposant des billets à tarif réduit pour la manifestation nationale du 6 novembre. Favoritisme ? Surréalisme ? Scandale national ?

Que nenni. Juste une formule d'achat groupé prévue par la SNCB pour toute entreprise ou structure organisant des événements d'ampleur. Un coup de fil à la FGTB, à la SNCB, ou même une simple visite sur le site de cette dernière eut suffi à dégonfler la baudruche... mais n'aurait évidemment pas permis de faire le buzz en surfant à peu de frais sur une fausse information.

La mise au point de la SNCB sera rapide.

Elle n'entraînera pourtant aucun rectificatif, encore moins des excuses, de la part de cet éditorialiste.

On s'en serait douté...

2.1 CHÔMAGE : EXCLUSIONS, ON AURAIT PRÉFÉRÉ AVOIR TORT

Le 1^{er} janvier 2015, le couperet tombe pour des milliers de sans emploi. La sentence, claire, nette, tient en 9 lettres : e-x-c-l-u-s-i-o-n. Leur crime ? Avoir cherché du boulot mais ne pas en avoir trouvé.

Tout au long de l'année 2015, mais également en 2016, 2017 et dans les années à venir, ce premier tsunami d'exclusions est suivi par des vagues mensuelles, incessantes. Au total, 43.380 allocataires d'insertion ont été définitivement exclus sur les trois dernières années.

Pourtant, dès la fin 2011, à l'annonce de la mesure, la FGTB wallonne avait tiré la sonnette d'alarme : la limitation dans le temps des allocations d'insertion² allait entraîner un véritable bain de sang social. Les mois et les années suivantes, on a décortiqué et prévenu des conséquences de la mesure, on a alerté les médias, on a interpellé les politiques, on l'a hurlé dans les rues... Rien n'y a fait. Les réactions politiques sont passées du désintérêt au déni, avant de virer au mépris et aux accusations de mensonges. Pourtant, les faits nous donnent aujourd'hui — malheureusement — raison. 30.000 exclus la première année et 37.000 sur les deux premières années cumulées. Exactement ce que les services d'études de la FGTB wallonne avaient annoncé.

QUELQUES AVANCÉES... INSUFFISANTES

Pourtant, les alertes et (nombreuses) mobilisations de la FGTB wallonne — et d'autres associations — n'ont pas été vaines. En fin de législature (avril 2014), le gouvernement décide un certain nombre d'assouplissements : prolongations et possibilités de périodes de droit additionnel en cas de travail, de formation, pour raisons médicales... Ces dérogations permettent de réduire le nombre des exclusions au 1^{er} janvier 2015. Mais seulement de manière temporaire ! A moins de satisfaire pleinement aux conditions d'admissibilité au chômage complet, les milliers de sans emploi concernés sont exclus tôt ou tard, à l'expiration de leur sursis. De plus, le caractère limité dans le temps des périodes de droit additionnel (6 mois) et les démarches administratives nécessaires placent les travailleurs précaires (enchaînant CDD, intérim, contrats flexibles ou atypiques...) dans une situation d'incertitude et d'instabilité permanentes.

INÉGALITÉS EN CASCADE

Comme la FGTB wallonne l'avait également annoncé, deux tiers des exclusions ont lieu en Wallonie... et deux tiers concernent des femmes !

Notre Région souffre en effet d'un manque d'emplois et connaît un taux de chômage structurel relativement élevé, ce qui engendre une plus grande proportion d'allocataires d'insertion et un chômage de longue durée plus important. Quant aux femmes, elles sont particulièrement confrontées au travail précaire, au temps partiel mais aussi au manque de places dans les structures d'accueil des enfants. Un ensemble de facteurs qui expliquent qu'elles ont plus de difficultés à être admises au chômage à temps plein sur base de leurs prestations de travail et sont donc surreprésentées dans la catégorie des allocataires d'insertion.

Mais, derrière la flagrante inégalité de genre et entre les Régions du pays, se cache une autre disparité : celle entre communes riches et communes pauvres. Ce sont en effet les localités les plus défavorisées qui sont le plus concernées par ces exclusions... et qui doivent en supporter le poids le plus important via les coûts que cela entraîne pour leurs CPAS ! Si un habitant sur 1.000 a été concerné directement par les exclusions dans les communes les plus riches, cela concerne près d'un habitant sur 100 des communes les plus pauvres... C'est ce que démontre une étude de la FGTB wallonne, publiée en avril 2016, et qui sera largement diffusée dans la presse.

Autre phénomène inquiétant : 4 exclus sur 10 disparaissent purement et simplement des statistiques. Ils ne sont plus inscrits comme demandeurs d'emploi mais ne dépendent pas non plus de l'assurance-maladie ou d'un CPAS... Autant de milliers de personnes que l'on laisse sur le bord du chemin sans aucune idée de leur sort actuel et à venir.

2. Ex-allocations d'attente, les allocations d'insertion sont des allocations de chômage minimales octroyées, sur base des études, aux personnes qui ne peuvent pas attester d'un nombre suffisant de journées de travail pour ouvrir le droit aux allocations de chômage sur base d'un travail salarié.

CHARLES MICHEL AGGRAVE SCIEMMENT LA SITUATION

Aujourd'hui, tout le monde, ou presque, reconnaît l'absurdité de la mesure et l'ampleur de la catastrophe. Le bilan social désastreux est connu de toutes et tous. Les appels à la suppression de la mesure se multiplient. Même le Premier ministre de l'époque — Elio Di Rupo — dit regretter la mesure et demande sa suppression. Des propositions de loi ont en outre été déposées en ce sens.

Pourtant, le gouvernement de Charles Michel reste sourd. Pire, il introduit de nouvelles mesures qui restreignent l'admissibilité aux allocations d'insertion. Dorénavant, les jeunes de moins de 21 ans devront avoir réussi, et non plus terminé, leurs études. Et il faudra également introduire sa demande avant l'âge de 25 ans, c'est-à-dire avoir fini ses études avant 24 ans, sinon on n'aura jamais accès au système. Ces restrictions touchent plus de 10.000 jeunes par an ! Autant de citoyens qui se retrouveront eux aussi sans revenus et devront faire appel à la solidarité familiale ou au CPAS. Autant de jeunes dont une grande partie ira grossir les rangs des « disparus des radars ».

Au total, la combinaison de toutes les attaques contre les **allocataires d'insertion** a conduit à une **chute de 59 % des sans emploi indemnisés** sur cette base : 105.663 en 2011 contre... 42.803 en 2017 !

PRÉCARISER LES SANS EMPLOI, C'EST PRÉCARISER L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS !

Toutes ces mesures ont été décidées sans la moindre idée de leurs conséquences. Totalement injustes, absurdes et inefficaces, elles ont précipité des milliers de familles dans la pauvreté, renforcé l'exclusion sociale et ses conséquences : pauvreté, économie parallèle, délinquance, isolement, souffrances psychologiques...

Bref, elles ont appauvri toute une frange de la population pour des raisons purement idéologiques. Car le véritable objectif n'est ni budgétaire ni une quelconque réinsertion sur le marché de l'emploi. Mais bien de diminuer la protection sociale afin de fragiliser l'ensemble du monde du travail.

En précarisant les chômeurs, ce sont en effet les conditions de travail et les salaires de tous les travailleurs qu'on tire vers le bas. En situation de chômage de masse, face à l'incertitude et à la peur d'être remplacés par ces nombreux demandeurs d'emploi, contrôlés de toutes parts, exclus et appauvris, prêts à tout pour prendre leur place, les travailleurs disposent de peu de marge de négociation... Tout bénéfice pour le patronat et les actionnaires ! C'est en cela que le combat pour une sécurité sociale forte concerne tous les travailleurs, avec ou sans emploi. Une évidence, trop souvent oubliée, que la FGTB wallonne entend continuer à rappeler dans ses revendications et ses combats.

2.2 ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE, CLIMAT : IL Y A URGENCE

On ne le sait maintenant que trop : les enjeux climatiques, énergétiques et environnementaux sont — et seront de plus en plus — déterminants pour l'avenir des peuples et de l'humanité. Cette évidence, trop longtemps niée, méprisée ou raillée s'est maintenant imposée à toutes et tous. Les catastrophes climatiques, les mouvements de populations qu'elles entraînent — et entraîneront de plus en plus dans les années à venir — sont autant de signaux d'alarme qui doivent nous faire prendre conscience de l'urgence de la situation.

Bien sûr, des résistances existent encore. Des multinationales et des lobbies dépensent des fortunes pour semer le doute dans l'opinion publique, discréditer les études scientifiques, convaincre les élus de retarder, voire bloquer, les mesures indispensables à la préservation de l'environnement et de la santé...

Mais, en face, ceux qui agissent pour défendre l'intérêt commun sont aussi de plus en plus entendus : syndicats, ONG, associations, collectifs citoyens, mouvement politiques... Ils sont nombreux à se mobiliser — publiquement, eux — lors des événements en lien avec le climat et l'environnement.

En Belgique, la plateforme [Justice climatique](#) — à laquelle participe la FGTB wallonne — remplit également ce rôle de lanceur d'alerte et d'initiateur de mouvements. Elle suit par exemple de près les négociations entre les quatre ministres belges du climat (fédéral, bruxellois, flamand et wallon) concernant l'accord de coopération dénommé « *Burden sharing* », accord destiné à répartir l'effort en matière de réductions des gaz à effets de serre entre les différentes Régions du pays. En 2015, elle tire d'ailleurs la sonnette d'alarme en publiant une lettre ouverte intitulée [Chers ministres, l'eau monte dangereusement](#).

La FGTB wallonne travaille également activement à des actions concrètes de défense de l'environnement au travers de RISE, le Réseau intersyndical de sensibilisation à l'environnement³ — qui fête en 2016 [ses 20 ans d'existence](#) — ou de sa cellule Mobilité.

Les préoccupations environnementales sont également défendues au niveau régional par l'Interrégionale wallonne de la FGTB, notamment via des revendications comme l'introduction de clauses environnementales (mais également sociales et éthiques) dans les marchés publics ou encore la création d'une entreprise publique d'isolation et de rénovation des bâtiments.

2.3 RETOURNER SA VESTE EN FAISANT SAUTER L'INDEX

« C'est très clair, nous ne souhaitons pas toucher à l'indexation. La priorité pour nous c'est exactement l'inverse de cela puisque l'on veut augmenter le pouvoir d'achat des personnes qui ont des bas revenus et des moyens revenus, pour soutenir la relance économique. »

Qui se cache derrière ces paroles ? Une syndicaliste ? Un responsable politique progressiste ? Un membre des [économistes atterrés](#) ? Une militante d'ATTAC ?

Pas du tout. Celui qui a pris cet engagement l'a fait publiquement, sur la RTBF, [le 23 mai 2014](#), en pleine campagne électorale. Il s'appelle Charles Michel, il est alors président du parti libéral francophone, le MR, comme son papa, Charles Michel, l'avait été avant lui.

Cet engagement solennel, le MR l'avait déjà exprimé la veille, via une autre de ses personnalités, Olivier Chastel, qui affirmait clairement — et avec véhémence : « [En aucun cas nous ne toucherons à l'index](#) ».

Quand la piste d'un gouvernement unissant libéraux du Nord et du Sud, nationalistes et démocrates-chrétiens flamands commence à se préciser, beaucoup de citoyens ne masquent pas leur inquiétudes face à cette coalition largement dominée par la droite et où seul un électeur francophone sur quatre est représenté. Certains tentent de calmer le jeu : le MR s'est engagé sur un certain nombre de points et ne pourra se renier totalement au risque de perdre toute crédibilité.

C'est mal connaître la capacité d'opportunisme de la droite.

Sur l'index, comme dans de nombreux autres domaines (pensions, collaboration avec la N-VA, etc.), le MR se parjure et annonce un saut d'index dès la publication de l'accord de gouvernement, le 7 octobre 2014.

L'indexation automatique, ce mécanisme permettant de lier les salaires et allocations sociales (pensions, indemnités de maladie, chômage, allocations familiales, crédit-temps, revenu d'intégration, etc.) à l'évolution du coût de la vie, était dans la ligne de mire de la droite et du patronat depuis de nombreuses années.

Le saut d'index, qui prend effet en cette année 2015, entraîne donc une baisse de pouvoir d'achat de 2 % pour pas moins de... 7 millions de personnes ! Une baisse de niveau de vie qui ne sera jamais rattrapée... La perte de 2 % n'est en effet pas unique, elle se répercute et se cumule tous les mois, tout au long de la vie. Pour les salariés et les fonctionnaires, selon le niveau de revenus et la durée de carrière, la perte peut dépasser les 40.000 € sur l'ensemble de la carrière !

La FGTB décide de porter le fer contre le saut d'index sur le front social (le maintien de l'index fait partie des revendications des différentes grèves et manifestations nationales menées en 2014 et 2015) mais aussi juridique en introduisant, en front commun, [un recours après de la Cour constitutionnelle](#). Une démarche qui s'avérera malheureusement infructueuse puisque, en octobre 2016, [la Cour constitutionnelle rejette le recours](#) des syndicats.

Malgré les échecs des mobilisations et actions juridiques, la FGTB continue de combattre le saut d'index sur le terrain des idées. Ainsi, en 2017, la FGTB wallonne et Solidaris lancent leur campagne commune [On dit merci qui ? Merci le Mr !](#) avec une carte thématique consacrée au saut d'index et à ses conséquences. Ces publications rencontrent un large succès, tant lors des mobilisations syndicales et citoyennes que sur les réseaux sociaux.

3. Lire la page 101.

Pertes causées par le saut d'index du gouvernement Michel

a. Salariés

Salaire mensuel brut	Perte mensuelle	40 ans jusqu'à la pension	25 ans jusqu'à la pension	10 ans jusqu'à la pension
1.500 €	30 €	20.332 €	10.906 €	3.654 €
2.000 €	40 €	27.109 €	14.541 €	4.871 €
2.500 €	50 €	33.887 €	18.177 €	6.089 €
3.000 €	60 €	40.664 €	21.812 €	7.307 €
3.500 €	70 €	47.442 €	25.448 €	8.525 €
4.000 €	80 €	54.219 €	29.083 €	9.743 €

b. Sans emploi

I. Allocations de chômage (montants 2015, année du saut d'index)

Chef de ménage				Isolé				Cohabitant			
Allo-cation	Montant mensuel	Perte mensuelle	Perte annuelle	Allo-cation	Montant mensuel	Perte mensuelle	Perte annuelle	Allo-cation	Montant mensuel	Perte mensuelle	Perte annuelle
Min.	1.134 €	23 €	276 €	Min.	953 €	19 €	229 €	Min.	503 €	10 €	120 €
Max.	1.603 €	32 €	384 €	Max.	1.603 €	32 €	384 €	Max.	1.441 €	29 €	346 €

II. Allocations d'insertion (montants 2015, année du saut d'index)

Situation familiale	Montant mensuel	Perte mensuelle	Perte annuelle
Chef de ménage	1.148 €	23 €	276 €
Isolé	817 €	16 €	196 €
Cohabitant	425 €	9 €	108 €

c. Incapacité de travail & Invalidité

I. Allocations Maladie primaire (montants 2015, année du saut d'index)

Allocation	Perte mensuelle	Perte annuelle
Minimum	20 €	240 €
Maximum	42 €	504 €

II. Allocations invalidité (montants 2015, année du saut d'index)

Chef de ménage			Isolé			Cohabitant		
Allocation	Perte mensuelle	Perte annuelle	Allocation	Perte mensuelle	Perte annuelle	Allocation	Perte mensuelle	Perte annuelle
Minimum	22 €	264 €	Minimum	16 €	192 €	Minimum	16 €	192 €
Maximum	45 €	540 €	Maximum	38 €	456 €	Maximum	28 €	336 €

d. Pensions

I. Taux ménage

Pension	Perte mensuelle	Perte annuelle
Minimum	28 €	336 €
Maximum	55 €	660 €

II. Taux isolé

Pension	Perte mensuelle	Perte annuelle
Minimum	22 €	264 €
Maximum	44 €	528 €



Merci le MR

17 min. •

**Nous reculons tous depuis 3 ans.
Le MR appelle cela la modernité.
Nous préférons le progrès !**

FGTB
Wallonne

Solidaris
mutualité

Nos propositions sur facebook.com/MercileMR

J'aime

Commenter

Partager

2.4 UN GOUVERNEMENT QUI N'AIME PAS LES FEMMES

Poser avec un t-shirt arborant un message féministe est une chose. Lutter réellement contre les discriminations à l'égard des femmes en est une autre.

Entre les deux, Charles Michel a choisi : il opte pour le t-shirt et [la photo](#) dans un magazine *féminin* (et non *féministe*) qui ne fait pas de politique. Solution plus simple, il est vrai, que d'assumer le contenu de ses politiques sociales et économiques, majoritairement défavorables aux femmes.

Soyons de bon compte, la coalition sociale-chrétienne, libérale et nationaliste flamande n'a pas le monopole des politiques discriminatoires à l'égard des femmes.

En 2014, les femmes de la FGTB wallonne dénoncent par exemple déjà la réforme des allocations d'insertion décidée par le gouvernement Di Rupo. Dans son communiqué, le Bureau wallon des femmes met en évidence la forte représentation des femmes dans les exclusions à venir et l'hypocrisie de la ministre de l'Emploi qui s'était engagée à intégrer la dimension genre dans ses politiques.

Le communiqué, « sobrement » intitulé [Saint-Valentin : les femmes mal aimées mais bien baisées](#), largement relayé, a contribué à sensibiliser l'opinion publique sur les conséquences sociales de la réforme des allocations d'insertion.

Mais, en matière d'aggravation des inégalités hommes-femmes, le gouvernement Michel décroche la palme. Saut d'index, réforme des fins de carrière (relèvement de l'âge de la pension légale et de la pension anticipée, dégradation des périodes assimilées, restrictions d'accès aux prépensions...), attaques contre l'allocation de garantie de revenus, austérité et coupes budgétaires dans les services publics... L'ensemble de ces politiques antisociales accentue les inégalités subies par les femmes sur le marché du travail et dans la société en général.

Pour dénoncer cette régression sociale sans précédent, le Bureau wallon des femmes multiplie les actions de sensibilisation et les mobilisations. Les militantes et militants participent ainsi aux actions liées à la thématique genre organisées par la FGTB fédérale comme en [juin 2015](#), aux nombreuses mobilisations et grèves interprofessionnelles contre l'austérité, aux différentes campagnes pour l'égalité salariale, aux actions du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté... En 2016, le Bureau wallon des femmes se positionne pour une réaction syndicale forte, à la hauteur des attaques subies, et déclare s'inscrire activement dans le [plan d'action](#) de la FGTB fédérale.

Fin 2017, c'est le scandale Weinstein et la question du sexisme qui font les titres de l'actualité. Un sujet dont s'étaient déjà emparées les femmes de la FGTB wallonne et de la FGTB Bruxelles en 2014 dans le cadre de la campagne [Je suis contre le sexisme](#) mené en collaboration avec le CEPAG.

A lire, à voir



- La brochure [Je suis contre le sexisme](#), éditée par la FGTB wallonne et la FGTB de Bruxelles, en collaboration avec le CEPAG, en 2014.
- L'émission Regards FGTB [Femmes en colère](#) consacrée à l'exposition dédiée aux grèves des femmes de la FN Herstal, organisée par la FGTB et la CSC Liège-Huy-Waremme en 2016.

2.5 EUROPE : LA SPIRALE INFERNALE DU DUMPING

Les abus liés à la directive « détachement » permettent à des employeurs d'envoyer à l'étranger des travailleurs pour des salaires de misère, créant ainsi un phénomène massif de dumping social...

Ce phénomène participe à une véritable spirale infernale du nivellement par le bas. Salaires, conditions de travail, respect des normes de sécurité et environnementales, contributions aux systèmes de protection sociale et à l'impôt, qualité du travail fourni... C'est tout le secteur d'activité qui est tiré vers le bas, entraînant dans sa chute nombre de petites entreprises incapables de faire face à la concurrence déloyale de certains employeurs sans scrupules. Un phénomène qui a évidemment des répercussions sociales et économiques sur l'ensemble de la société, ce que la FGTB wallonne avait déjà dénoncé, entre autres en 2013 dans une émission Regards intitulée « [Dumping Cosmos](#) ».

Certaines Centrales professionnelles de la FGTB — comme la Centrale générale et l'Union belge du transport (UBT) — sont particulièrement attentives et réactives à ce problème depuis plusieurs années. Cependant, ce phénomène, pour le moment particulièrement concentré et important dans certains secteurs (transport ou construction par exemple), a tendance à se généraliser à de nouveaux domaines d'activités. On pense notamment aux secteurs public et non-marchand via le [service communautaire](#), aux flexi-jobs dans l'horeca et le commerce ou encore au domaine des services via le développement de plateformes numériques... C'est donc bien l'avenir de tout notre modèle social qui est en jeu.



Le 24 juin 2015, 5.000 militants, réunis en front commun en plein quartier européen à Bruxelles, réclament, une fois de plus, des solutions concrètes pour contrer ce phénomène. Tout en mettant en avant [leurs revendications](#), ils rappellent, comme à chaque mobilisation, que leurs ennemis ne sont pas les travailleurs étrangers — eux aussi victimes d'un système d'exploitation — mais bien certains patrons usant, abusant de et contournant la directive services. Un leitmotiv qui est répété à chaque action et mobilisation.

En novembre, *Fair Transport Europe* lance une « Initiative citoyenne européenne », soit la collecte de 1 million de signatures qui contraindrait l'Union européenne à se pencher sur le problème et à y apporter une réponse officielle. Ce projet, très ambitieux, n'aboutira malheureusement pas. Mais cela ne fera pas baisser les bras aux organisations syndicales.

En [mars](#) et en [juin 2017](#), les militants de la FGTB se mobilisent une nouvelles fois pour dénoncer le phénomène du dumping et ses conséquences. En septembre de la même année, on notera encore la publication, par l'UBT, de la troisième édition du [Livre noir du transport](#) ou le lancement, en décembre, de la [campagne internet](#) de la Confédération européenne des syndicats.

La fin d'année 2017 est une véritable douche froide pour les défenseurs des droits sociaux : en octobre, les ministres de l'Emploi adoptent un texte que la FGTB qualifie de *consensus mou*. Si ce texte permet de limiter la durée du détachement à 12 mois et de consacrer le principe selon lequel toutes les règles valables pour les travailleurs locaux s'appliquent aux détachés, il contient néanmoins de graves et sérieuses lacunes. En effet, si la construction est bien concernée par l'accord, il n'en est rien pour le transport. Une aberration quand on connaît la situation dans le secteur et les risques que cela entraîne (en matière de sécurité des travailleurs et des usagers de la route notamment). De plus, l'accord intervenu manque cruellement d'ambition et ne respecte pas les principes mis en avant par la FGTB : la consécration du principe « À travail égal, salaire égal », la limitation du détachement à 6 mois, une définition claire du champ d'application de la directive et des conditions dans lesquelles les entreprises peuvent y recourir et, enfin, une définition claire des outils de contrôle du détachement afin de lutter contre la fraude.

Le combat contre le dumping social dépasse le simple cadre des secteurs et domaines d'activités qui sont actuellement principalement concernés. Il s'agit d'un véritable enjeu de société qui est, et restera, dans les années à venir, au cœur des préoccupations et revendications de la FGTB.

A lire, à voir



- Le documentaire Regards FGTB [Dumping Cosmos](#).
- [Le livre noir du transport](#), édité par l'UBT.

2.6 CHÔMAGE : LE JEU DE MASSACRE CONTINUE

En matière de détricotage des droits sociaux et de la sécurité sociale, les années 2014 à 2017 ne font malheureusement qu'aggraver la situation des années précédentes. Le gouvernement des droites opère en effet une régression sociale telle que notre pays n'en a sans doute pas connue depuis les années Martens-Gol, voire depuis la création de la sécurité sociale après-guerre.

On a un peu trop souvent tendance à l'oublier : l'existence d'un système de protection sociale fort est à la fois la conséquence d'une bonne répartition des richesses (une partie des profits est versée sous forme de salaire socialisé dans une caisse de solidarité) mais également une de ses conditions. Une bonne protection sociale permet en effet aux travailleurs de renforcer leur capacité de négociation et, ainsi, obtenir une meilleure répartition des richesses produites via des revalorisations salariales, des améliorations des conditions de travail, des avantages sociaux, une réduction collective du temps de travail... On peut alors parler d'un cercle vertueux de la protection sociale.

A l'inverse, quand la protection sociale se détériore et que le chômage de masse persiste, les salariés se retrouvent dans l'incertitude et la crainte face à une éventuelle perte d'emploi. Cette situation va inmanquablement conduire à un affaiblissement du rapport de force et de la capacité de négociation du monde du travail. En lieu et place d'un cercle vertueux de la protection sociale, on assiste à l'avènement d'un cercle vicieux de la précarité : la précarité comme condition et conséquence d'une moins bonne répartition des richesses.

C'est évidemment dans cette dernière voie que s'est engouffré le gouvernement de Charles Michel. Dans l'assurance chômage, comme dans beaucoup d'autres domaines, son bilan est désastreux. Ne s'embarrassant même plus des habituelles justifications apparemment logiques ou pseudo-éthiques (*récompenser la valeur travail, assurer la survie de la sécurité sociale ou autres responsabiliser les individus*), le gouvernement a décidé de sabrer tous azimuts. Travailleurs âgés licenciés sur le tard, salariés subissant le chômage économique, prépensionnés, jeunes



en stage d'insertion, travailleuses à temps partiel avec AGR⁴, chômeurs confrontés à des situations familiales ou sociales difficiles... Aucun bénéficiaire d'une allocation de l'ONEM ne trouve grâce aux yeux de la droite ! Les réformes du gouvernement jouent sur plusieurs tableaux, mais toujours à la baisse : restrictions des conditions d'accès, diminution des allocations et dégradations des périodes assimilées pour la pension.

Mais les attaques contre les sans emploi passent aussi par la stigmatisation et la suspicion. Ainsi, c'est en cette année 2015 que le ministre de l'Emploi décide de réinstaurer les contrôles domiciliaires des chômeurs, mesure attentatoire à la vie privée abrogée 15 ans plus tôt suite à l'action de la FGTB. Les sommes que l'ONEM pourrait récupérer suite à la découverte d'éventuelles fraudes ne permettront sans doute même pas de couvrir l'énergie et l'argent dépensés pour la mise en place de ces contrôles. Mais l'important n'est pas là. L'essentiel est que le message passe auprès de l'opinion publique : *chaque chômeur est un fraudeur potentiel*. C'est d'ailleurs cette idée que certains médias font passer en tronquant — volontairement ou par méconnaissance, on s'interroge — les chiffres (voir ci-dessous).

Tant les actions de la FGTB — menées parfois en front commun — que les protestations du monde associatif ou d'organismes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ne font cependant dévier le gouvernement Michel de sa voie. Conséquence ? Le nombre de bénéficiaires d'allocations est en chute libre, le montant moyen des allocations baisse drastiquement et les chômeurs précaires d'aujourd'hui seront les pensionnés pauvres de demain.

La FGTB wallonne revendique le retour à une assurance chômage permettant de couvrir les travailleurs victimes du chômage contre la pauvreté ainsi que l'ensemble du monde du travail contre le chantage patronal et la spirale négative de la précarité. Ce combat sera, encore et toujours, une de ses priorités dans les années à venir.

Le 8 juin 2017, la *Dernière Heure Les Sports* annonce Contrôles à domicile : 314 chômeurs « visités » par l'ONEM. Sous ce titre, une introduction pour le moins surprenante : « Dans un contrôle sur trois, une fraude au domicile est constatée par les contrôleurs ».

Trois mois plus tard, c'est au tour de *L'Echo* et de *7 sur 7* de relayer une dépêche Belga indiquant que « *Déjà 537 chômeurs ont reçu la visite inopinée de contrôleurs à leur domicile, depuis l'instauration de cette mesure, il y a deux ans. Un contrôle sur trois a révélé une fraude.* »

Une fraude dans un contrôle sur trois ? 33 % de fraudeurs parmi les chômeurs ? Quoi de plus normal, dès lors, que d'accentuer les contrôles ?

Sauf que...

La lecture complète de l'article ou de la dépêche nous apprend en fait que l'ONEM n'utilise le contrôle domiciliaire qu'en bout de course de la procédure, pour des cas déjà « suspects ». En effet, via le croisement de données et d'autres enquêtes, l'ONEM assure près de 27.000 contrôles par an. Sur ces 27.000 contrôles, seuls quelques centaines débouchent sur une visite domiciliaire.

Résumons donc : 270 fraudes sur 27.000 contrôles, soit 1 % de fraude et non 33 % !

2.7 JEUNES FGTB : LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE AU CŒUR DE L'ACTION SYNDICALE

Face à la mondialisation du capitalisme, des enjeux politiques et socio-économiques et des rapports de force, le développement du syndicalisme international est un impératif pour les organisations progressistes de défense des travailleurs. C'est pourquoi, comme nombre de structures FGTB, les Jeunes FGTB ont toujours mis la solidarité et la coopération internationales au centre de leurs préoccupations.

C'est dans cet état d'esprit que les militants des Jeunes FGTB participent par exemple depuis des années aux différents Forums sociaux — européens et internationaux — et mettent sur pied des projets avec des jeunes d'autres pays d'Europe et d'ailleurs.

En 2014, les Jeunes FGTB poursuivent ainsi le projet EPOCA (*European social and Political Collective Actions*, pour Actions collectives politiques et sociales européennes) initié en 2013. Ce projet réunit des jeunes syndicalistes et militants associatifs venus de Grèce (GSEE, Confédération générale des travailleurs grecs et Ergani), d'Espagne (Comisiones Obreras, les Commissions ouvrières, et Consejo de la Juventud de España, le Conseil de la jeunesse) et de Belgique (les Jeunes FGTB et Projeune-S).

4. Allocation de garantie de revenus, le « complément chômage » dont peuvent bénéficier, à certaines conditions, des travailleurs à temps partiel. Ce type d'allocation complémentaire concerne près de 80 % des femmes, dont une majorité vit seule avec un ou plusieurs enfants.

Réunis en plénière à deux occasions (à Athènes en septembre 2013 et à Madrid en mars 2014), les jeunes militants ont identifié et mis en avant les problématiques rencontrées actuellement par les jeunes, sur et hors des lieux de travail : représentativité syndicale, respect des droits, accès à un travail décent, situation des sans-papiers, lutte contre les discriminations, montée de l'extrême droite, explosion du chômage, travail précaire, licenciements collectifs et délocalisations...

L'objectif principal de ce projet, soutenu par le [BIJ](#) (Bureau international jeunesse) dans le cadre du programme européen [Jeunesse en action](#), était la mise sur pied par les jeunes militants d'une boîte à outils de l'action collective européenne visant à renforcer la participation des jeunes à la démocratie sociale et politique.

En 2015, les Jeunes FGTB initient un nouveau projet international...

Du 9 au 13 décembre, ils rencontrent de jeunes Tunisiens de l'[UGTT](#) et Français du syndicat [SUD](#).

Réunis au sein du [projet CERISE](#) (Construire l'Emancipation par la Résistance Internationale dans les Secteurs de l'Enseignement, l'emploi, l'écologie et l'éducation socioculturelle et artistique), 48 jeunes se rencontrent, se forment aux enjeux environnementaux (la rencontre se déroule à Paris, en marge de la Conférence COP21) et réfléchissent aux impératifs de la justice climatique et sociale. Au cours d'ateliers et de visites de lieux de lutte, ils vont également échanger sur la construction des pratiques militantes et débattre de propositions politiques pour défendre la planète et les droits sociaux.

Du 28 avril au 3 mai 2016, les jeunes Tunisiens, Français et Belges se rencontrent à nouveau, à Tunis cette fois. Durant la rencontre, les participantes et participants se penchent sur les structures syndicales de chaque pays et débattent des manières d'organiser les résistances et la syndicalisation des jeunes.

Le projet CERISE, soutenu par le BIJ et le [programme Erasmus+](#), débouche sur la rédaction d'un mémorandum collectif et un outil de cartographie interactive qui permet d'identifier les structures défendant les droits des jeunes.



A lire, à voir

- [Les vidéos EPOCA](#)
- [Le mémorandum du projet CERISE](#)
- [La carte interactive du projet CERISE](#)

3.1 CONTRÔLE DES SANS EMPLOI : LA FGTB WALLONNE EMPÊCHE PLUS DE 2.000 SANCTIONS PAR AN

Le 1^{er} janvier 2016, le contrôle de disponibilité des demandeurs d'emploi est officiellement transféré au FOREM. La FGTB wallonne s'est toujours radicalement opposée à cette procédure, véritable chasse aux chômeurs, qui constitue l'exemple type d'une politique fédérale non adaptée au marché de l'emploi et à la situation socio-économique des Régions. Plus globalement, le contrôle de disponibilité contribue à la précarisation des demandeurs d'emploi, précarisation qui conduit, inéluctablement, à la dégradation des conditions de travail et de rémunération de l'ensemble des travailleurs.

Même si elle reste opposée au contrôle de disponibilité, la FGTB wallonne considère néanmoins que son transfert au FOREM constitue l'occasion de gommer les aspects les plus absurdes du contrôle et d'en atténuer les effets les plus dévastateurs.

Ainsi, depuis 2016, notre organisation milite pour une meilleure adéquation entre accompagnement et contrôle afin de supprimer le caractère systématique et automatique de la procédure. Il est en effet absurde que des demandeurs d'emploi qui sont accompagnés dans le cadre des programmes du FOREM soient en outre soumis au contrôle de disponibilité. La situation actuelle mène en effet à des situations kafkaïennes pour les sans emploi : certains, dans le cadre de la disponibilité, se voient imposer des exigences parallèles, voire contradictoires aux actions prévues par l'accompagnement. Il s'agit en outre d'une perte de temps et de moyens considérable pour les travailleurs du FOREM.

Mais le suivi de ce dossier par la FGTB wallonne a également permis d'éviter que le transfert effectif de cette compétence ne se traduise par une augmentation de 2.000 à 3.000 sanctions par an.

Il apparaît en effet, à quelques semaines du transfert, que la nouvelle procédure du FOREM ne prévoit pas la possibilité de lever la sanction encourue par une absence à un entretien. Toute absence injustifiée entraîne directement une évaluation négative, et donc une sanction.

Or, une telle possibilité existait auparavant dans le cadre des contrôles exercés par l'ONEM : la sanction entraînée par une absence injustifiée était provisoire. Le demandeur d'emploi avait la possibilité de faire lever cette sanction et de récupérer rétroactivement son droit aux allocations de chômage s'il se présentait dans les 30 jours ouvrables à l'ONEM et introduisait une demande d'allocations via son organisme de paiement⁵. Si le délai de 30 jours était dépassé, il pouvait faire lever la sanction et retrouver le droit aux allocations de chômage mais seulement à partir de sa date de présentation auprès de l'ONEM.

ABSENCE INJUSTIFIÉE... VRAIMENT ?

Contrairement à certains stéréotypes, les absences ne sont pas dues à une « désinvolture » des demandeurs d'emploi concernés. Il s'agit tout d'abord de personnes qui ne sont plus en situation de chômage au moment de leur convocation (travail, formation...).

Mais les sanctions pour non-présentation à l'entretien touchent aussi les demandeurs d'emploi les plus fragiles : des personnes confrontées à des conditions de vie difficiles, à l'analphabétisme, à des problèmes psychologiques, de mobilité, d'habitat précaire, de boîtes aux lettres collectives, de courrier perdu, volé ou détruit...

Si une disposition semblable à celle prévue dans la procédure ONEM n'avait pas été introduite dans la procédure du FOREM, on aurait pu s'attendre à une hausse brute significative des sanctions : de 20 à 50 %, soit de 2.200 à 5.500 sanctions supplémentaires par an !

INTERVENTION DE LA FGTB WALLONNE

La FGTB wallonne est donc intervenue et a obtenu l'engagement que la nouvelle procédure FOREM prévoie la possibilité de lever la sanction, à l'instar de ce qui se pratiquait à l'ONEM.

Les représentants de la FGTB qui siègent au Comité de gestion du FOREM restent bien évidemment particulièrement attentifs au suivi de ce dossier tout comme à la défense des intérêts des demandeurs d'emploi et des travailleurs de cet organisme.

5. Jusqu'au 1^{er} juillet 2014, la législation prévoyait également l'obligation de conclure un contrat de recherche d'emploi.

3.2 NON À L'HOMOPHOBIE AU TRAVAIL... ET AILLEURS !

En ce mois de février 2016, la [fondation Ishane Jarfi](#) voit le jour. Ishane Jarfi est ce jeune homme assassiné quatre ans plus tôt à Nandrin pour des motifs homophobes. Après la publication d'un livre⁶, son père, Hassan Jarfi, a décidé de continuer le combat contre l'intolérance, les discriminations et l'homophobie via cette fondation, soutenue, entre autres, par la FGTB.

La lutte contre l'homophobie est au cœur de l'engagement contre les discriminations. Pour la FGTB, il ne s'agit pas d'un combat si récent. En 2006 déjà, la [FGTB Liège](#) — en collaboration avec [Promotion & Culture](#) et [LaLucarne.org](#) — avait lancé une vaste campagne de sensibilisation contre l'homophobie. Pionnière au niveau syndical, cette campagne intitulée « *Je suis homo. Je vaudrais moins qu'un-e hétéro ?* » déployait un ensemble d'outils concrets et pratiques pour lutter contre l'homophobie : brochure, expo-parcours, site internet, journées de sensibilisation...

Dix ans plus tard, face à la persistance des attitudes et actes homophobes, le [CEPAG](#), [LaLucarne.org](#), la [CLCD](#) (Cellule de lutte contre les discriminations) et la FGTB wallonne reprennent le flambeau. Dans la foulée d'un [colloque consacré à l'homophobie](#), les quatre associations publient une brochure de sensibilisation et de lutte contre les discriminations liées à l'orientation ou à l'identité sexuelle.

Cette publication revient sur l'historique des luttes, dresse un état des lieux des droits des homosexuels, déconstruit les a priori, présente le cadre légal de lutte contre les discriminations et les voies de recours...

Cet outil de sensibilisation, précieux dans la lutte contre l'intolérance et les préjugés d'un autre âge, est destiné aux militants syndicaux mais également à l'ensemble des travailleuses et travailleurs.

A lire, à voir



- [Ihsane Jarfi, le couloir du deuil](#), Hassane Jarfi, Editions Luc Pire, 2013.
- [Non à l'homophobie au travail. Lutter ensemble contre les discriminations](#), FGTB wallonne - CEPAG - LaLucarne.org - CLCD, 2016.

3.3 LE 22 MARS NE SERA PLUS JAMAIS LE MÊME...

Pour les historiens, les militants expérimentés et les passionnés de politique, le 22 mars évoquait jusqu'à présent le mouvement étudiant libertaire qui fut à l'origine de Mai 68. A Bruxelles, des militants anarchistes s'en étaient même inspirés pour leur centre de presse « ASBL du 22 mars ». Une association qui fut au carrefour de nombre de luttes alternatives des années 80...

Mais, depuis le 22 mars 2016, rien ne sera plus jamais pareil. En Belgique, cette date restera définitivement dans les mémoires comme celle de l'horreur, de la violence et du déferlement de haine. A Zaventem et à Bruxelles, des bombes humaines frappent aveuglement la foule indistinctement. Hommes, femmes et enfants innocents... Au total, 32 victimes trouvent la mort et 340 autres sont blessées.

C'est l'organisation Daesh qui revendique ces attentats, comme elle s'était attribuée la responsabilité des attentats de Paris de 2015 et l'attaque du supermarché kasher de la porte de Vincennes⁷.

La Belgique, longtemps relativement épargnée - à la différence de la France, de la Grande-Bretagne ou de l'Espagne — est donc maintenant elle aussi victime du terrorisme aveugle. Face à ces massacres, les condamnations sont unanimes, les messages de solidarité affluent du monde entier. Mais, en Belgique, l'unité nationale ne sera que de courte durée. Très vite, la N-VA va se révéler fidèle à elle-même, n'hésitant pas à se servir de ces événements tragiques comme d'un instrument au service de sa stratégie populiste de dénigrement des francophones. On pense notamment aux 400 hooligans d'extrême droite, majoritairement venus de Flandre, qu'on laisse venir perturber le rassemblement citoyen du 27 mars à la Bourse de Bruxelles. On se souvient, par la suite, des critiques du ministre fédéral de l'Intérieur Jan Jambon à l'égard des responsables bruxellois qui n'avaient pas pu régler cette crise... On se rappelle aussi de la présence du président de la N-VA à une réunion des services de police le lendemain des attentats. On repense enfin à la manière dont l'officier de liaison en poste à Istanbul sera mis publiquement en accusation par ce même ministre de l'Intérieur, trois jours à peine après les attentats... Un fonctionnaire, francophone donc forcément coupable de quelque chose - qui sera finalement... blanchi.

6. [Ihsane Jarfi, le couloir du deuil](#), Hassane Jarfi, Editions Luc Pire, 2013.

7. L'attentat de Charlie Hebdo avait quant à lui été revendiqué par Al-Qaïda dans la péninsule arabique.



La droite populiste flamande n'a eu aucun scrupule à instrumentaliser l'appareil d'Etat ainsi que l'émotion suscitée par les attentats pour tenter de distiller l'idée que, décidemment, les francophones sont soit incompetents soit fainéants. Une attitude abjecte qui ne semble pas déranger le moins du monde le MR, seul partenaire francophone de la N-VA, qui se tait dans toutes les langues à chaque nouvelle provocation du parti populiste. Un silence assourdissant à ne jamais oublier...

3.4 AUX URNES, TRAVAILLEURS !

Organisées dans plus de 6.000 entreprises du pays, les élections sociales offrent la possibilité à 1.600.000 travailleuses et travailleurs de choisir leurs représentants parmi plus de 130.000 candidates et candidats. Un moment essentiel pour la démocratie et l'occasion de faire bouger les choses sur son lieu de travail.

Pour sensibiliser les travailleurs, les encourager à se présenter et à prendre part au scrutin, la FGTB fédérale met en ligne un site spécifique rassemblant toutes les informations relatives à ces élections : les procédures et délais, les différents organes de représentation des travailleurs (CE, CPPT, délégation) et leurs rôles respectifs, le matériel de campagne (visuels web, vidéos, tracts et dépliants...), une application pour smartphones et tablettes...

La campagne de la FGTB est également l'occasion de mettre en avant ses priorités politiques : meilleure conciliation entre travail et vie privée, sécurité et santé au travail, travail soutenable, défense du pouvoir d'achat et refus de la flexibilisation à outrance.

Quatre mois après la clôture du scrutin, le 26 septembre 2016, les résultats globaux définitifs tombent. Le bilan est mitigé. Au rayon des déceptions, on note la baisse du taux général de participation qui passe, tant pour les CE que les CPPT, sous la barre des 70 %. Autre bémol : le (très) léger tassement en nombre de suffrages exprimés et de mandats attribués pour la FGTB.

Néanmoins, la publication des résultats définitifs donne également des motifs de satisfaction. La FGTB reste le premier syndicat wallon dans le secteur privé : la moitié des sièges revient à notre organisation.

Dans le non marchand, secteur où le quasi-monopole de la CSC dans de nombreuses institutions du pilier chrétien pèse historiquement sur les suffrages en faveur de la FGTB, notre organisation continue la progression entamée depuis 2004. Cette progression constante est d'autant plus remarquable que les chiffres ne tiennent pas compte de la position majoritaire de la FGTB dans les secteurs publics.

Dans les CE et les CPPT, l'augmentation de la proportion d'élues est également à relever. Pour la FGTB, ce sont en effet des déléguées qui occupent un tiers (33,33 % exactement) des mandats des CE et presque 36 % dans les CPPT. Des chiffres encore insuffisants en termes de parité mais qui constituent néanmoins une évolution positive puisque la proportion d'élues féminines est en constante augmentation.

Les prochaines élections sociales seront l'occasion de tenter de renforcer ces dynamiques positives mais également d'inverser la tendance sur le plan de la participation au scrutin et sur les résultats globaux de la FGTB.

3.5 LE MR INVENTE LE TRAVAIL VOLONTAIRE... OBLIGATOIRE... ET GRATUIT !

L'année 2016 marque un tournant dans l'histoire sociale de la Belgique. C'est en effet en juillet de cette année que Willy Borsus, à l'époque ministre fédéral des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale, fait voter par la majorité de droite et nationaliste flamande la loi sur le « service communautaire », un dispositif destiné aux bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale (RIS).

« *Le Service communautaire consiste à exercer des activités, sur base volontaire, qui constituent une contribution positive tant pour le parcours personnel de l'intéressé que pour la société* »⁸... voilà ce que prévoit le texte. Mais, contrairement à ce qui est écrit, ce service n'aura rien de volontaire.

En effet, la loi prévoit également que la disposition à travailler — une des conditions d'octroi du revenu d'intégration sociale depuis la réforme de 2002 — « *peut être rencontrée par l'acceptation d'un service communautaire* »⁹. En d'autres mots, un CPAS pourrait très bien exiger d'un bénéficiaire du RIS que celui-ci accepte de prester gratuitement un service communautaire. Celui-ci pourra être effectué dans de nombreux secteurs : administrations publiques, communes, CPAS, associations... A peu près partout, à l'exception du secteur privé marchand.

8. [Loi modifiant la loi du 26 mai 2002 concernant le droit à l'intégration sociale](#), 21 juillet 2016.

9. Idem.

La FGTB wallonne rejette catégoriquement le modèle de société porté par ce projet. Un modèle où les précaires seront contraints, sous peine d'exclusion, d'accepter de prester gratuitement des heures de travail. Une société où ces travailleurs gratuits rempliraient progressivement nombre de tâches actuellement assumées par les travailleuses et travailleurs des services publics et du non marchand.

Pour dénoncer cette mesure et ses dérives prévisibles, plus de 60 associations, ONG, syndicats — parmi lesquels plusieurs structures FGTB — et partis [appellent les pouvoirs publics à boycotter ce dispositif](#). Lancé à l'initiative du [Réseau wallon de lutte contre la pauvreté](#) et de l'[Association de défense des allocataires sociaux](#), cet appel est largement diffusé et soutenu.

A l'initiative de l'Interrégionale wallonne de la FGTB, les neuf Régionales prennent à leur tour leur plume pour le boycott de cette mesure. Les neuf interprofessionnelles adressent un courrier aux communes, CPAS et associations de leur région pour les sensibiliser à cette problématique et, surtout, leur demander de ne pas recourir à ce dispositif.

La lettre précise : « *Nous n'ignorons évidemment pas que la situation financière des communes wallonnes est rendue de plus en plus difficile par les politiques d'austérité fédérales et le cadre budgétaire européen. Le recours au dispositif du ministre Willy Borsus ne saurait cependant constituer une réponse crédible à ces problèmes* ».

Car c'est toute la perversité de la politique ultralibérale qui transparaît au travers de cette loi. D'un côté, on appauvrit l'Etat et les services publics par des politiques d'austérité et de cadeaux fiscaux aux multinationales et plus nantis. Et, de l'autre, on prévoit une main-d'œuvre gratuite, corvéable à merci, qui n'a d'autre droit que celui de se taire. Une catégorie de sous-citoyens, forcés de travailler gratuitement au seul prétexte qu'ils perçoivent le revenu d'intégration sociale, au seul prétexte qu'ils sont victimes de la pauvreté.

Rappelons enfin que la réforme du minimex en RIS en 2002 portait en elle les germes des contrôles de disponibilité des demandeurs d'emploi mis en place deux ans plus tard. Car, en matière de stigmatisation et de précarisation des plus faibles, ce sont souvent les usagers des CPAS qui sont les premiers cobayes des mesures de droite.

La FGTB wallonne et ses Régionales continuent donc de suivre attentivement ce dossier, d'autant plus que l'accord de gouvernement de la coalition réunissant droites et nationalistes flamands prévoit expressément la mise en place d'un tel système pour les chômeurs de longue durée¹⁰.

3.6 UNE VIEILLE IDÉE TOUTE NEUVE

Un mot d'ordre qui a mobilisé des millions de travailleurs à travers le monde et les décennies. Une revendication qui a, à plusieurs reprises, été concrétisée sur le plan politique et a profondément bouleversé nos modes de vie et notre rapport au travail. Une mesure essentielle, même si elle n'est pas la seule, de redistribution des richesses.... Ça vous rappelle quelque chose ?

Oui, on parle bien de la réduction collective du temps de travail ! Inscrite en haut des textes de Congrès de la FGTB mais qui se fracasse vite sur le mur du pragmatisme une fois que l'on s'assied à la table des négociations. Une revendication historique mais que certains ont fini par considérer comme symbolique et que l'on continue à porter sans plus trop y croire. Comme si l'idée même de travailler moins était devenue tabou.

Cette revendication, la FGTB wallonne et ses Régionales ont décidé de la remettre au goût du jour. Fin 2015, une émission *Regards FGTB* lui a été entièrement consacrée. [4 jours qui vous vont changer la vie](#) donne la parole à un des plus ardents défenseurs de la réduction collective du temps de travail, Pierre Larrouiturou, économiste français, militant politique et fondateur du [Collectif Roosevelt 2012](#).

Quelques mois plus tard, en mai 2016, plusieurs sections liégeoises de différentes organisations de jeunesse — parmi lesquelles les Jeunes FGTB — mettent sur pied la plateforme [Du temps pour nous](#) dont le slogan est « *Travailler moins pour travailler tous et vivre mieux* ».

En septembre, la FGTB wallonne relaye largement le matériel du CEPAG, dont la campagne est consacrée, en cette année 2016, à la réduction du temps de travail. Celle-ci démonte les arguments de la droite et du patronat, opposants de toujours à la réduction collective du temps de travail, et met en perspective les enjeux sociétaux du temps de travail, notamment face aux phénomènes de digitalisation et robotisation en pleine expansion. Les affiches, autocollants et brochures [#4J. La semaine de 4 jours en 32 heures. Le partage ou la barbarie](#) connaîtront un important succès auprès des délégués, militants et associations partenaires. Un mois plus tard, le 14 octobre, c'est au tour de la Régionale liégeoise FGTB de mettre cette revendication à l'honneur en organisant une journée de réflexion — retransmise en direct sur internet — rassemblant, entre autres, Philippe Martinez, Gérard Filoche, Pierre Larrouiturou et Marc Goblet. Quelques mois plus tard, en 2017, la Centrale générale liégeoise met cette revendication au centre de son Congrès.

10. [Accord de gouvernement](#), 9 octobre 2014, p. 14.

Aujourd'hui, on nous répète qu'il faut travailler plus, plus longtemps, plus dur, plus vite, plus vieux... Alors que le chômage n'en finit pas d'augmenter, que les jeunes ne trouvent pas de boulot et qu'il n'y a plus de travail pour tout le monde...

C'est dans ce contexte que toutes ces initiatives, destinées à sensibiliser à la réduction collective du temps de travail et à rappeler certaines évidences, ne sont que la première étape d'un mouvement plus large et qui est appelé à se développer.

Pour en finir avec la répartition injuste du travail, le chômage, la pauvreté, les inégalités. Pour reprendre en main le sens de l'Histoire, du progrès social, en décidant collectivement qu'on va travailler moins et partager plus.

A lire, à voir



- L'émission *Regards FGTB, 4 jours qui vous vont changer la vie*, 2015.
- La brochure *#4J La semaine de 4 jours en 32 heures, le partage ou la barbarie*, CEPAG, 2016.
- *Pourquoi travailler moins*, une coproduction Centrale générale de Liège — FAR, 2017.

3.7 LE GRAND BOND EN ARRIÈRE DE LA MODERNITÉ

Flexibilité, souplesse, modernité... Il faut réformer, *dérigidifier* (sic !) le marché du travail, *briser les tabous, libérer l'initiative, donner confiance aux investisseurs, rénover le droit du travail...* La droite n'est jamais avare de néologismes et de belles formules pour dissimuler ses entreprises de régression sociale.

En cette année 2016, les services « com » du gouvernement fédéral déploient tout ce vocabulaire de la novlangue libérale. Mieux, ils créent un nouveau concept : le travail faisable et maniable. Si l'expression a du sens en néerlandais, elle est particulièrement absconse en français. Mais peu importe : la France a eu sa *loi Travail*, la Belgique aura sa loi Travail faisable et maniable... ou Loi Peeters, du nom de son initiateur, le ministre fédéral de l'Emploi démocrate-chrétien flamand.

Cette loi revient sur nombre de protections acquises par des années de luttes sociales et syndicales. Au mépris de la conciliation vie privée — vie professionnelle et du bien-être des travailleurs, il s'agit de flexibiliser à outrance le temps de travail en ne considérant que les intérêts des employeurs.

La FGTB tire la sonnette d'alarme et met en ligne le site planpeeters.be qui reprend, une par une, les différentes mesures et leurs conséquences : annualisation du temps de travail, augmentation des heures supplémentaires et non récupération de celles-ci, semaine des 45 heures, flexibilisation accrue des temps partiels, intérim à durée indéterminée...

Certes, il est arrivé que de telles mesures mènent à une baisse du chômage... Mais à quel prix ? Une explosion de contrats précaires, une dérégulation généralisée du marché du travail et de l'économie, une baisse des protections sociales et des politiques redistributives... Ce type de flexibilisation du travail n'a jamais rien apporté de positif aux travailleurs, et encore moins aux travailleuses !

Car, rappelons-le, 4 femmes sur 10 travaillent à temps partiel et 80 % de ces emplois sont occupés par des salariées. Ce seront donc ces travailleuses qui seront les premières victimes de cette loi, en particulier celles qui vivent seules avec enfant(s) (les femmes représentent 83 % des familles monoparentales). Plus largement, ces politiques entraînent la relégation et l'enfermement d'une frange importante de la population dans la pauvreté et les petits jobs sans lendemain, à l'image du modèle allemand.

Pour la FGTB et de nombreuses associations, ce projet de société n'est évidemment pas le bon. Des manifestations nationales sont organisées en front commun. Des associations féministes ou de représentation des familles se joignent aux organisations syndicales pour dénoncer le texte. Des académiques s'y opposent publiquement... Mais, le gouvernement fédéral, comme à son habitude, s'entête dans sa marche à contre-courant du progrès et de l'histoire qui plaident pour une réduction collective du temps de travail. Et, fidèle à son mépris de la société civile, des corps intermédiaires et de la concertation sociale, le gouvernement Michel passe en force, une fois de plus.

Cette loi est finalement adoptée le 23 février 2017. Le ministre Peeters, souvent présenté par certains comme la « caution sociale » du gouvernement, laissera donc son nom dans l'histoire pour son entreprise de déstructuration du temps de travail, à l'instar de Myriam El Khomri, ministre socialiste française qui avait donné son nom à la loi Travail...



A lire, à voir

- www.planpeeters.be.
- [*Travailler moins pour vivre mieux et travailler tous*](#), carte blanche collective, *Le Soir*, 8 février 2017.
- La websérie [*Merci Myriam*](#), de François Ruffin pour [*Fakir*](#).

3.8 TTIP, CETA... ON N'EN VEUT PAS !

Souvenez-vous. C'était en 2011. Le CEPAG réunissait syndicats associations, académiques, mutuelles et ONG pour tirer la sonnette d'alarme : dans le plus grand secret, l'Union européenne et les Etats-Unis préparaient la mise sur pied d'un marché transatlantique. Bien plus qu'un simple accord commercial, ce projet portait en lui de nombreuses menaces pour les citoyens. Droits démocratiques et sociaux, environnement, emploi, santé publique, alimentation... Rares étaient les domaines où ce traité n'aurait pas de conséquences désastreuses. Dans la foulée de cette rencontre, la plateforme [*NoTransat*](#) était officiellement lancée.

A l'époque, personne ou presque, parmi la population, ne connaissait ce projet ni son contenu. Et personne n'utilisait encore les initiales TTIP¹¹, TAFTA¹² ou PTCI¹³. Mais lorsque les négociations deviennent officielles en 2013, tout le travail réalisé par *NoTransat* (auquel participe activement la FGTB wallonne) porte ses fruits : parce qu'alertée précocement, la société civile belge se mobilise instantanément avec la naissance de nouvelles organisations (comme D19-20) et l'appui actif de grandes ONG (comme le CNCD-11.11.11). Une mobilisation belge à laquelle *NoTransat* participe activement : près de 60.000 citoyens ont signé le texte de la plateforme, [ses analyses](#) et appels à la mobilisation ont été diffusés largement via la lettre d'info, *NoTransat* a multiplié cartes blanches, interventions citoyennes (conférences, rencontres...), actions de sensibilisation, sorties médiatiques...

En octobre 2014, Regards FGTB consacre une émission à ce sujet (« [Transatlantique arnaque : la casse du siècle](#) ») qui rencontre une forte audience lors de sa diffusion télé, mais également sur la chaîne YouTube « [Emissions Regards](#) » avec 60.000 vues cumulées. Bref, en Belgique francophone, les dangers du marché transatlantique ont été largement popularisés.

Ailleurs aussi, en Europe et aux Etats-Unis, les dangers du projet d'accord ont été dénoncés. Le combat citoyen prend de l'ampleur et la mobilisation originelle, initiée chez nous par *NoTransat*, fait des petits. Loin de déposer les armes ou d'abandonner le combat à d'autres, la plateforme prend une part active dans la mobilisation, des contacts avec des mouvements citoyens (comme [Corporate Europe Observatory](#)) se nouent et de multiples collaborations se mettent sur pied...

En 2014 et 2015, la FGTB wallonne relaye les alertes de la plateforme à de multiples reprises : pour la [consultation citoyenne concernant le RDIE](#), à l'occasion de la [journée d'action internationale](#) contre les traités de libre-échange ou encore lorsque la Commission européenne tente un véritable [hold-up démocratique](#) concernant un autre accord de libre-échange, avec le Canada cette fois, le CETA¹⁴.

Tous ces avertissements, ces mobilisations citoyennes et interpellations politiques finissent par payer. Abandonnant son jargon abusivement technique, la Commission européenne se voit dans l'obligation de communiquer dans un langage clair et accessible à tous, y compris sur le contenu des négociations (qu'elle maintenait jusqu'alors dans le plus grand secret). Quant au monde politique, les partis francophones sont de plus en plus attentifs à cette mobilisation qui prend de l'ampleur : des auditions contradictoires sur les accords de libre-échange sont organisées dans plusieurs assemblées parlementaires (au niveau fédéral, bruxellois, wallon). Enfin, *NoTransat* participe également à la constitution d'une large plateforme de mobilisation belge (nommée [Stop TTIP & CETA](#)) qui s'élargit à de nombreux secteurs de la société civile et inclut tous les syndicats, mutuelles, ONG et associations ligüés contre les accords de libre-échange.

Au niveau local, d'abord, [183 communes belges](#) adoptent des motions contre le TTIP : 167 en Wallonie, 15 à Bruxelles et 1 en Flandre (Leuven).

C'est autour du CETA que les projecteurs vont se braquer en cette fin d'année 2016. A la rentrée, une manifestation citoyenne contre le TTIP et le CETA rassemble 15.000 citoyens, le soir, en pleine semaine à Bruxelles ! Trois semaines après, le 14 octobre, la nouvelle tombe : le parlement wallon refuse de donner mandat au fédéral pour signer le CETA. Le désaccord porte principalement sur le Règlement des différends investisseurs-Etats (RDIE), soit le règlement des litiges entre Etats et entreprises, car le texte prévoit en effet de confier cette compétence

11. *TransAtlantic Trade and Investment Partnership*, partenariat transatlantique de commerce et d'investissement.

12. *TransAtlantic Free Trade Area*, traité de libre-échange transatlantique.

13. Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement.

14. *Comprehensive Economic and Trade Agreement*, accord économique et commercial global.



à des tribunaux d'arbitrage privés. Les parlementaires PS, cdH, Ecolo et PTB rejettent cette atteinte inacceptable à l'égalité des citoyens devant la justice qui consacre la primauté des intérêts des multinationales sur ceux des Etats et de l'intérêt général. Ce refus wallon est suivi, quelques jours plus tard, d'un vote négatif des parlements bruxellois et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Un bras de fer politico-médiatique s'engage. Isolé, le MR fustige les élus wallons, ne se privant pas, sur les réseaux sociaux et ailleurs, d'afficher un profond mépris pour la représentation populaire et les processus démocratiques. La ministre canadienne du Commerce, Chrystia Freeland, met en scène son désespoir et ses larmes (feintes, [elle l'avouera plus tard](#)) pour déplorer l'arrêt des négociations.

En face, les marques de sympathie et de soutien citoyennes affluent du monde entier : associations environnementales, ONG, milieux universitaires, syndicats, organisations étudiantes, d'agriculteurs ou de défense des consommateurs, groupes de défense des droits humains... La FGTB wallonne salue, elle aussi, ce sursaut démocratique dans un communiqué : « [La Wallonie ne s'isole pas, elle se distingue](#) ».

Malheureusement, les Régions wallonne et bruxelloise restent isolées dans leur combat car aucun autre pouvoir exécutif, en Europe, ne leur emboîte le pas. Soumis à de multiples pressions, et non sans avoir âprement négocié, le ministre-président wallon, Paul Magnette finit par jeter le gant et annonce avoir obtenu des avancées, la plus importante étant sans doute l'engagement du gouvernement fédéral belge d'adresser à la Cour de justice européenne une demande formelle sur la constitutionnalité des tribunaux d'arbitrage au sein du CETA. Pour le reste, les « avancées » obtenues restent en-deçà des lignes rouges fixées précédemment par le parlement wallon, mais sont également loin de répondre aux deux principales critiques de fond de la plateforme *NoTransat*. D'une part, le CETA reste un accord qui octroie aux investisseurs le droit abusif (contraignant pour les pouvoirs publics) de mettre en concurrence les systèmes législatifs nationaux quant aux normes sociales, fiscales et écologiques. D'autre part, le CETA ouvre le droit à une négociation juridique permanente (sans mandat préalable des Etats membres) au sein d'une coopération réglementaire très technocratique, sans solides garanties démocratiques. Malgré cela, les trois parlements — wallon, bruxellois et de la Fédération Wallonie-Bruxelles — finissent par donner mandat au fédéral et le TTIP est finalement signé le 30 octobre 2016 à Bruxelles. En février 2017, le parlement européen l'adopte à son tour, ouvrant ainsi son entrée en vigueur provisoire et partielle en date du 21 septembre 2017. A la demande de la Région wallonne, le mécanisme RDIE reste gelé tant que la Cour de justice européenne n'aura pas rendu un avis (positif) à ce sujet, tandis que tout ce qui est du ressort des compétences mixtes (où les Etats membres ont encore leur mot à dire) devra attendre, pour entrer en vigueur, l'adoption officielle du CETA par l'ensemble des 38 parlements (nationaux et régionaux) des pays membres de l'Union européenne.

L'histoire reste à écrire dans la lutte citoyenne contre les traités de libre-échange, le combat est loin d'être terminé. Laissons, en guise de conclusion, la parole à la plateforme [Stop TTIP & CETA](#) — à laquelle *NoTransat* et la FGTB wallonne participent — qui écrivait, le 28 octobre 2016 : « *Le CETA reste un accord déséquilibré, donnant trop de pouvoir aux multinationales, aux dépens des parlements et des juridictions publiques, et favorisant le commerce et le profit davantage que la justice et les droits humains. Mais il faut se souvenir que sans la mobilisation des agriculteurs, des mouvements citoyens, des syndicats, des mutualités et des organisations non gouvernementales depuis trois ans, le CETA aurait été signé ce jeudi sans aucune des avancées, même insuffisantes, désormais engrangées [...] Il faudra rester vigilants et mobilisés à chaque étape de la suite du processus d'approbation du CETA et de la négociation des futurs traités de commerce et d'investissement.* »¹⁵

A lire, à voir



- [Transatlantique arnaque : la casse du siècle](#), émission Regards FGTB.
- [TTIP/TAFTA, CETA, TISA... Comment je suis devenu pauvre et malade dans un monde de merde](#), épisode 0 d'une websérie inspirée du livre de Bruno Poncelet « [Europe, biographie non autorisée](#) », paru aux Editions Aden en coédition avec le CEPAG et Barricade.
- [Plaidoyer pour une approche qualitative de l'économie](#), Brunot Poncelet, CEPAG, décembre 2017.

15. [CETA : la démocratie s'invite à la table des négociations](#), communiqué de Stop TTIP & CETA, 28 octobre 2016.



4.1 BELFIUS EST À NOUS !

C'est en ce début d'année 2017 que la plateforme « [Belfius est à nous](#) » voit le jour. A travers elle, vingt associations et syndicats — réunis autour d'un [manifeste](#) — revendiquent une banque Belfius socialisée remplissant des missions d'intérêt général. Parmi ces organisations, on retrouve la FGTB wallonne mais aussi le [SETCa](#), le [CEPAG](#), la plateforme [ACiDe](#), [Tout autre chose](#), le [GRESEA](#), etc.

Rappelez-vous... La banque Belfius a été acquise par l'Etat belge en 2011 suite à la deuxième faillite de Dexia. Son prix ? 4 milliards d'EUR, soit 363 € par citoyen. Malheureusement, l'Etat se comporte comme un investisseur privé : son seul et unique objectif reste la maximisation des profits en vue d'une revente de la banque qui soit la plus rentable possible. Résultat ? Restructurations, réductions de personnel et fermetures d'agences se sont multipliées ces dernières années. De plus, cette gestion s'exerce loin de tout contrôle démocratique parlementaire et sans aucun débat public de fond sur le rôle de la banque ou son avenir.

C'est cette situation, mais également les intentions de privatisation du gouvernement Michel, que la plateforme va dénoncer tout au long de l'année 2017. Car, comme le déclarent les représentants de la plateforme, Belfius « *constitue une véritable opportunité pour la population de Belgique dans une période aux défis économiques, sociaux et environnementaux considérables, et alors que des besoins multiples en investissement (enseignement, santé, transports, etc.) se font sentir* »¹⁶.

Ce sont cette vision et ces revendications que la plateforme défend et diffuse largement tout au long de l'année 2017 via des communiqués, cartes blanches, publications sur les réseaux sociaux, actions de sensibilisation ou encore avec le lancement, en octobre, d'une [pétition contre la privatisation](#) de la banque. Une campagne loin d'être terminée puisqu'elle se poursuivra en 2018 avec le vote de motions communales contre ce projet de privatisation.



A lire, à écouter

- Le manifeste sur le site « [Belfius est à nous !](#) ».
- [Interview radio d'Olivier Bonfond](#), économiste et conseiller au [CEPAG](#), avril 2017.

4.2 DÉPARTS ET ARRIVÉES À LA TÊTE DE LA FGTB WALLONNE

Il l'avait annoncé lui-même en novembre 2016 : les problèmes de santé de Marc Goblet ne lui permettaient plus d'assurer sereinement ses fonctions au sein de la FGTB. Ce chauffagiste de formation, devenu permanent en 1982, avait pris la vice-présidence de la Centrale générale liégeoise cinq ans plus tard puis sa présidence en 2004. Au niveau interprofessionnel, il fut également Président de la FGTB Liège-Huy-Waremme de 2003 à octobre 2014, date à laquelle il est élu Secrétaire général de la FGTB fédérale en remplacement d'Anne Demelenne. Durant ses deux années de mandat fédéral, il n'a cessé de défendre les priorités qu'il a mises en avant durant ses 35 années de syndicalisme : défense de la sécurité sociale, lutte contre l'austérité et importance d'une FGTB interprofessionnelle forte.

Pour remplacer Marc aux postes de Secrétaire général fédéral et de Président de la FGTB wallonne, le Comité de l'Interrégionale wallonne parraine, dans la foulée de l'aile francophone de la FGTB Bruxelles, la candidature de Robert Vertenueil en février 2017. Quatre mois plus tard, le 9 juin, un Congrès extraordinaire de la FGTB fédérale acte officiellement le départ de Marc Goblet et élit Robert Vertenueil.

Après un parcours au sein de la Mutualité socialiste et de la Confédération des jeunesses socialistes, Robert Vertenueil intègre la Centrale générale en 2002. Treize années plus tard, il en devient Secrétaire général. Il profite de son élection au poste de Secrétaire général fédéral pour présenter les alternatives de la FGTB à la politique d'austérité du gouvernement Michel : salaire minimum à 14 €/heure, réduction collective du temps de travail, pension minimum à 1.500 € et à concurrence de 75 % du salaire moyen, fiscalité juste via la globalisation des revenus, services publics de qualité et accessibles à toutes et tous.

Du côté du Secrétariat général adjoint de la FGTB wallonne, cette année 2017 est également marquée par les changements. Secrétaire générale adjointe depuis 2013, Anne-Marie Robert a effectué une partie de sa carrière au sein de la CGSP avant d'intégrer la FGTB wallonne où elle était en charge des dossiers emploi et formation. Arrivée à l'âge du départ en pension, elle quittera officiellement ses fonctions au Congrès de 2018. Un appel est

16. Manifeste [Belfius est à nous !](#)

donc lancé, trois candidates y répondent : Sabine Libert, Secrétaire interrégionale de la Régionale de l'Ouest de la CGSP Admi, Angela Sciacchitano, coordinatrice des Jeunes FGTB et Dalila Larabi, responsable francophone du département « Genre » de la FGTB fédérale. Les candidates présentent leur programme aux militants et ces derniers font leur choix : ce sera Sabine Libert. C'est en cette fin d'année 2017, le 7 décembre, qu'un Comité wallon acte officiellement ce choix.

Sabine Libert a débuté sa carrière de déléguée à l'Hôpital St-Georges dépendant du CPAS de Mons avant de devenir Secrétaire régionale de la CGSP Admi de Mons-Borinage en 1996. Depuis 2001, elle occupe le poste de Secrétaire interrégionale de la Régionale de l'Ouest de ce secteur de la CGSP. Spécialiste des soins de santé, Sabine Libert remplacera effectivement Anne-Marie Robert au Congrès statutaire de la FGTB wallonne en mai 2018.

4.3 EMPLOI WALLON : CONTRER LA DÉSINFORMATION !

Un coup d'œil dans le rétroviseur et une analyse objective de la situation ne laissent planer aucun doute : le chômage de masse est devenu une réalité structurelle de nos sociétés occidentales depuis le début des années 80. Si la FGTB wallonne a — comme nombre d'économistes, académiques, associations... — déjà analysé le phénomène et identifié ses origines¹⁷ lors de son [Congrès de 2010](#), il n'en va pas de même dans les médias et les cercles politiques où cette évidence est connue de tous mais où beaucoup feignent de l'ignorer.

Paradoxe des paradoxes, c'est donc à l'heure où le chômage de masse s'impose à tous que l'on ne parle que d'activation, de contrôles, d'appauvrissement et de sanctions contre les demandeurs d'emploi. Ce paradoxe, en apparence naïf, n'en est pas un. C'est que feindre d'ignorer que le chômage de masse découle d'une responsabilité sociétale et non individuelle ne présente que des avantages pour la droite et le patronat. Les élus et les employeurs peuvent ainsi effacer toute responsabilité dans le désastre : les seuls coupables sont... les victimes du chômage !

Mieux, dresser les uns contre les autres les travailleurs avec et sans emploi permet de faire passer les pires mesures politiques de détricotage de la protection sociale afin d'abaisser, dans le même temps, les protections de l'emploi : salaire, horaires, conditions de travail et de pénibilité... La protection sociale s'amenuisant et le chômage de masse persistant, les salariés se retrouvent dans l'incertitude, l'instabilité, la crainte face à une éventuelle perte d'emploi. Une situation qui conduit inévitablement à un affaiblissement du rapport de force et de la capacité de négociation du monde du travail.

Cette stratégie, le patronat l'a parfaitement assimilée, en use et en abuse. Ainsi, en 2014, le président de l'UCM se fend d'un éditorial sur le contrôle des demandeurs d'emploi. Approximations, amalgames, contre-vérités et demi-mensonges... Tout y passe ! [FGTB et CSC wallonnes unissent leur voix](#) pour dénoncer cette stigmatisation inacceptable des sans emploi. A l'époque, déjà, les organisations syndicales relativisent les exagérations patronales autour des *fonctions critiques et métiers en pénurie*.

En cette année 2017, la FGTB wallonne passe à la vitesse supérieure dans la contre-attaque en se dotant de solides outils. La [CLCD](#) (Cellule de lutte contre les discriminations, créée en 2008 à l'initiative du [CEPAG](#) et de la FGTB wallonne) publie une [analyse complète et fouillée](#) sur ces fameux « métiers en pénurie ». Sont-ils, comme la droite et le patronat le sous-entendent si souvent, un problème majeur et le révélateur d'un manque de formation, voire de motivation des demandeurs d'emploi ? Les sans emploi sont-ils réellement en cause ? N'existerait-il pas d'autres raisons pour expliquer que certains emplois ne trouvent pas « preneurs » ? Quels liens entre offres d'emploi, facteurs discriminants et métiers en pénurie ?

C'est à ces différentes questions que la CLCD tente de répondre en passant au crible 1.575 offres d'emploi portant sur une dizaine de « métiers en pénurie ». Dans un deuxième temps, ces offres sont analysées en fonction de 8 critères considérés comme pouvant constituer des freins à l'embauche : l'expérience professionnelle, le permis de conduire ou le véhicule personnel, le type de contrat ou le régime de travail, le diplôme, l'agrément, les plans d'embauche, l'obligation de postuler seulement via courrier électronique et le cumul des critères discriminants. Résultat ? Tous les métiers étudiés sont concernés par (au moins) trois critères ! Et, dans de nombreux cas, les exigences des employeurs semblent totalement disproportionnées au regard de l'offre d'emploi. En d'autres mots, les pénuries d'emploi sont parfois alimentées par... les employeurs eux-mêmes ! Sur base de ses conclusions, la CLCD émet un certain nombre de recommandations tant à l'adresse des employeurs que du FOREM.

17. La révolution néo-conservatrice des années 80 fut caractérisée, entre autres, par des politiques d'austérité, l'évasion des gains de productivité vers le capital au détriment des travailleurs, une moins bonne répartition des richesses via le détricotage de la sécurité sociale et des services publics... et l'explosion du chômage !



Les résultats de cette analyse et ses conclusions sont relayés [dans la presse](#) et serviront, dans les années qui viennent, pour contrer la désinformation de la droite et du patronat tant dans l'opinion publique que dans le champ médiatique ou dans le cadre de la concertation sociale.



A lire

L'étude de la CLCD : « [Analyse des offres d'emploi pour 10 métiers \(fonctions\) critiques. Relevé d'éléments discriminants](#) », mars 2017.

4.4 WALLONIE : À DROITE TOUTE !

19 juin : fin des examens, approche des vacances... La période pré-estivale n'est traditionnellement pas des plus agitées sur le plan social et politique. Pourtant, ce mois de juin 2017 sera marqué par un coup de tonnerre.

Prenant prétexte des affaires Publifin ou Samu social qui ont entaché la réputation du PS et détérioré un peu plus la relation de confiance entre citoyens et élus, le président du cdH, Benoît Lutgen, annonce son intention d'évincer le parti socialiste des majorités wallonne, bruxelloise et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il appelle dès lors trois des principaux partis francophones — DéFI, Ecolo et MR — à mettre en place des majorités alternatives à ces différents niveaux de pouvoir.

Les réactions fusent de toutes parts dans le lanterneau politico-médiatique wallon et belge francophone. Certains, principalement à droite, louent son courage politique et sa volonté d'imposer les principes de « *bonne gouvernance* ». Beaucoup, par contre, raillent son opportunisme politique et une décision qu'il a prise seul — sans consulter en interne ni même de potentiels partenaires — et sans se soucier des conséquences. Nombreux sont aussi ceux à faire remarquer que le cdH est loin d'incarner le renouveau politique et n'a pris que peu de décisions concrètes après les scandales qui n'ont pas épargné ses mandataires..

Résultat ? Le coup de poker hasardeux d'un président de parti fragilisé dans les urnes et les sondages ne donne que peu de résultats. Seul le MR va répondre favorablement à l'appel du 19 juin et constituer, avec le cdH, une courte majorité au niveau wallon. Car, à la Fédération et à Bruxelles, la mayonnaise n'a pas pris.

Le 28 juillet, les élus MR, cdH et l'ex-PP votent la motion de méfiance constructive proposant la mise sur pied du nouveau gouvernement wallon. Voici donc l'équipe Borsus sur les rails. Très vite, pour marquer les esprits, les ministres vont enchaîner les « coups de com » et les provocations.

Tout en continuant à refuser une alliance avec la N-VA, la ministre Alda Greoli n'hésite par exemple pas à en adopter le vocabulaire en s'en prenant à l'[assistanat wallon](#). Un mois plus tard, c'est le nouveau ministre de l'Emploi, Pierre-Yves Jeholet, qui fait sa rentrée en s'en prenant non pas au chômage mais à ceux qui en sont victimes. Quoi de plus simple, en effet, pour un ministre de l'Emploi de s'affranchir de toute responsabilité en déclarant que l'emploi... c'est avant tout l'affaire des chômeurs eux-mêmes : « [L'emploi, il ne va pas tomber du ciel](#) » prévient-il. Comme politique de l'emploi réfléchie, visionnaire et responsable, on a déjà vu mieux !

Pire, en traitant les sans emploi de rentiers, le ministre insulte plus de 214.000 de ses concitoyens wallons qui rament au quotidien et cherchent un emploi pour s'en sortir. Il reconnaît d'ailleurs lui-même qu'une grande majorité de sans emploi sont précarisés... En oubliant de rappeler que c'est en grande partie la conséquence des multiples mesures anti-chômeurs décidées par le MR au fédéral ! [La FGTB wallonne réagit fermement et dénonce ces propos](#) tout comme la soi-disant [culture de l'excuse](#) qui règnerait au FOREM — en soulignant la méconnaissance du dossier par l'équipe ministérielle car, malheureusement, l'organisme wallon est, de loin, celui qui sanctionne le plus — ou encore la volonté du ministre de [geler une réforme des points APE](#) pourtant longuement réfléchie et débattue entre interlocuteurs sociaux.

Au niveau de la CGSP Admi, les militants répondent eux aussi par la provocation en lançant une campagne de selfies sur le thème « *Un selfie avec un ami, pas avec l'ami des nazis. Spéciale dédicace à Pierre-Yves Jeholet* »... Une référence évidente au selfie complice entre le ministre MR et Theo Francken, posté par ce dernier sur les réseaux sociaux. Comme toujours, la référence au nazisme fait grincer des dents et provoque une mini-polémique. [La CGSP Admi et la FGTB wallonne rappellent](#) que le vrai scandale réside dans les — multiples — propos racistes et fascistes du secrétaire d'Etat N-VA, pas dans leur dénonciation potache.

Les réactions syndicales contestant les déclarations et intentions politiques du nouveau gouvernement font grincer quelques dents. A droite, on accuse la FGTB de faire le jeu du PS et de n'agir que dans une optique et une stratégie partisans.



C'est oublier un peu vite que la FGTB wallonne ne s'est jamais privée de dénoncer certaines politiques de la précédente équipe gouvernementale, que celles-ci soient le fait de ministres du Parti socialiste ou du cdH. Ainsi, [en 2014](#), la FGTB wallonne dénonce le carcan budgétaire inacceptable dans lequel se trouve la Wallonie et met en garde le ministre-président, un certain... Paul Magnette ! En 2015, [CSC et FGTB wallonne s'associent](#) pour dénoncer le mode de gestion du nouvel Organisme d'intérêt public Santé-Familles. Un an plus tard, toujours sous le gouvernement PS-cdH, [la FGTB wallonne et la Centrale générale](#) se rappellent au bon souvenir du ministre des Travaux publics, de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine. Doit-on, enfin, rappeler les nombreuses grèves et mobilisations de la FGTB contre des politiques du gouvernement Di Rupo ?

Contrairement à ce qu'avancent certains, la FGTB wallonne ne s'exprime et ne se mobilise donc pas que quand le PS est dans l'opposition ! Cependant, il est évident — et la FGTB ne s'en est jamais cachée — que ses revendications rencontrent celles des partis progressistes et non celles de la droite. Si la défense du monde du travail, des services publics, de la sécurité sociale, de la redistribution des richesses et du progrès social étaient des valeurs de droite, cela se saurait...

Bien au contraire, une fois au pouvoir, la droite n'a cessé d'appliquer une politique de force envers les faibles et de faiblesse envers les forts, accroissant injustices et inégalités. C'est ce que montre, par exemple, la FGTB wallonne en diffusant en 2016 [une analyse dénonçant la double peine](#) dont sont victimes les Wallonnes et Wallons suite aux politiques d'austérité du gouvernement de Charles Michel.

Quatre années de gouvernement Michel et quelques mois de gouvernement Borsus devraient finir de convaincre les plus réticents : les salariés n'ont rien gagné quand la droite est au pouvoir ! C'est ce que rappelle le Secrétaire général de la FGTB wallonne lors de sa rentrée politique à l'automne 2017. Quelques jours après avoir invité le PS, Ecolo et le PTB à des rencontres pour que ces partis se positionnent sur les revendications de la FGTB wallonne, cette dernière enfonce le clou et appelle les partis de gauche à s'unir pour construire une majorité progressiste, si les résultats du suffrage universel le permettent en 2019. Un appel qui fait — évidemment — grimper aux rideaux le ministre-président Borsus, ce dernier n'hésitant pas à mettre en garde contre le péril rouge incarné par la FGTB wallonne. Une indignation bien sélective que [la FGTB wallonne ne manque pas de dénoncer](#).

Les années et scrutins à venir seront déterminants pour la construction d'une véritable alternative progressiste. Un défi, des débats et des luttes que la FGTB wallonne ne s'épargnera pas...



A écouter

[Les bolchéviques sont de retour \(et mangent les petits enfants\)](#), interview radio de Thierry Bodson, septembre 2017.

4.5 ON DIT MERCI QUI ? MERCI LE MR !

La lecture de cette rétrospective peut parfois donner le tournis. En quatre ans, le gouvernement de Charles Michel a enchaîné et accumulé réformes antisociales, attaques contre les services publics, coupes dans la sécurité sociale, atteintes aux droits fondamentaux et libertés syndicales, déconstruction de la législation sociale... L'alliance objective entre libéraux, nationalistes flamands néo-réactionnaires et conservateurs a accouché de la politique fédérale sans doute la plus à droite que notre pays ait connue depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Malheureusement, la mémoire humaine est courte et l'époque actuelle — médiatique, connectée, toute entière vouée au buzz et à l'immédiateté — ne fait qu'accentuer cette tendance naturelle. De petites piqures de rappel ne sont donc jamais inutiles... C'est pourquoi, pour éviter les trous de mémoire et rappeler la responsabilité du seul parti francophone du gouvernement fédéral, la FGTB wallonne et Solidaris décident d'unir leur force et lancent la campagne « On dit merci qui ? Merci le MR ! ».

C'est en septembre 2017 que la première carte Merci le MR, consacrée au saut d'index, est diffusée à des dizaines de milliers d'exemplaires à l'occasion de mobilisations, d'événements culturels, dans nos permanences ou celles de Solidaris... [Une page Facebook](#) est également lancée, permettant ainsi une large diffusion sur internet et les réseaux sociaux.

A la suite de ce lancement de rentrée, d'autres cartes suivent... Diffusées à un rythme mensuel, elles abordent des thématiques variées : fins de carrière, soins de santé et TVA sur l'électricité viennent s'ajouter à la première carte. A chaque nouvelle diffusion, une fiche explicative accompagne la carte, reprenant les principaux éléments des mesures Michel ainsi que leurs conséquences.



Du matériel de campagne doit être réimprimé, les exemples concrets sont partagés des centaines — voire des milliers pour certains — de fois sur Facebook... Bref, la campagne rencontre les attentes des militants et suscite l'intérêt des citoyens ! Autant de raisons qui pousseront la FGTB wallonne et Solidaris à la poursuivre en 2018...



A lire, à voir

La page Facebook [Mercilemr](#)

4.6 SERVICES PUBLICS EN RÉSISTANCE

Il ne faut pas étudier très longtemps la situation pour constater à quel point nos services publics sont mal en point. Bâtiments dégradés et mal isolés, travail des agents non reconnu ou méprisé, infrastructures dépassées, sous- (voire non) investissement chronique...

Cette situation désastreuse ne vient pourtant pas de nulle part. Elle est le résultat de mesures politiques, mises en œuvre depuis le début des années 80 et qui ont été menées — à des degrés divers — par tous les gouvernements successifs. Ce processus de désinvestissement croissant de l'Etat a été rendu possible par une véritable entreprise de sape idéologique portée, entre autres, contre les services publics et leurs travailleurs. Au-delà des politiques austéritaires, on a en effet assisté à un glissement sémantique, un renversement des valeurs. Dans ces années 80 où la réussite individuelle et l'argent roi sont glorifiés, les services publics et les fonctionnaires voient leur statut et leur image se transformer progressivement dans certains médias et chez certains représentants politiques.

Le services public, auparavant synonyme de service à la population, accessible à tous et de qualité, est de plus en plus décrié : on l'accuse d'inefficacité, de lenteur, de ringardise... Quant au fonctionnaire, de travailleur au service de la collectivité et de la population, non soumis aux règles de profit du privé, il devient lentement, aux yeux de certains, un « fainéant », un « profiteur », inutile et payé à ne rien faire. La droite et le patronat n'ont cessé de dresser les travailleurs du privé contre ceux du public. Cette stigmatisation va, progressivement, se diffuser dans les médias dominants, dans les discours et programmes politiques et coloniser, petit à petit, les esprits d'une partie des citoyens.

C'est ainsi que les mesures de désinvestissement dans les services publics, de réductions d'effectifs de fonctionnaires et de précarisation de leurs conditions de travail ont été plus facilement acceptées. Ces politiques ont bien entendu eu des effets désastreux sur les services publics, leur accessibilité et leur qualité. Ce qui ne fait que renforcer leur mauvaise image et justifie, in fine, leur suppression via la privatisation...

Cette logique, la FGTB wallonne ne l'a jamais acceptée : elle a toujours rappelé la place prépondérante et le rôle essentiel des services publics dans notre société. Des services publics qui constituent un des principaux instruments de redistribution des richesses et qui sont, pour paraphraser Jaurès, le *patrimoine de ceux qui n'en ont pas*.

Ces quatre dernières années n'ont pas été de tout repos sur le front de la défense des services publics. La Centrale générale des services publics, et tout particulièrement son Interrégionale wallonne, a dû multiplier les combats dans de nombreux secteurs. Que cela soit à l'occasion d'actions symboliques, comme le lancement de [campagnes de sensibilisation](#) ou la [journée internationale des services publics](#), ou lors de mobilisations syndicales (grèves des travailleurs du [rail](#), des [prisons](#), [mouvements intersectoriels](#), etc.), la FGTB wallonne affiche, à chaque fois, sa [luse totale solidarité avec les travailleurs des services publics](#).

Outre la marque de solidarité avec nos camarades, il s'agit aussi de rappeler le rôle essentiel que les services publics et ses agents remplissent au quotidien, au bénéfice de toutes et tous. Enfin, dans un climat médiatico-politique de plus en plus hostile — et c'est un euphémisme — aux mouvements de grève, il importe, de souligner, au-delà des inconvénients temporaires — certes regrettables pour les usagers —, les vrais enjeux de fond de ces combats et de rappeler que le droit de grève constitue un outil fondamental de conquête sociale et un acquis indispensable au fonctionnement démocratique de notre société.



A lire, à voir

- [Nous sommes tous des agents de la fonction publique](#), texte FGTB wallonne, juin 2016.
- [La grève, pourquoi ?](#), texte FGTB wallonne, octobre 2017.
- [La grève, une prise d'otages ? Un cheminot CGT répond sur LCI](#).



4.7 UNE HEURE DE TRAVAIL = 14 € MINIMUM !

9,65 € brut/heure, 1.340 € net temps plein... Vous trouvez ça normal ? C'est malheureusement tout à fait possible, aujourd'hui en Belgique. Pour la FGTB wallonne, le salaire minimum légal doit atteindre 14 €/h.

C'est sur ces mots que débute, ce 5 octobre 2017, la nouvelle campagne de la FGTB wallonne. Cette dernière trouve son origine dans les débats du Bureau de l'Interrégionale. Plusieurs Centrales et Régionales désiraient en effet disposer d'outils pour les militants mais aussi à destination de l'ensemble des citoyens pour expliquer et populariser quelques revendications. Cette campagne avait également pour objectif d'interpeller les candidats aux prochaines élections (communales de 2018 mais aussi et surtout les fédérales, européennes et régionales de 2019).

Sur base de scénarios concoctés par la Cellule communication et politique syndicale, une agence, spécialisée dans la communication socialement et écologiquement responsable, se lance dans la réalisation des courts-métrages d'animation. Le premier d'entre eux [14 €... Pour qui ? Pourquoi ?](#) se penche donc sur les (très très) hauts revenus des patrons du Bel 20 et les (très très) bas salaires d'une frange importante des travailleuses et travailleurs. La vidéo trouve rapidement son public : 50.000 vues sur Facebook et plus de 1.200 partages, de nombreuses projections lors de rencontres et événements syndicaux ou en formation... En décembre, c'est au tour de la FGTB Liège-Huy-Waremme de sensibiliser autour de cette thématique via, entre autres, le lancement du site [minimum14.be](#).

Mais la diffusion de cette revendication ne s'est pas arrêtée à la mise en images animées ni aux actions en Régionales. Un [dossier pédagogique](#) est également mis en ligne. Celui-ci est destiné au grand public ainsi qu'aux journalistes et responsables politiques.

Il dresse un constat alarmant : quatre travailleurs sur dix ne peuvent faire face aux coûts de la vie sans emprunter ou désépargner. Pour remédier à ce problème, le niveau de salaire minimum devrait être porté à 14,87 €/heure, soit 2.300 € brut/mois. En guise de conclusion, le dossier pédagogique dresse l'inventaire et analyse les différents avantages sociaux, économiques et sociétaux d'une telle revalorisation salariale : réduction des inégalités, lutte contre la pauvreté, meilleure efficacité économique, redistribution des richesses, diminution de la marge actionnariale et de la spéculation, augmentation de revenus pour la sécurité sociale et la collectivité (via la fiscalité), réduction de l'inégalité salariale et amélioration de l'égalité hommes — femmes...

Les prochaines capsules vidéo et les revendications qu'elles popularisent seront diffusées dans le courant de l'année 2018. Une manière de mettre la fraude fiscale, les services publics, la globalisation des revenus et la réduction collective du temps de travail au centre des débats !

A suivre...

A lire, à voir, à écouter



- [La vidéo 14 €... Pour qui ? Pourquoi ?](#)
- [Le dossier pédagogique complet.](#)
- [L'interview radio de Thierry Bodson sur la campagne](#), octobre 2017.
- [Le site de la FGTB Liège-Huy-Waremme.](#)

4.8 PAS DE CRISE DE LA QUARANTAINE POUR LES CELLULES

En cette année 2017, les cellules de reconversion soufflent leurs 40 bougies. Petit retour historique sur leurs origines...

Fin des années 70 : après la crise des charbonnages, la Wallonie connaît de nouvelles grandes fermetures d'entreprises. Les licenciements collectifs se multiplient, des centaines de travailleurs se retrouvent au chômage, isolés. Les syndicats vont alors impulser la création d'un dispositif inédit d'accompagnement qui donnera naissance aux cellules de reconversion. Au sein de ces structures — un modèle unique en Europe — les organisations syndicales et le FOREM aident les travailleurs licenciés à s'orienter, se reconverter, trouver une formation, un emploi... Durant quatre décennies, les équipes partenariales syndicats — FOREM ont accompagné près de 45.000 travailleurs issus de 499 entreprises différentes !

A l'origine conçu pour faciliter la reconversion des travailleurs issus des secteurs traditionnels en déclin, le dispositif s'est, dès les années 80, déployé sur l'ensemble du tissu économique wallon et parfois même bruxellois. Les grands secteurs d'activités n'ont en effet pas été épargnés par le phénomène de restructuration. Ce phénomène s'est amplifié avec la crise de 2008 et ses effets se font encore sentir aujourd'hui. Depuis 2009, le nombre annuel de



faillites et/ou licenciements collectifs accompagnés en cellule de reconversion est proche de la quarantaine, soit le double d'avant la crise. Pire, les années 2014 à 2016 voient une importante hausse du nombre de licenciements collectifs. Les cellules de reconversion accompagnent en effet pas moins de 10.722 travailleurs issus de 122 entreprises. 2017 est également annus horribilis pour les travailleurs avec, en point d'orgue, la fermeture de [Caterpillar](#) et son onde de choc ressentie chez de nombreux sous-traitants.

Côté résultats, *nihil novi sub sole* : les cellules continuent de faire mieux que le privé ! En effet, malgré des différences liées au genre ou au statut (ouvrier-employé) — différences contre lesquelles les cellules mettent en place des stratégies –, les cellules continuent d'afficher des taux globaux d'insertion à l'emploi supérieurs à ceux des entreprises privées d'outplacement. Ces bons résultats trouvent leur origine dans les spécificités du dispositif : caractère volontaire de la démarche, importance de la relation de confiance, synergie entre conseillers FOREM et accompagnateurs syndicaux, place prépondérante accordée à la formation professionnelle... De plus, l'insertion durable reste au cœur du dispositif puisque, malgré la précarisation croissante du marché de l'emploi, la norme en matière d'emploi retrouvé pour les travailleurs accompagnés en cellules reste le contrat à durée indéterminée. Bref, à 40 ans, les cellules ont gardé toute leur jeunesse !

Cet anniversaire est aussi l'occasion de faire connaître davantage les cellules. La FGTB wallonne, le CEPAG, la CSC, l'asbl SOS dépannage, le FOREM, l'ULB et le Centre METICES s'associent donc pour revenir sur leur histoire et leur bilan. Au programme : une [exposition](#) qui se tient durant la deuxième quinzaine de novembre à Charleroi et qui se clôture par une [journée de réflexion et de débats](#) réunissant acteurs de terrains, académiques, syndicalistes et politiques.

La FGTB wallonne prend une grande part à la préparation de ces événements mais en assure également une large promotion. Via son [site internet](#), bien sûr, mais aussi et surtout en consacrant une [émission radio](#) ainsi qu'une [émission télé Regards](#) au sujet. L'occasion, pour le grand public, de découvrir l'histoire des cellules et d'en savoir un peu plus sur leur fonctionnement, leurs valeurs ainsi que les femmes et les hommes qui les font vivre.

A lire, à voir, à écouter



- L'émission radio [Les 40 ans des cellules de reconversion](#), novembre 2017.
- L'émission Regards [40 ans de solidarité](#).
- Aline Bingen, [Les cellules de reconversion en Wallonie : politiques de l'emploi et restructurations d'entreprises](#), Le CRISP, juin 2017.

4.9 FRANCKEN BUITEN !

Ils sont nombreux, de par le monde, à être contraints de fuir leur terre natale, leur famille et leurs proches pour échapper à la guerre, à la misère ou aux persécutions. Face à ce phénomène, deux principales réactions sont possibles. Certains prônent la fermeture, la stigmatisation et le rejet de l'autre. D'autres mettent en avant les valeurs de solidarité, d'accueil et de partage.

Cette ligne de démarcation bien nette transparait fortement au sein de la société belge en cette fin 2017. Ces dernières années, le conflit syrien, la situation chaotique en Lybie, les persécutions au Soudan et nombre d'autres catastrophes humaines et humanitaires ont entraîné des vagues migratoires importantes vers l'Europe. Face à ces mouvements de population, le gouvernement Michel n'infléchit pas sa politique. Au contraire, le secrétaire d'Etat à l'Asile et aux Migrations, Theo Francken (N-VA), multiplie provocations poujadistes, déclarations stigmatisantes et sous-entendus racistes. Il franchit allègrement, une à une, les barrières le séparant de l'extrême-droite, encourageant un climat nauséabond de peur et de mépris de l'autre. A chaque fois, l'on s'attend à une réaction forte du Premier ministre, voire à une démission du secrétaire d'Etat. C'est oublier un peu vite que Charles Michel est acculé depuis qu'il a parjuré son engagement de ne pas gouverner avec la N-VA. Ecrasé par la présence ultra-majoritaire de ce parti au sein de la majorité, le MR est condamné à faire ce que le bourgmestre d'Anvers lui dicte. Dans ce dossier, comme dans d'autres, ce n'est clairement pas au 16 rue de la Loi que l'on décide de la politique fédérale mais bien au n° 1 Grootemarkt à Antwerpen.

En attendant, les orientations du gouvernement Michel ont des conséquences bien concrètes. Ainsi, [le 2 avril 2015](#), deux hommes auxquels la Belgique avait refusé le droit de séjour se donnent la mort. Ces actes de désespoir et de protestation ont été posés en deux lieux symboliques : l'Office des étrangers et un centre fermé. Mais ce n'est pas tout. Sur le terrain, les conditions de travail et d'accueil sont de plus en plus difficiles suite aux décisions d'économies prises par le gouvernement de droite. Une situation que FGTB et CSC luxembourgeoises et wallonnes dénoncent le 13 novembre 2015 en front commun en [rouvrant symboliquement le centre Fedasil](#) de Virton fermé en début d'année par l'équipe Michel. L'action vise à dénoncer la précarisation des conditions de travail, la détérioration de l'accueil des demandeurs d'asile, les restrictions budgétaires et les menaces de privatisation qui planent sur le

secteur. La seule réponse tangible à cette mobilisation viendra de Theo Francken qui... bloque le [compte Twitter de la FGTB wallonne](#) !

Cette même équipe Michel qui, plutôt qu'amener des réponses structurelles au dossier, s'entête dans le déni, la stigmatisation et la répression malgré les cris d'alertes et multiples [mobilisations](#) des mondes associatif, citoyen et syndical. Les arrestations de sans-papiers se multiplient, [ciblant prioritairement les plus actifs et militants d'entre eux](#).

En face, la résistance s'organise. Parallèlement aux mobilisations et revendications, les citoyens s'organisent également pour pallier les carences et manquements les plus graves du gouvernement fédéral. L'automne 2017 voit en effet émerger deux mouvements auxquels de nombreux citoyens prennent part. D'un côté, le mouvement [Communes hospitalières](#), initié par la Coalition pour la justice migratoire — à laquelle la FGTB participe — et qui sera largement porté par des citoyens à travers toute la Wallonie et Bruxelles. De l'autre, la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés qui va se constituer autour de l'aide et l'hébergement apportée aux migrants du parc Maximilien à Bruxelles.

Des initiatives qui constituent autant de raisons d'espérer...

LIEUX DE L'ACTION

PRÉSENCE DE LA FGTB WALLONNE DANS LES INSTITUTIONS RÉGIONALES & COMMUNAUTAIRES

En tant que premier syndicat de Wallonie, la FGTB assume ses responsabilités, notamment au travers de son engagement dans tous les processus de concertation au niveau de la Région ou de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces démarches sont variées (concertation, gestion, régulation...), comme les lieux, les institutions ou les organismes qui les abritent ou les illustrent. Les modalités de ce dialogue entre les instances de décisions et les citoyens représentés par l'organisation syndicale ont été adaptées selon les cas.

La FGTB wallonne défend ainsi les intérêts des travailleurs et les orientations fixées par son Congrès au sein même d'une série d'institutions.

Cette représentation peut être paritaire : syndicats et patronat siègent alors en nombre égal. C'est, par exemple, le cas au CESW, au FOREM ou dans les Services externes de Prévention et de Protection au Travail.

La FGTB wallonne exerce par ailleurs un contrôle direct sur l'action de différents opérateurs publics dans l'économie régionale comme la SOGEPA, la SRIW et ses filiales, l'AWEX, la SRWT, la SPAQuE,...

De la même manière, elle est présente au sein d'organismes publics actifs dans le domaine social : l'AViQ, l'IFAPME, le Conseil d'avis de l'ONE...

Suite à la réforme de la fonction consultative, la FGTB wallonne est amenée à participer à la concertation sur des matières liées à l'environnement : au sein du Pôle Environnement, du Pôle Energie, du Pôle Mobilité, du Pôle Aménagement du Territoire, pour ne citer que ces exemples.

Elle participe aussi à certaines institutions actives dans le monde de l'éducation : le Conseil de la Politique scientifique, le Conseil d'administration des universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le CEF, le Service francophone des métiers et des qualifications, le Conseil général de l'enseignement de promotion sociale...

La FGTB wallonne siège encore au CJEF, comme dans des coordinations relevant du monde dit « associatif », la CIRÉ et le CNCD-11.11.11.

Les pages qui suivent proposent un relevé non exhaustif des principaux organismes où sont actifs les représentants de la FGTB wallonne.

Dans certains organes de concertation, elle attribue des mandats interprofessionnels aux Régionales, aux Centrales ou au CEPAG, afin de bénéficier de leur expertise.

LE CESW

Lieu de dialogue, le Conseil économique et social de Wallonie est l'organisme paritaire régional qui réunit les représentants des organisations syndicales et patronales. Le CESW exerce une mission d'avis, une mission de concertation et une mission de secrétariat des Pôles, Conseils consultatifs et Commissions d'agrément. Ces trois responsabilités interagissent pour déboucher sur une aide à la décision du pouvoir politique.

La FGTB est représentée par 12 membres au sein du Conseil économique et social de Wallonie : Françoise Bernard (SETCa), Thierry Bodson (IW), Christiane Cornet (IRW-CGSP Enseignement), Nico Cué (MWB), Olivier Flohimont (CG), Laure Homerin (HORVAL), Patrick Lebrun (IRW-CGSP), Michel Mathy (IW), Eric Neuprez (CG), Evi Niessen (FGTB Verviers), Alain Rebier (SETCa) et Anne-Marie Robert (IW).

Actuellement, Thierry Bodson (IW) en partage la Vice-présidence avec l'UWE et la CSC. La FWA assurant la présidence.

La FGTB dispose de 4 représentants au sein du **Bureau** : Thierry Bodson (IW), Olivier Flohimont (CG), Michel Mathy (IW) et Anne-Marie Robert (IW).

Des représentants permanents de la FGTB siègent dans les **Commissions permanentes** du CESW.

Les Commissions du CESW

Commission Economie - Politique industrielle

Vice-président : Michel Mathy (IW).

Nico Cué (MWB), Yves Demeuse (Horval), Olivier Flohimont (CG Liège), Gianni Infanti (IW), Joël Thiry (FGTB Luxembourg).

Commission Emploi - Formation - Education

Vice-présidente : Anne-Marie Robert (IW).

Renaud Bierlaire (IW), Christiane Cornet (IRW-CGSP Enseignement), Olivier Flohimont (CG), Michel Résier (CGSP), Jérôme Thiry (IW), Mariet Vanderstukken (SETCa).

Commission Finance (Budget, fiscalité) - Institutionnel - Europe - Simplification administrative

Président : Jean-François Ramquet (Liège).

Patrick Lebrun (IRW-CGSP), Laurent Pirnay (IRW-CGSP), Nico Cué (MWB), Olivier Flohimont (CG), Gianni Infanti (IW).

Commission Action - Intégration sociale - Santé

Présidente : Anne-Marie Robert (IW).

Christian Masai (SETCa), Eric Neuprez (CG), Tanguy Cornu (Horval), Sabine Libert (CGSP), Nicolas Almau (IW), Raphaël Emmanuelidis (IW).

Commission Finance - Institutionnel - Budget

Président : Jean-François Ramquet (FGTB).

Patrick Lebrun (CGSP), Laurent Pirnay (CGSP), Nico Cue (MWB), Olivier Flohimont (CG), Gianni Infanti (IW).

Commission Mobilité et Aménagement du Territoire

Michel Abdissi (CGSP), Serge Piteljon (CGSP), Thomas Di Panfilo (SETCa), Stéphane Baudart (SETCa), Claudy Vickévorst (CGSP), Lydie Gaudier (IW).

Commission Villes - Logement - Équipement - Urbanisme

Antonio Bernet (CGSP), Olivier Nyssen (CGSP), Jean Pirnay (CGSP), Robert Vertenueil (CG), Carlo Briscolini (CG), Michel Mathy (IW), Bruno Poncelet (IW).

Commission Environnement - Ruralité - Agriculture - Conservation de la nature

Brahim Hilami (CG), Joël Thône (CGSP), Jean-Luc Dossin (IW), Lydie Gaudier (IW), Olivier Flohimont (CG), Evelyne Jadoul (IW), Julie Rigo (IW).

Commission Energie

Olivier Flohimont (CG Liège), Jean-Marc Piroton (CGSP), Olivier Bonfond (IW), Marc Braibant (CGSP), Jean-Luc Dossin (IW), Lydie Gaudier (IW).

Commission germanophone

Evi Niessen (CGSP), Renaud Rahier (FGTB), José Nicolaye (CGSP).

Les Pôles au sein du CESW

En 2017, suite à la réforme de la fonction consultative, sept Pôles ont été créés et sont mis progressivement en place.

Pôle Aménagement du territoire

Olivier Bonfond (section Aménagement régional), Jean-Luc Dossin (section Aménagement opérationnel), effectifs, Lydie Gaudier (section Aménagement régional) et Michel Jourez (section Aménagement opérationnel), suppléants.

Pôle Ruralité - tronc commun

Tronc commun : Nicolas Pessemier (IW), effectif.

Section Agriculture, Agroalimentaire et Alimentation : Tanguy Cornu (HORVAL), effectif.

Section Forêt et Filière du Bois : Andrea Della Vecchia (CG), suppléant.

Pôle Environnement

Lydie Gaudier (IW) et Olivier Bonfond (IW), effectifs, Evelyne Jadoul (IW) et Bruno Poncelet (IW), suppléants.

Pôle Politique scientifique

Isabelle Michel (IW) et Gianni Infanti (IW), effectifs, Eric Perpete (SETCa), Olivier Flohimont (CG) et José Sterkendries (CGSP), suppléants.

Pôle Mobilité

Julie Rigo (IW) et Olivier Bonfond (IW), effectifs, Jean-Luc Dossin (IW) et Laurent Pirnay (CGSP), suppléants.

Pôle Energie

Lydie Gaudier (IW) et Olivier Flohimont (CG), effectifs, Olivier Bonfond (IW), suppléant.

Pôle Logement

Gianni Infanti (IW) et Olivier Flohimont (CG), effectifs, Michel Rosenfeldt (IW) et Didier Brissa (IW), suppléants.

LA SOCIÉTÉ RÉGIONALE D'INVESTISSEMENT DE WALLONIE (SRIW)

La FGTB wallonne est représentée au **Comité d'orientation** par Thierry Bodson (IW), Egidio Di Panfilo (SETCa), Eric Neuprez (CG) et Michel Mathy (IW).

LA SOCIÉTÉ WALLONNE DE GESTION ET DE PARTICIPATIONS (SOGEP)

La FGTB wallonne est représentée au **Comité d'orientation** par Thierry Bodson (IW), Francis Gomez (MWB), Eric Neuprez (CG) et Michel Mathy (IW).

LA SOCIÉTÉ WALLONNE DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (SOWALFIN)

Les représentants de la FGTB wallonne au sein du **Comité d'orientation** sont Thierry Bodson (IW), Egidio Di Panfilo (SETCa) et Michel Mathy (IW).

LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE D'AIDE À LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT (SPAQUE)

Les mandats de la FGTB au **Comité d'orientation** sont exercés par Françoise Bernard (SETCa Liège), Thierry Bodson (IW), Eric Neuprez (CG) et Michel Mathy (IW).

L'AGENCE DE L'ENTREPRISE ET DE L'INNOVATION (AEI)

Sont présents au sein du **Comité d'orientation** pour la FGTB : Thierry Bodson (IW) et Michel Mathy (IW).

L'AGENCE WALLONNE À L'EXPORTATION ET AUX INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS (AWEX)

La FGTB est représentée au sein du **Conseil d'administration** par Thierry Bodson (IW) & Gianni Infanti (IW).



LE CONSEIL WALLON DE L'ÉCONOMIE SOCIALE (CWES)

La FGTB wallonne y est représentée par 2 membres effectifs : Dimitri Coutiez (Propage-s) et Gianni Infanti (IW) ; et par 2 membres suppléants : Stéphane Balthazar (FAR) et Benoît Simonet (Propage-s).

LA SOCIÉTÉ WALLONNE D'ÉCONOMIE SOCIALE MARCHANDE (SOWECSOM)

La FGTB wallonne est représentée au **Comité d'acceptation** par : Thierry Bodson (IW) (Président), Enzo Gramaglia (FGTB Brabant wallon), Bernard Bolly (FAR) et Michel Mathy (IW).

L'OFFICE WALLON DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI (FOREM)

La FGTB wallonne est représentée au **Comité de gestion** du FOREM par Thierry Bodson (IW), Jean-François Ramquet (FGTB Liège), Anne-Marie Robert (IW) et Renaud Bierlaire (IW).

La FGTB wallonne est aussi représentée au sein du **Bureau exécutif** par Anne-Marie Robert, effective (IW) et Renaud Bierlaire, suppléant (IW) et au sein du **Comité stratégique** par Thierry Bodson, effectif (IW) et Anne-Marie Robert, suppléante (IW).

LE COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT RÉGIONAL DES RECONVERSIONS COLLECTIVES (CAR)

La FGTB y est représentée par Anne-Marie Robert (IW) et Renaud Bierlaire (IW).

LE COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT DU SUIVI ACTIF DES CHÔMEURS

La FGTB wallonne y est représentée par Jérôme Thiry (IW) et Renaud Bierlaire (IW).

LA COMMISSION CONSULTATIVE D'AGRÈMENT DES MISSIONS RÉGIONALES POUR L'EMPLOI (MIRE)

La FGTB wallonne y est représentée par Renaud Bierlaire, effectif (IW), et Daniel Draguet, suppléant (IW).

LA COMMISSION DES CENTRES D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE (CISP)

La FGTB est représentée par Jérôme Thiry (IW), effectif, et Daniel Draguet (IW), suppléant.

LA COMMISSION CONSULTATIVE ET D'AGRÈMENT DES ENTREPRISES D'ECONOMIE SOCIALE

La FGTB wallonne est représentée au sein de cette Commission par Isabelle Michel (IW) et Gianni Infanti (IW), effectifs ; Michel Mathy (IW) et Aurélie Rigo (CG), suppléants.

LA COMMISSION D'AGRÈMENT DES ENTREPRISES TITRES-SERVICES

La FGTB wallonne y est représentée par Gianni Infanti (IW) et Sébastien Dupanloup (CG), tous deux effectifs, et Michel Mathy (IW) et Laure Homerin (HORVAL), suppléants.)

L'INSTITUT WALLON DE FORMATION EN ALTERNANCE ET DES INDÉPENDANTS ET DES PME (IFAPME)

Les mandats dont dispose la FGTB au sein du **Comité de gestion** sont assumés par Anne-Marie Robert (IW) et Brahim Hilami (CG) en tant que membres effectifs ; Isabelle Michel (IW) et Christiane Cornet (IRW-CGSP Enseignement) et en tant que membres suppléants.

Anne-Marie Robert (IW) est également membre du **Bureau** de l'IFAPME.

LA COMMISSION CHÈQUES

La FGTB wallonne est représentée par Isabelle Michel, effective et présidente (IW) et Jérôme Thiry, suppléant (IW).

LE FONDS POUR LA FORMATION À LA RECHERCHE DANS L'INDUSTRIE ET DANS L'AGRICULTURE (FRIA)

Gianni Infanti (IW) y siège pour la FGTB.



LE CONSEIL D'ORIENTATION DE L'ACADÉMIE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (ARES)

Y siègent pour la FGTB : Anne-Marie Robert (IW) et Isabelle Michel (IW), en tant que membres effectifs ; Nicolas Latteur (IW) et David Lannoy (IW), comme suppléants.

L'OFFICE FRANCOPHONE DE LA FORMATION EN ALTERNANCE (OFFA)

Y siègent pour la FGTB : Anne-Marie Robert (IW), effective et présidente, Isabelle Michel (IW), suppléante.

LA COMMISSION D'AGRÈMENT DU CONGÉ ÉDUCATION PAYÉ

Isabelle Michel (IW) et Jérôme Thiry (IW), effectifs.

Laurent D'Altoé (IW) et Anne-Marie Andrusyszyn (IW), suppléants.

LE SERVICE FRANCOPHONE DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS (SFMQ)

Y siègent à la **chambre des métiers**, pour la FGTB : Anne-Marie Robert (IW), présidente, Guéric Bosmans (CG), Isabelle Michel (IW), Eric Buysens (FGTB Bruxelles), en tant que membres effectifs ; Isabelle Vanhorick (SETCa), Patrick Mertens (HORVAL), Jessica Di Santo (MWB) et Samantha Smith (FGTB Bruxelles) en tant que membres suppléants.

Anne-Marie Robert (IW) y siège à la **chambre de concertation et d'agrément**, en y exerçant la présidence.

LA COMMISSION CONSULTATIVE ET D'AGRÈMENT DES CENTRES DE VALIDATION DES COMPÉTENCES (CODA)

Représentent la FGTB wallonne à la Commission 3 membres effectifs : Salvatore Bellacomo (IW), Eric Buysens (FGTB Bruxelles) et Isabelle Michel, présidente (IW) ; et 3 membres suppléants : Jérôme Thiry (IW), Christiane Cornet (IRW-CGSP Enseignement) et Isabelle Vanhorick (SETCa).

LA COMMISSION CONSULTATIVE D'AGRÈMENT EN MATIÈRE DE PLACEMENT (COPLA)

La FGTB wallonne y est représentée par 2 membres effectifs : Daniel Dragnet (IW) et Francesco Barrera (CG Liège) ; et par 2 membres suppléants : Robert Vertenueil (CG) et Francis Lamberg (SETCa Liège).

La FGTB wallonne est également représentée à la **chambre de concertation** par Daniel Dragnet, effectif (IW), et Renaud Bierlaire, suppléant (IW).

AGENCE WALLONNE DE LA SANTÉ, DE LA PROTECTION SOCIALE, DU HANDICAP ET DES FAMILLES (AViQ)

Conseil général : Thierry Bodson (IW), Sandra Goret (FGTB Mons), Jean-François Ramquet (FGTB Liège) sont effectifs ; Luc Giltay (FGTB Namur), Constantina Papamarinou (FGTB Charleroi) et Michel Mathy (IW) sont suppléants.)

Branche Santé et bien-être : Nicolas Almau (IW) est effectif et Thierry Bodson (IW), suppléant.

Branche Handicap : Raphael Emmanuelidis est effectif et Thierry Bodson (IW) est suppléant.

Branche Famille : Thierry Bodson (IW) et Raphaël Emmanuelidis (IW) sont effectifs, Michel Mathy (IW) et Anne-Marie Robert suppléants.

Conseil de stratégie et de prospective de l'AViQ

Le Conseil de stratégie et de prospective est composé d'un Collège central de stratégie et de prospective et de groupes d'experts.

La FGTB wallonne a désigné comme représentant au Collège central de stratégie et de prospective : Anne-Marie Robert (IW) et Raphaël Emmanuelidis (IW), effectifs, Nicolas Almau (IW) et Laurent D'Altoé (IW), suppléants. Cependant, le Conseil de stratégie et de prospective n'a pas encore été installé.

LE CONSEIL WALLON DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SANTÉ (CWASS)

Le CWASS comporte six Commissions permanentes qui restent officiellement installées, tant que le Conseil de stratégie et de perspectives de l'AViQ n'est pas mis en place. Cependant, peu d'entre elles restent actives et se réunissent encore.

La FGTB dispose de mandats au sein des différentes Commissions.



Commission wallonne des aînés : Michel Vigand, effectif (CGSP), et Nathalie Lionnet, suppléante (SETCa).

Commission wallonne des personnes handicapées : Christian Masai, effectif (SETCa) et Catherine Boël, suppléante (SETCa).

Commission wallonne de la famille : Christian Gentgen, effectif (SETCa) et Catherine Boël, suppléante (SETCa).

Commission wallonne de la santé : Sabine Libert, suppléante (CGSP).

Commission wallonne de l'action sociale : Sandra Delhaye, effective (SETCa) et Christian Masai, suppléant (SETCa).

Commission wallonne de l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère : Anne-Marie Robert (IW), effective et Vice-présidente, Joseph Burnotte (IW), effectif et Marcel Etienne (CWTI), suppléant.

LA COMMISSION D'AGRÈMENT DES SERVICES MÉDICAUX DU TRAVAIL

La FGTB dispose de 2 mandats effectifs assumés par Guy Chandelon (IW) et Heinz Evertz (FAR) ; les 2 mandats suppléants par Anne-Marie Robert (IW) et Gianni Infanti (IW).

LES COMITÉS PARITAIRES FRANCOPHONES DE CONTRÔLE DES SERVICES EXTERNES POUR LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL (SEPPT)

La FGTB wallonne est représentée dans les Comités paritaires des services suivants.

Mensura : Heinz Evertz (FAR), Catherine Mathy (CG Charleroi) et Sophie Behselmann (FGTB Bruxelles).

Arista : Guy Chandelon (IW), Heinz Evertz (FAR) et Philippe Vigneron (CG).

IDEWE : Guy Chandelon (IW), Emmanuel Cannella (SETCa), Heinz Evertz (FAR).

CESI : Pierina Sorgi (HORVAL Liège), Philippe Vigneron (CG) et Guy Chandelon (IW) et Heinz Evertz (FAR).

Attentia : Jean-Louis Fuya (FGTB), Vincent Puzzo (MWB), Heinz Evertz (FAR).

Securex : Guy Chandelon (IW), Heinz Evertz (FAR).

Provikmo : Heinz Evertz (FAR), Philippe Niesette (MWB Verviers), Guy Chandelon (IW), effectifs ; Philippe Schmitz (MWB) et André Martin (MWB), suppléants.

LES COMITÉS D'AVIS DES SERVICES EXTERNES POUR LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL (SEPPT)

La FGTB wallonne est représentée dans les Comités d'avis suivants.

Provikmo : Heinz Evertz (FAR).

CESI : Philippe Vigneron (CG).

Securex : Heinz Evertz (FAR).

LE CONSEIL WALLON DE L'ÉGALITÉ ENTRE HOMMES ET FEMMES (CWEHF)

La FGTB dispose de 3 mandats effectifs : Joseph Burnotte (IW), Jeanne Michiels (CGSP) et Mariet Vanderstukken (SETCa Charleroi) ; et de 3 mandats suppléants : Sandra Delhaye (SETCa Liège), Selena Carbonero (MWB) et Daniel Richard (FGTB Verviers).

LE CONSEIL D'AVIS DE L'OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE (ONE)

Le mandat FGTB est assumé par Raphaël Emmanuelidis (IW).

LIRE & ECRIRE

Au niveau wallon, Luc Giltay (FGTB Namur) est co-président et Magali Macours (FGTB Liège) est membre du bureau.

Au niveau communautaire, Luc Giltay (FGTB Namur) et Magali Macours (FGTB Liège) sont administrateurs et Luc Giltay est également trésorier.

LE CONSEIL DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (CEF)

La FGTB y est représentée au sein de la **chambre de la formation**.

Effectifs : Roland Speeckaert (FGTB Bruxelles), Bernard Decommer (CGSP) et Anne-Marie Robert (IW).

Suppléants : Samantha Smith (FGTB Bruxelles), Pascal Chardome (CGSP) et Isabelle Michel (IW).

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

La FGTB y est représentée par Joan Lismont, effectif (SETCa -SEL).

LE COMITÉ DE PILOTAGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN ALTERNANCE (COPIL)

La FGTB y est représentée par Sophie Goldmann (SETCa-Sel).

L'AGENCE POUR L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La FGTB y est représentée par Stéphanie Bertrand, effective (CGSP) et Sophie Goldmann, suppléante (SETCa-SEL).

LES HAUTES ÉCOLES

Conseils d'administration Hautes écoles

Haute Ecole du Hainaut : Philippe Jonas (CGSP Enseignement).

Haute Ecole Albert Jacquart : Stéphanie Bertrand (CGSP Enseignement).

Haute Ecole Robert Schuman : Yves Braconnier (CGSP Enseignement).

Haute Ecole Charlemagne : Francis Closon (CGSP Enseignement).

Commissions de la chambre des Hautes écoles et de l'enseignement de promotion sociale

Agronomie : Pénélope Fiszman (SETCa-SEL).

Economie : Sophie Goldmann (SETCa-SEL).

Pédagogique : Joan Lismont (SETCa-SEL).

Traducteur-interprète : Sophie Goldman (SETCa-SEL).

LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES UNIVERSITÉS DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Université de Liège : Egidio Di Panfilo (SETCa Liège).

UMons : Gianni Infanti (IW).

LE CONSEIL DE LA JEUNESSE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE (CJCF)

Les Jeunes FGTB disposent d'un mandat à l'**Assemblée générale**, occupé par Gérald Renier.

LA COMMISSION CONSULTATIVE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE (CCOJ)

Les Jeunes FGTB y disposent d'un mandat suppléant occupé par Angela Schiacchitano.

LA FÉDÉRATION DES JEUNES SOCIALISTES ET PROGRESSISTES (PROJEUNES)

Les Jeunes FGTB disposent de deux mandats au sein de l'**Assemblée générale** et de deux mandats au sein du **Conseil d'administration**. Le mandat effectif est occupé par Angela Sciacchitano, le mandat suppléant est laissé vacant par Alexandre Govaerts.

LE CONSEIL WALLON POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CWEDD)

Les mandats de la FGTB y sont exercés par Lydie Gaudier (IW), membre effective (IW) et Jean-Luc Belot (IW), membre suppléant.



LE RÉSEAU WALLON POUR L'ACCÈS DURABLE À L'ÉNERGIE (RWAE)

Lydie Gaudier (IW) est membre du **Bureau** et de l'**Assemblée générale** et exerce la vice-présidence.

LA COMMISSION DES DÉCHETS

Le mandat de la FGTB est exercé par Evelyne Jadoul (IW), effective, et Jean-Luc Dossin (IW), suppléant.

LE COMITÉ DE CONTRÔLE DE L'EAU

La FGTB y est représentée par Joël Thône (CGSP), effectif, Jean-Claude Vandermeeren (IW), effectif, Evelyne Jadoul (IW), suppléante, et Martine Ugolini (CGSP Admi - Liège), suppléante.

Jean-Claude Vandermeeren préside ce Comité.

LA COMMISSION CONSULTATIVE DE L'EAU

La FGTB y est représentée par Lydie Gaudier (IW), effective, et Gianni Infanti (IW), suppléant.

L'OFFICE ÉCONOMIQUE WALLON DU BOIS

La FGTB dispose, au sein du Conseil d'administration, d'un mandat occupé par Andrea Della Vecchia (CG).

LA SOCIÉTÉ RÉGIONALE WALLONNE DU TRANSPORT (SRWT)

La FGTB est représentée au sein du **Conseil d'administration** par Laurent Pirnay (CGSP).

LA COMMISSION DU PLAN MOBILISATEUR DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (PMTIC)

La FGTB y est représentée par Jérôme Thiry (IW), membre effectif et Vice-président, et Isabelle Michel (IW), membre suppléante.

LA COMMISSION RÉGIONALE WALLONNE DES MARCHÉS PUBLICS

La FGTB y est représentée par Benoît Simonet (Propage-s), effectif, et Michel Mathy (IW), suppléant.

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FISCALITÉ ET DES FINANCES DE WALLONIE

La FGTB y est représentée par Gianni Infanti (IW).

LE CONSEIL WALLON DE L'ÉVALUATION, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA STATISTIQUE (CWEPS)

La FGTB y est représentée par Gianni Infanti (IW), effectif, et Anne-Marie Robert (IW), suppléante.

Gianni Infanti (IW) assume la vice-présidence.

L'INSTITUT SCIENTIFIQUE DE SERVICE PUBLIC EN RÉGION WALLONNE (ISSEP)

Deux représentants du CESW siègent au **Comité d'accompagnement** de l'Institut, dont un issu de l'UWE et l'autre de la FGTB wallonne (Gianni Infanti).

LE CONSEIL DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE (CPS)

La FGTB y est représentée par 4 membres effectifs : José Sterkendries (CGSP), Olivier Flohimont (CG Liège), Gianni Infanti (IW) et Eric Perpete (SETCa) ; et par 4 membres suppléants : Christiane Cornet (IRW-CGSP Enseignement), Pierre Gillis (CGSP), Michel Mathy (IW) et Constantina Papamarinou (FGTB Charleroi).

Gianni Infanti (IW) assume la présidence du CPS.



LA COORDINATION ET INITIATIVES POUR ET AVEC LES RÉFUGIÉS ET ÉTRANGERS (CIRÉ)

Marcel Etienne (CW/TI) et Maurizio Vitullo (IW) représentent la FGTB wallonne à l'**Assemblée générale**.

Marcel Etienne est également membre du **Conseil d'administration** et du **Bureau**.

Marcel Etienne est Vice-président de la CIRÉ.

Le CEPAG est représenté à l'**Assemblée générale** par Joseph Burnotte et Khalid Gaa et au **Conseil d'Administration** par Jojo Burnotte.

LE CONSEIL CONSULTATIF POUR L'OCCUPATION DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS (CCOTE)

La FGTB wallonne est représentée dans cette instance par Marcel Etienne (CW/TI), membre effectif, et par Joseph Burnotte (IW) et Anne-Marie Robert (IW), membres suppléants.

LE CONSEIL WALLONIE-BRUXELLES DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE (CWBCI)

La FGTB wallonne a un mandat effectif assuré par Maurizio Vitullo (IW), un mandat suppléant détenu par Céline Moreau (IW) et un mandat coopté assuré par Laurent Atsou (FGTB fédérale).

LE CENTRE NATIONAL DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT-11.11.11 (CNCD-11.11.11)

Membre du CNCD, la FGTB wallonne dispose d'un mandat au sein du **Conseil d'administration** et d'un mandat au sein de l'**Assemblée générale**. Ils sont tous deux assurés par Estelle Ceulemans (CG).

Le CEPAG y est représenté à l'**Assemblée générale** par Jojo Burnotte.

SOLIDARITÉ SOCIALISTE (SOLSOC)

La FGTB wallonne possède 2 mandats à l'**Assemblée générale** : Thierry Bodson (IW) et Jean-François Ramquet (IW).

Jean-François Ramquet (FGTB Liège) est également membre du **Conseil d'administration**, du **Bureau exécutif** et en assume la Vice-présidence.

LA FRANCOPHONIE SYNDICALE (FS/CISL)

Membre de la Francophonie syndicale, la FGTB wallonne détient un mandat au sein de l'**Assemblée générale** et un mandat au sein du **Conseil consultatif**, tous deux occupés par Thierry Bodson (IW).

Elle est également représentée au sein du Comité technique par Maurizio Vitullo (IW).

LA COORDINATION NATIONALE D'ACTION POUR LA PAIX ET LA DÉMOCRATIE (CNAPD)

Membres de la CNAPD, les Jeunes FGTB disposent à l'**Assemblée générale** d'un mandat effectif détenu par Gérald Renier et d'un mandat suppléant détenu par Sylvain Michiels.

Certaines Régionales de la FGTB participent aux coordinations régionales de la CNAPD.

PLACE PUBLIQUE

1 EXPRESSIONS

Les pages qui suivent proposent un relevé non exhaustif des principales expressions de la FGTB wallonne du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2017.

« Transfert d'une partie des moyens du FESC à la gestion globale de la sécu : un hold-up en bonne et due forme ! »

13 janvier 2014 | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le FESC, Fonds des équipements et des services collectifs est, suite à la 6^e réforme de l'Etat, transféré vers les Communautés. Pour la FGTB wallonne et les Femmes prévoyantes socialistes, il est déplorable que des moyens destinés à l'accueil de l'enfance, sur base d'un accord des interlocuteurs sociaux et du prélèvement d'une cotisation affectée, soient versés dans la gestion globale... Alors que le subventionnement est insuffisant et que les besoins restent importants.

« La tarification progressive de l'énergie, une première étape à franchir par le gouvernement ! »

15 janvier 2014 | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La FGTB wallonne, conformément aux Résolutions de son Congrès extraordinaire du 7 février 2013 consacré à la 6^e réforme de l'Etat, réaffirme ici son attachement à une tarification progressive et solidaire de l'énergie. En effet, ce principe constitue un progrès, social et environnemental, qui s'inscrit dans la juste transition de l'économie vers une société bas carbone.

« Réfugiés afghans : stop aux expulsions vers la mort ! »

30 janvier 2014 | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le gouvernement fédéral reste sourd aux appels des associations et syndicats sur la situation en Afghanistan. Pour preuve, l'expulsion d'un ressortissant afghan vers son pays en guerre, le 28 janvier 2014. La FGTB wallonne demande au Parti socialiste et au Premier ministre de peser de tout leur poids pour que les dossiers d'asile soient traités correctement, et ce en appliquant le principe de précaution.

« Saint-Valentin : les femmes mal aimées mais bien baisées ! »

13 février 2014 | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un titre choc, relayé dans la presse, à hauteur de l'attaque contre les femmes. En effet, la réforme des allocations d'insertion touche les femmes beaucoup plus violemment que les hommes. La FGTB wallonne exige le retrait pur et simple de cette réforme injuste. Le Bureau des femmes de la FGTB wallonne déplore que l'engagement de la ministre de l'Emploi concernant l'égalité femmes-hommes passe à la trappe dans le dossier brûlant des allocations d'insertion.

« 17 mobilisations contre l'exclusion des sans emploi et la précarisation du marché du travail »

7 mars 2014 | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Depuis le mois de janvier, les exclusions des chômeurs font les gros titres. La FGTB wallonne se mobilise largement sur cette nouvelle injustice dont sont victimes les sans emploi. En télé, radio et dans les journaux, les chiffres avancés par la FGTB wallonne sont mis en avant.

La presse est informée des mobilisations de la FGTB (neuf en Wallonie) contre la limitation des allocations d'insertion dans le temps. Si la mesure est maintenue, ce sera un véritable bain de sang social : 50.000 travailleurs sans emploi se verront exclus du chômage au 1^{er} janvier 2015.

Assemblée générale des pensionnés & prépensionnés

13 mars 2014 | ACTION

Réunis à Sambreville pour leur assemblée annuelle, 500 pensionnés et prépensionnés de la FGTB wallonne ont déploré la perte, en dix ans, de près de 30 % de leur pouvoir d'achat. Ils demandent le renforcement et l'amélioration de notre système de pensions par répartition, basé sur la solidarité. Pour la FGTB, la situation est « catastrophique » car les pensions des Belges sont parmi les plus basses d'Europe et un pensionné sur trois vit sous le seuil de pauvreté.

La presse, invitée à suivre les débats, a relayé les revendications des pensionnés et recueilli des témoignages illustrant la difficile situation de nos aînés.

« Chômage : la FGTB wallonne et la CSC dénoncent la désinformation patronale »

28 mars 2014 | LETTRE OUVERTE

Philippe Godfroid, président de l'Union des Classes moyennes, s'est fendu d'un éditorial édifiant sur la « chasse aux chômeurs ». Outre son ton méprisant à l'égard des demandeurs d'emploi, cet article se caractérise par ses nombreuses inexactitudes et approximations. Dans une lettre ouverte, le Secrétaire général de la FGTB wallonne et le Secrétaire national de la CSC (en charge de la CSC wallonne) ont invité Philippe Godfroid à « réviser ses dossiers ».

« Chômage : enfin quelques avancées, restons mobilisés »

30 avril 2014 | ACTION

Grâce aux mobilisations de la FGTB, une série d'assouplissements ont été obtenus dans le cadre de la limitation dans le temps des allocations d'insertion. Ils concernent certains demandeurs d'emploi présentant une inaptitude de 33 % ou problèmes mentaux ou psychologiques, les travailleurs à temps partiel bénéficiant d'une allocation de garantie de revenu ainsi que ceux ayant connu des périodes de travail ou de formation. S'il est difficile de chiffrer exactement l'impact de ces dérogations, la FGTB wallonne estime néanmoins que le nombre d'exclusions devrait passer de 55.000 à environ 30.000. Cependant, elle ne peut se satisfaire de ces sursis temporaires. C'est le principe de la limitation dans le temps des allocations d'insertion que notre organisation et ses militants ont combattu et combattent encore.

« La FGTB wallonne et la FGTB de Bruxelles s'affichent contre le sexisme »

5 mai 2014 | CAMPAGNE

Les deux Interrégionales de la FGTB lancent, avec le CEPAG, une campagne pour dénoncer le sexisme dont les femmes sont encore trop souvent victimes. A cette occasion, les responsables syndicaux se sont « affichés » contre le sexisme pour le visuel de la campagne.

Elections fédérales

25 mai 2014 | ACTU

Que ce soit durant la période pré-électorale ou durant la formation des gouvernements fédéral et wallon, la presse a été très demandeuse du point de vue et de l'analyse de la FGTB wallonne. « Coalition de kamikazes », « gouvernement de menteurs », « gouvernement des patrons et des riches »... la FGTB wallonne a multiplié les avertissements face à une coalition fédérale inédite où la seule formation politique représentative des francophones est... le MR.

« Delhaize : un « plan d'avenir » qui anéantit celui de 2.500 travailleurs »

12 juin 2014 | MOTION DE SOUTIEN

Dans la jungle, terrible jungle de la rentabilité, le lion Delhaize n'hésite pas à sacrifier ses salariés. Face à une perte de parts de marché, la direction de Delhaize ne pointe qu'une solution : la réduction du coût salarial. Bilan des opérations : 14 magasins fermés et 2.500 travailleurs licenciés. Pendant ce temps, l'entreprise continue à engranger des bénéfices et les dividendes versés aux actionnaires ne faiblissent pas. La FGTB wallonne manifeste tout son soutien aux travailleurs concernés et à leur famille. Elle se déclare solidaire de toutes les actions syndicales prises pour atténuer l'impact de ce drame social et soutient toute initiative politique visant à endiguer les licenciements boursiers dans les entreprises bénéficiaires.

« Succession d'Anne Demelenne »

10 juillet 2014 | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La presse est informée de la fin du dépôt des candidatures officielles pour la succession de la Secrétaire générale de la FGTB fédérale et Présidente de la FGTB wallonne, Anne Demelenne. Le Bureau de l'Interrégionale wallonne de la FGTB a acté trois candidatures : Estelle Ceulemans, Marc Goblet et Laurent Pirnay. Un consensus autour d'un.e candidat.e sera recherché.

Jean-François Tamellini, Secrétaire fédéral francophone et candidat à sa propre succession, n'est pas contesté dans le cadre de sa réélection. C'est le Congrès de la FGTB wallonne du 18 septembre 2014 qui procédera à la désignation et au parrainage du/de la candidat.e.

20.000 Wallons exclus du chômage

15 septembre 2014 | ACTU

La presse s'empare une nouvelle fois du dossier « exclusions » et annonce les chiffres avancés par la FGTB wallonne : 20.000 Wallons seront exclus du chômage en 2015.

Congrès statutaire

18 septembre 2014 | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La FGTB wallonne a invité la presse à assister à la conclusion de ses travaux et au résumé des Orientations politiques votées par le Congrès. Sous le titre « Wallonie : les clés du changement », le Congrès a défini les orientations politiques pour les quatre années à venir. Un changement qui passe, entre autres, par une fiscalité plus juste, le renforcement des services publics et de la sécurité sociale, la régulation du capital, la réduction collective du temps de travail, la planification de l'économie wallonne, une attention particulière aux transferts de compétences...

Le Congrès a également procédé au parrainage des candidats francophones aux postes de Secrétaires fédéraux : Marc Goblet à la succession d'Anne Demelenne et Jean-François Tamellini à sa propre succession. Tous deux ont été soutenus à l'unanimité.

« Soutien aux travailleurs de BM&S »

25 septembre 2014 | MOTION DE SOUTIEN

La FGTB wallonne exprime toute sa solidarité avec les travailleurs de BM&S, en grève depuis 6 semaines. Une lutte pour la réintégration de deux délégués FGTB licenciés sous des motifs fallacieux mais aussi contre l'arrêt brutal du contrat de trois intérimaires. Ce conflit social reflète un contexte où de plus en plus d'employeurs se croient autorisés à bafouer les lois ainsi que les droits des travailleurs et de leurs représentants. Le recours systématique à la sous-traitance est également pointé du doigt.

« Delhaiziens : mal payés, mal traités »

14 octobre 2014 | MOTION DE SOUTIEN

Face à la lutte pour leur emploi et le respect de leurs conditions de travail, la FGTB wallonne réitère sa solidarité envers les travailleuses et travailleurs de Delhaize. Le mépris de la direction est flagrant : non contente de poursuivre son plan de licenciements, elle a annoncé ses nouvelles mesures, véritables régressions sociales. Les travailleurs risquent de perdre 10 à 15 % de leur salaire.

« ACiDe : briser le cercle vicieux de la dette et de l'austérité »

16 octobre 2014 | CONFÉRENCE DE PRESSE

La presse est invitée à découvrir que des alternatives aux mesures d'austérité, socialement inacceptables et économiquement inefficaces, existent. Parmi ces alternatives, des comités locaux, réunis sous la plateforme ACiDe (Audit citoyen de la dette en Belgique), veulent passer les finances de leurs communes à la loupe et proposent une solution concrète et inédite en Belgique : un audit citoyen de la dette. Une conférence de presse organisée avec le CEPAG et le CADTM.

Droit de réponse à La Libre

4 novembre 2014 | RÉACTION

La FGTB wallonne oppose le démenti le plus ferme aux allégations parues dans un article de *La Libre* (du 4 novembre 2014) : « *Tous à la manif jeudi : les syndicats sont généreux* ». La FGTB wallonne s'insurge contre ces accusations sans fondement, malheureusement révélatrices d'un climat d'antisindicalisme primaire qui finit par dériver vers la calomnie pure et simple.

La FGTB wallonne dénonce les projets d'économie budgétaire du gouvernement wallon

18 novembre 2014 | ACTU

Dans un courrier envoyé au ministre-président de la Région wallonne, et relayé par la presse, la FGTB wallonne dénonce les projets d'économie de la coalition PS-cdH. Titres-services, aides au logement, recrutement des fonctionnaires... Autant de mesures restrictives qui annoncent un cadre budgétaire wallon insoutenable. Et si ces mesures se concrétisent, les conséquences sur les politiques sociales seront désastreuses. La concertation sociale wallonne risque aussi d'être mise en péril.

La FGTB wallonne dénonce les nouvelles mesures portant atteinte au système de prépensions

24 novembre 2014 | ACTU

Le travailleur qui basculera, à l'âge de 58 ans, dans le nouveau système de chômage à partir de 2017 perdra en moyenne 41.000 € par rapport à ce dont il aurait pu bénéficier durant les sept ans dans le régime actuel de prépension, jusqu'à la pension légale. Et la FGTB wallonne de souligner que le régime actuel a permis que certaines régions ne soient mises « à feu et à sang » après les licenciements à Carsid, Arcelor ou Caterpillar. Et pendant ce temps, le gouvernement refuse d'ouvrir ces mesures à la concertation.

« Les femmes dans la ligne de mire du gouvernement Michel »

30 octobre 2014 | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Suppression de l'allocation de garantie de revenu, coupes claires dans les budgets des soins de santé et des services publics, restrictions des conditions d'accès aux allocations d'insertion, aucun plan pour la création de nouveaux emplois... Le gouvernement dit vouloir travailler à l'égalité de genre... C'est mal parti !

Tribune dans L'Humanité Dimanche

15 décembre 2014 | ACTU

Après la manifestation nationale du 6 novembre, le journal communiste français s'interroge sur les raisons pour lesquelles la Belgique s'engage dans la résistance sociale. Pour la FGTB wallonne, il s'agit de dire « *Non à la résignation, oui à la résistance !* ».

« Plus de 30.000 chômeurs francophones vont perdre leurs allocations à partir de janvier »

18 décembre 2014 | ACTU

La presse revient sur les exclusions du chômage. En 2015, les exclus wallons et bruxellois se compteront par dizaines de milliers. Les journaux du groupe *Sudpresse* font le détail de ces exclusions, commune par commune.



Non aux compteurs à budget

27 mars 2015 | CARTE BLANCHE

Les organisations membres du RWADE, dont la FGTB wallonne, ont publié dans *Le Soir* une carte blanche sur la suppression des compteurs à budget. « *La Région wallonne a fait le choix d'imposer les compteurs à budget aux ménages en difficulté de paiement. Une facilité pour les fournisseurs, mais un choix coûteux pour les consommateurs : plus de 43 millions d'EUR ont été répercutés sur la facture des Wallons en 2013 et ce budget augmente chaque année. Ces 43 millions devraient plutôt servir à l'amélioration de la performance énergétique des logements.* »

« Budget : la FGTB wallonne refuse que les citoyens paient la note »

Avril 2015 | CAMPAGNE

Fin mars, le gouvernement fédéral a revu son budget et a décidé de faire porter deux tiers de l'effort sur le dos des Régions. Pour la Wallonie, cela signifie 250 millions d'EUR d'économies supplémentaires, ce qui porte la facture totale de l'austérité à un milliard. Derrière ces chiffres qui donnent le tournis, se cachent des réalités très concrètes qui nous toucheront au quotidien. Pour la FGTB wallonne, une chose est claire : pas question de faire payer la note aux citoyens ! Et elle l'a fait savoir en organisant une distribution de tracts mais aussi en s'exprimant dans les pages du *Soir*. Le Secrétaire général de la FGTB wallonne y estime qu'il va falloir « *oser faire des choix* »...

« Quelles conséquences du TTIP pour nos pouvoirs locaux et nos entreprises ? »

17 avril 2015 | CONFÉRENCE DE PRESSE

La presse est invitée dans la cuisine « hors grand marché transatlantique »... pour un repas interdit ! Au menu : poulet fermier et légumes locaux et de saison... Tant qu'il est encore possible de proposer une cuisine de qualité car, bientôt, ce type d'initiative risque d'être attaqué en justice par les multinationales de l'agroalimentaire.

Une conférence de presse durant laquelle sont intervenus un cuisinier de centre hospitalier, une gestionnaire de cuisines collectives, des bourgmestres ayant soutenu une motion contre le TTIP, le Secrétaire général de la FGTB wallonne et le porte-parole de la plateforme No-Transat.

« Motion de la Commission des travailleurs immigrés sur l'accès au marché du travail et aux systèmes de sécurité sociale »

6 mai 2015 | MOTION

En réaction à la déclaration du premier vice-président de la Commission européenne sur la fin du couplage entre marché du travail et systèmes de sécurité sociale, la Commission des travailleurs immigrés de la FGTB wallonne demande à connaître l'incidence de cette déclaration sur la mise en œuvre future, par la Commission européenne, des traités et chartes déjà ratifiés par l'Europe ainsi que de ses directives et règlements portant sur l'emploi, la libre circulation et la protection sociale.

« FGTB et CSC s'opposent au nouvel OIP Santé-Familles »

2 juillet 2015 | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FGTB et CSC wallonnes dénoncent la marginalisation des interlocuteurs sociaux dans la nouvelle structure proposée par le gouvernement wallon, structure visant à accueillir les matières transférées dans le cadre de la 6^e réforme de l'Etat, en ce qui concerne les soins de santé et les allocations familiales. Le gouvernement wallon s'était pourtant engagé à respecter le modèle de gestion paritaire présent au niveau fédéral. Par ailleurs, la proposition sur la table du gouvernement réforme la fonction consultative sur les matières concernées en laissant la part belle aux opérateurs du secteur sans réellement prendre en compte les organisations représentatives des travailleurs et des employeurs, alors que ce sont pourtant ceux-ci qui financent à titre principal la sécurité sociale. En outre, les organisations syndicales restent le meilleur interlocuteur pour garantir la qualité et l'accessibilité des soins et services ainsi que le bien-être des travailleurs. FGTB et CSC wallonnes demandent au gouvernement wallon de respecter ses engagements quant à la gestion paritaire en Wallonie des matières issues de la sécurité sociale fédérale.

L'impact négatif du tax shift sur les Régions

17 juillet 2015 | ACTU

Dans une interview accordée au *Vif/L'Express*, le Secrétaire général de la FGTB wallonne tire la sonnette d'alarme : avec la nouvelle loi de financement, les Régions paieraient un lourd tribut budgétaire à une baisse des charges sur le travail. Wallonie et Bruxelles doivent être associées à la négociation fiscale.

Rentrée politique de la FGTB wallonne

17 septembre 2015 | ACTU

Quatrième rentrée politique pour la FGTB wallonne. Au menu : les agressions qui frappent le monde du travail au terme d'une première année de gouvernement Michel. L'escroquerie intellectuelle du tax shift n'est plus à démontrer et, pour la FGTB wallonne, il est temps que le gouvernement wallon active le levier de l'autonomie fiscale, passe à la vitesse supérieure en matière de politique d'emploi et mette sur pied un Bureau du Plan wallon, pour anticiper les mutations socio-économiques.

La politique fédérale particulièrement défavorable à la Wallonie, aux Wallonnes et Wallons est également pointée du doigt. Ceci confirme l'absence de poids de Charles Michel dans ce gouvernement sous influence de la droite et de l'extrême droite flamande.

Les alternatives de la FGTB et de Solidaris à la politique du gouvernement

1^{er} octobre 2015 | ACTU

Dans un entretien accordé au *Soir* et à *Sudpresse*, FGTB et Solidaris s'unissent, de manière inédite, pour proposer des solutions alternatives à la profonde crise économique du moment. Affaiblissement de la sécurité sociale et des services publics ; concertation sociale bafouée ; pensionnés délaissés... Face à ces constats préoccupants, les deux organisations veulent porter, ensemble, un autre modèle de société. Parmi les propositions avancées : la réduction collective du temps de travail et la globalisation des revenus.

Les cellules de reconversion

13 octobre 2015 | ACTU

L'Echo s'intéresse aux cellules de reconversion. Le taux d'insertion des 87 cellules de reconversion que compte la Wallonie s'élève à 65 %. Mais, comme l'indique la FGTB wallonne, les restrictions d'accès à la prépension risquent de faire baisser ce taux.

Droit de grève

25 octobre 2015 | ACTU

Après la controverse sur les blocages d'autoroutes en région liégeoise lors des actions du 19 octobre, le Secrétaire général de la FGTB wallonne indique que des réflexions sur de nouvelles actions seront menées. Sur le plateau du débat du dimanche de la *RTBF*, il a rappelé qu'aucun appel à des barrages bloquants n'avait été lancé.

« Asile en crise »

13 novembre 2015 | ACTION

Les travailleurs du secteur de l'asile (FGTB et CSC) rouvrent symboliquement le centre Fedasil de Virton fermé en janvier par le gouvernement Michel.

L'objectif ? Dénoncer la précarisation de leurs conditions de travail, la détérioration de l'accueil des demandeurs d'asile, les restrictions budgétaires et les menaces de privatisation qui planent sur le secteur.

Suppression de la Communauté française

9 novembre 2015 | ACTU

Le Secrétaire général de la FGTB wallonne plaide, dans les colonnes du *Soir*, pour la suppression de la Communauté française (Fédération Wallonie-Bruxelles), dont les compétences seraient alors dévolues aux Régions. Une demande axée sur un fonctionnement plus efficace, plus cohérent de la matière socio-économique.

« Solidarité avec les cheminots »

7 janvier 2016 | MOTION DE SOUTIEN

La FGTB wallonne soutient les cheminots dans leur combat contre les mesures du gouvernement fédéral et salue le succès et le bon déroulement de la grève dans le Sud du pays. Consciente que les attaques contre les cheminots sont une attaque contre l'ensemble des services publics, la FGTB réitère toute sa solidarité avec les cheminots de la SNCB.

Le débat sur la réduction du temps de travail est relancé

18 janvier 2016 | ACTION

La presse relaie le débat, relancé à gauche, sur la réduction du temps de travail. Un débat également mené au sein de la FGTB wallonne.

« Soutien aux syndicalistes victimes de la répression »

21 janvier 2016 | MOTION DE SOUTIEN

La FGTB wallonne tient à apporter tout son soutien aux syndicalistes menacés par des politiques répressives et antidémocratiques, en Europe et partout dans le monde. Les politiques austéritaires se doublent de mesures destinées à museler les mouvements sociaux et syndicaux. Face à la colère grandissante des travailleurs, les gouvernements tentent d'étouffer toute forme d'opposition. Une politique qui contraste avec l'impunité totale dont jouissent les grands fraudeurs fiscaux, les patrons voyous et certaines multinationales sans scrupules. Une dérive inquiétante qui risque, si elle n'est pas farouchement combattue, d'en provoquer d'autres...

Une politique fédérale antiwallonne

17 février 2016 | ACTU

Dans *La Libre*, le Secrétaire général de la FGTB wallonne dénonce la politique fédérale antiwallonne. La FGTB wallonne a évalué l'impact de la politique menée au gouvernement fédéral sur les trois Régions : dans de nombreux cas, la Wallonie est davantage pénalisée que la Flandre.

« Alliance patrimoine/emploi : c'est la deuxième fois que le ministre Prévot oublie les syndicats »

24 février 2016 | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le ministre wallon des Travaux publics, de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine a l'ambition de faire de la rénovation des monuments classés en Wallonie « un levier pour stimuler l'emploi dans le secteur de la construction ». Une initiative saluée par la FGTB wallonne qui, toutefois, déplore le fait que le ministre Prévot semble vouloir éviter de consulter les syndicats. Pour la deuxième fois, le ministre tient les syndicats à l'écart d'une réflexion ambitieuse, tant pour le déploiement de la Région que pour la création d'emplois. A l'heure où le gouvernement wallon demande aux organisations syndicales de faire des propositions pour renforcer le dialogue social, la FGTB wallonne regrette le peu de cas fait de la concertation par le ministre.

« 21,5 % des exclus du chômage en Belgique sont liégeois »

29 février 2016 | ACTU

La Meuse (Sudpresse) relaie, une nouvelle fois, l'exclusion du chômage dénoncée par la FGTB wallonne, une mesure injuste socialement qui pénalise davantage la Wallonie et Bruxelles.

« A travail égal, salaire égal »

17 mars 2016 | ACTU

A l'occasion de l'exposition « Femmes en colère », organisée pour les 50 ans de la grève des travailleuses de la FN Herstal, une rencontre avec le journal *L'Avenir* a été organisée pour montrer que le combat pour l'égalité salariale est encore et toujours d'actualité.

Réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi en Wallonie

25 avril 2016 | ACTU

Quatre mois après la réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, la FGTB wallonne dénonce, dans *Sudpresse*, que des travailleurs reçoivent des convocations abusives de la part du FOREM en raison de problèmes pratiques.

« Allocataires d'insertion : le bilan des exclusions, leur impact sur la Wallonie »

27 avril 2016 | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2016 est le moment de tirer le bilan des mesures ciblant les allocataires d'insertion. Et dans ce dossier, la FGTB wallonne aurait préféré avoir tort... Mais ses prévisions étaient exactes : deux tiers des exclus sont des excluEs et la Wallonie est de loin la première Région touchée. Mais il ne s'agit pas de s'arrêter à ce constat. Derrière la flagrante inégalité entre les Régions du pays, se cache une autre disparité : celle entre communes riches et communes pauvres. Ces constats désastreux n'ont pas empêché le gouvernement Michel d'aggraver la situation en instaurant de nouvelles restrictions d'accès aux allocations d'insertion.

L'information est relayée massivement dans la presse et la revendication de retrait de la limitation des allocations d'insertion est mise en exergue.

Appel à l'action

1^{er} mai 2016 | ACTU

Dans ses expressions en marge du 1^{er} mai, la FGTB wallonne appelle à la mobilisation notamment face au projet du ministre fédéral de l'Emploi, le démocrate chrétien Kris Peeters. La presse relaie cette volonté du syndicat de relancer un plan d'action et de mobilisation avec, en point d'orgue, la manifestation nationale du 24 mai. La grève générale est envisagée pour s'opposer au « gouvernement de menteurs ».

« Soutien aux agents pénitentiaires en lutte pour des conditions de travail décentes »

12 mai 2016 | MOTION DE SOUTIEN

La FGTB wallonne soutient les agents pénitentiaires en lutte pour des conditions de travail décentes, face à la situation scandaleuse vécue dans les prisons du pays. Elle demande au Premier ministre, Charles Michel, d'enfin prendre ses responsabilités et de trouver, au plus vite, en concertation avec les syndicats, une solution à la crise insoutenable que traversent les agents pénitentiaires et les prisonniers.

L'allocation universelle, fausse bonne idée

8 juin 2016 | ACTU

Le ministre-président de la Wallonie, Paul Magnette, déclare à *La Libre* que l'allocation universelle est « *le sens de l'histoire* », convaincu qu'on passera un jour « *du régime de sécurité sociale au régime de l'allocation universelle* ». La FGTB wallonne réagit et déclare son étonnement sur le soutien de la gauche à ce type d'idées. Pour son Secrétaire général : « *l'allocation universelle ne pourra jamais remplacer tout l'édifice de la sécurité sociale* ».

« Nous sommes tous des agents de la fonction publique »

10 juin 2016 | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Transports en commun, école, justice, police, administrations, accueil de la petite enfance, Poste, routes... Nous sommes toutes et tous concernés. La FGTB wallonne réitère toute sa solidarité avec les agents en lutte depuis des semaines pour faire respecter leurs conditions de travail et, par conséquent, la qualité et la pérennité du service public.

Chômeurs privés d'allocation d'insertion

21 juin 2016 | ACTU

Dans les colonnes de *Sudpresse*, le profil des chômeurs privés d'allocation d'insertion est dressé sur base de l'analyse de la FGTB wallonne.

« Soutien aux organisations syndicales françaises en lutte contre la loi Travail »

23 juin 2016 | MOTION DE SOUTIEN

La menace d'interdiction qui a pesé jusqu'à la dernière minute sur la manifestation contre la « loi Travail » en France est scandaleuse. Quand la patrie des droits de l'Homme envisage la censure syndicale, l'heure est grave. La FGTB wallonne voit dans la « loi Travail » la sœur jumelle du projet de loi de Kris Peeters, ministre fédéral de l'Emploi. Il est plus que jamais nécessaire d'unir nos forces au niveau européen.

Rentrée politique de la FGTB wallonne

15 septembre 2016 | ACTU

A l'occasion de la rentrée politique, le Secrétaire général estime que, deux semaines après l'annonce de la fermeture de Caterpillar Gosselies, il est temps de passer de la parole aux actes. Pour la FGTB wallonne, il est étonnant de voir le gouvernement fédéral persister dans sa volonté de renforcer la flexibilité du travail et de réviser la loi de 1996. Pourtant, le dossier Caterpillar a démontré que, malgré les efforts des travailleurs en la matière, une multinationale délocalise au nom de la concurrence entre ses sites et de dividendes plus rémunérateurs.

À l'Union wallonne des entreprises, la FGTB wallonne demande d'au moins accepter de discuter du conditionnement des aides, avec sanction, pour les entreprises qui n'auraient pas respecté leurs engagements. La FGTB wallonne souhaite aussi la mise en place d'une cellule d'anticipation des chocs tels que celui de Caterpillar.

Par ailleurs, l'économie wallonne reste trop dépendante de quelques grandes entreprises. Une politique industrielle de la diversification doit donc venir compléter le Plan Marshall. La Région aurait aussi tout intérêt à davantage investir dans le tourisme, un secteur encore sous-exploité et trop peu coordonné.

La FGTB wallonne demande également que les matières fiscales actuellement éparpillées entre plusieurs ministres au gouvernement wallon reviennent dans le giron d'un seul « ministre des Finances » wallon.

« Et si on choisissait la dignité ? »

29 septembre 2016 | CARTE BLANCHE

Cette carte blanche publiée dans le *Vif/L'Express* est signée par de nombreuses associations, dont la FGTB wallonne. Alors que des milliers de personnes fuient la guerre et sont toujours en besoin de protection aux frontières de l'Europe, les priorités du secrétaire d'Etat à l'asile et à la migration sont tout autres : augmenter le nombre d'expulsions ; créer 1.000 places supplémentaires en centres fermés et allonger la durée de détention ; sanctionner les avocats qui défendent les migrants ; faire payer des amendes administratives aux étrangers... C'est inacceptable !

« Opposition au CETA : la Wallonie ne s'isole pas, elle se distingue »

19 octobre 2016 | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À l'origine, avec le monde associatif, de l'opposition aux traités de libre-échange, la FGTB wallonne salue la détermination des représentants politiques wallons et de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui placent l'intérêt général avant les intérêts commerciaux des grands groupes transnationaux. L'opposition au CETA et au TTIP, construite par les parlements wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles est de nature à redonner confiance dans la classe politique. Le mépris à l'égard du vote parlementaire, la campagne de désinformation et les tentatives d'intimidation exercées sur la Wallonie pour essayer de passer en force sont inqualifiables. Ces attaques ne doivent pas déstabiliser les élus qui, forts du débat qu'ils ont mené, ont tiré les conclusions qui s'imposaient. La société civile, les mutuelles et l'ensemble des syndicats estiment que la Wallonie se distingue par ce courage politique.

« Gouvernement Michel : la violence socio-économique faite aux femmes »

25 novembre 2016 | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 25 novembre, de nombreux citoyens et citoyennes arborent le ruban blanc symbolisant l'engagement personnel de ne jamais commettre, cautionner ou passer sous silence un acte de violence contre une femme. À cette occasion, le Bureau des femmes de la FGTB wallonne dénonce les violences sociales et économiques faites aux femmes par le gouvernement Michel. L'austérité budgétaire dans toutes les matières sociales réduit considérablement leur émancipation financière. La dimension sexiste de ce libéralisme débridé transparait notamment dans des mesures telles que la réduction de l'allocation de garantie de revenus, la pension anticipée, les allocations d'insertion... Face à cette violence, les femmes de la FGTB ne peuvent que se rallier aux choix d'actions fortes et radicales pour arrêter ce gouvernement dans sa grande fabrique de la pauvreté. Elles appellent à mettre en place une dynamique de lutte à la hauteur des attaques subies.

« *Boycott du service communautaire, un travail forcé à peine déguisé* »

15 décembre 2016 | **APPEL**

Une soixantaine d'associations, partis et syndicats, dont la FGTB wallonne, ont lancé un appel au boycott du « service communautaire » instauré depuis le 1^{er} novembre 2016 pour les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS). Pour le ministre de l'Intégration sociale, Willy Borsus, à l'initiative de cette loi sur le service communautaire, ces tâches non rémunérées doivent permettre aux bénéficiaires du CPAS de se « raccrocher à la société ». Pour les signataires de l'appel au boycott, il s'agit, au contraire, de travail forcé qui sera imposé aux plus précaires. Ce « service communautaire » conduira en outre à un phénomène de dumping social dans les services publics et le non marchand. *In fine*, ce projet conduira à la dégradation du service rendu aux citoyens.

« *Robert Vertenueil, candidat au poste de membre du Secrétariat fédéral de la FGTB* »

19 janvier 2017 | **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Face à la vacance du poste de membre du Secrétariat fédéral de la FGTB au 1^{er} juillet 2017, le Bureau de l'Interrégionale wallonne de la FGTB a pris acte de l'unique candidature de Robert Vertenueil. Elle sera soumise au parrainage du Comité de l'Interrégionale wallonne de la FGTB et des francophones de l'Interrégionale FGTB de Bruxelles. Le parrainage est confirmé à la presse le 9 février 2017.

Rétribution de l'apprenant

8 mars 2017 | **ACTU**

La FGTB et la CSC wallonnes s'expriment dans *Le Soir* et *Sudpresse*. Elles dénoncent la « position dogmatique » du patronat wallon qui refuse d'améliorer le statut financier des jeunes en alternance au sein des entreprises.

Bilan des exclusions

17 mars 2017 | **ACTU**

Invité de *Matin Première*, le Secrétaire général de la FGTB wallonne est appelé à réagir aux chiffres de l'ONEM sur les exclusions. Le journaliste souligne la justesse des estimations de la FGTB wallonne. Et le constat est sans appel : les Wallons sont largement majoritaires dans les exclusions.

Métiers en pénurie

20 mars 2017 | **ACTU**

Dans les colonnes de *L'Echo*, la FGTB wallonne présente les résultats d'une étude réalisée par la Cellule lutte contre les discriminations. Cette dernière a analysé les éléments discriminants dans des offres d'emploi pour 10 métiers (fonctions) critiques. Un constat : trop souvent, ce sont les exigences patronales démesurées qui créent la pénurie dans ces métiers.

Non à la montée du racisme

21 mars 2017 | **CARTE BLANCHE**

A la veille de la première commémoration des attentats de Bruxelles, la Plateforme de lutte contre le racisme et les discriminations, dans laquelle s'inscrit la FGTB wallonne, publie une carte blanche dans *La Libre*. « *Le racisme justifie des avantages pour les uns et des désavantages pour les autres* » met en évidence l'importance de l'ouverture et des solidarités.

« *Soutien aux travailleuses et travailleurs d'Idem Papers* »

1^{er} juin 2017 | **MOTION DE SOUTIEN**

Suite à la décision du tribunal de commerce de Nivelles de prononcer la faillite d'Idem Papers, le Bureau de la FGTB wallonne exprime toute sa solidarité avec les 380 travailleurs et travailleuses de l'entreprise. La FGTB wallonne œuvrera, avec les Centrales concernées et les autorités wallonnes compétentes, afin de trouver l'issue la plus favorable pour les travailleurs. A défaut de repreneur, la FGTB wallonne estime indispensable que la Wallonie se tourne vers le portage public.

« *Palestine, 50 ans sous occupation : en Belgique et en Europe, nous avons les moyens d'agir !* »

7 juin 2017 | CARTE BLANCHE

100 personnalités signent cette carte blanche parue sur le site de la RTBF.

Mise en place de l'AViQ

14 juin 2017 | ACTU

Dans *Le Soir*, la FGTB wallonne et Solidaris réagissent à la mise en place de l'AViQ et préviennent que « la Wallonie n'est pas prête pour gérer ses nouvelles compétences ». Syndicat et mutualité s'inquiètent « de la tournure prise par le transfert d'énormes compétences sociales et de santé pour janvier 2019 ».

« *Limiter le droit de grève ne fera pas arriver votre train à l'heure* »

20 juin 2017 | CARTE BLANCHE

Une carte blanche rédigée par Jan Buelens, avocat et professeur à l'université d'Anvers et soutenue par un collectif de signataires, dont la FGTB wallonne, est publiée dans *Le Soir*. Le service minimum dans les chemins de fer constitue une menace sur l'action collective et un danger pour la concertation sociale.

Le cdH débranche la prise en Wallonie

23 juin 2017 | ACTU

Le Secrétaire général de la FGTB wallonne est l'invité de *La Première*. Il s'exprime sur le débranchage de prise de la part du cdH. Une grève, notamment dans la fonction publique, est envisageable dans la mesure où de nombreux préaccords et accords sont remis en question.

« *Et si le PTB arrivait au pouvoir ?* »

4 juillet 2017 | ACTU

Dans *Débats Première*, le Secrétaire général de la FGTB wallonne et le porte-parole du PTB sont invités à réagir sur la possibilité d'une accession au pouvoir du PTB en Wallonie.

Chasse aux sans-papiers

26 juillet 2017 | CARTE BLANCHE

Dans les colonnes du *Vif/L'Express*, un collectif de signataires, dont la FGTB wallonne, rappelle les mesures répressives prises à l'égard des sans-papiers. Des mesures qui s'intensifient et se diversifient dans un climat de discours alarmiste et criminalisant à l'égard des étrangers.

Redéfinition d'emploi convenable

3 août 2017 | ACTU

Remettre plus vite les chômeurs sur le marché de l'emploi est une des mesures de l'accord budgétaire du gouvernement Michel. Il sera désormais plus difficile, pour un demandeur d'emploi, de refuser une offre, car la notion d'emploi convenable sera redéfinie.

Interrogé par la RTBF, le Secrétaire général de la FGTB wallonne estime, entre autres, que, en regard de l'économie prévue, il y a un objectif budgétaire d'augmentation des sanctions.

Gel de la réforme du système des points APE

29 août 2017 | ACTU

Dans la presse, la FGTB wallonne réagit aux critiques sur le FOREM du ministre wallon de l'Emploi, le libéral Pierre-Yves Jeholet. La FGTB wallonne se déclare également plus que déçue du gel de la réforme du système des points APE, une réforme dont l'importance avait été soulignée par l'ensemble des interlocuteurs sociaux wallons.

L'invité du Drapeau rouge

Septembre-octobre 2017 | ACTU

Le Secrétaire général de la FGTB wallonne est invité, dans les pages de la publication du parti communiste belge, à réagir à l'actualité sociale et politique aux niveaux national et international.

Appel à toute la gauche

4 septembre 2017 | ACTU

Le JT de la RTBF fait écho de l'appel de la FGTB wallonne. Cette dernière demande aux partis de gauche francophones de se positionner sur les revendications du syndicat.

Le grand Oral

9 septembre 2017 | ACTU

Invité de l'émission politique du samedi sur les ondes de *La Première*, le Secrétaire général de la FGTB wallonne s'exprime sur le projet du gouvernement wallon MR-cdH mais aussi sur la grève prévue le 10 octobre.

« Les pouvoirs publics ont vocation à participer à l'économie wallonne »

14 septembre 2017 | MOTION DE SOUTIEN

La FGTB wallonne réaffirme son attachement à l'intervention publique dans l'activité industrielle quand celle-ci est structurante pour la Région. Le comportement de l'actionnaire public se distingue du comportement d'un actionnaire classique puisque le profit n'est pas sa priorité. Les intentions du gouvernement wallon MR-cdH menacent dangereusement cet équilibre. La privatisation d'entreprises publiques fait partie du projet libéral. La vente des prises de participation permet, à court terme, de financer la réforme fiscale du gouvernement wallon. Mais elle affaiblit l'Etat et la Région sur le long terme.

« Le parcours d'intégration des primo-arrivants »

14 septembre 2017 | MOTION DE SOUTIEN

La Commission wallonne des travailleurs immigrés estime que si le gouvernement wallon veut faire de l'accueil des primo-arrivants une priorité, il serait temps que ce dernier alloue un budget aux pouvoirs locaux pour mettre sur pied un accueil digne de ce nom. Quant aux moyens alloués par le parcours d'intégration, la Commission estime que ces derniers ne doivent pas être liés à une politique de sanction et d'obligation, mais bien à des pratiques d'éducation permanente, au travail de citoyenneté des associations de migrants, au développement du « français langue étrangère ». Enfin, cette politique d'intégration doit passer par de véritables moyens alloués au FOREM pour renforcer les formations professionnelles permettant aux demandeurs d'asile d'accéder à un emploi.

Rentrée politique « L'indignation à géométrie variable de la droite décomplexée »

15 septembre 2017 | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A l'occasion de sa rentrée politique, la FGTB wallonne appelle les partis de gauche à s'unir pour construire une majorité progressiste, si les résultats du suffrage universel le permettent en 2019. La réaction du ministre-président ne s'est pas fait attendre : brandissant la menace d'un « péril rouge », le libéral Willy Borsus n'a pas caché son indignation, estimant qu'un syndicat n'avait pas à s'exprimer sur la situation politique. Pourtant, face aux sorties nauséabondes des membres du gouvernement fédéral, Theo Francken en tête, c'est désormais une droite décomplexée qui se rend complice de dérapages inacceptables dans une démocratie. C'est pour cela que la FGTB wallonne continuera de s'opposer à la droite et ses extrêmes. La presse a massivement relayé cet appel.

Sortir la Wallonie de l'assistanat...

15 septembre 2017 | ACTU

Face aux déclarations de la nouvelle majorité wallonne voulant sortir la Wallonie de « l'assistanat », FGTB wallonne et Union wallonne des entreprises sont invitées à débattre de la question de l'avenir de la Wallonie sur les ondes de *La Première (Débats Première)*. La FGTB wallonne y dénonce le virage à droite toute de la Wallonie.

Diminution des dépenses publiques par le MR

20 septembre 2017 | ACTU

Dans les colonnes de *L'Echo*, la FGTB wallonne dénonce la volonté du MR d'économiser un milliard d'EUR, au détriment des Wallonnes et des Wallons.

Grève des services publics

5 octobre 2017 | ACTU

Le Secrétaire général de la FGTB wallonne est invité à s'exprimer, sur les ondes de *Bel RTL*, sur la grève des services publics.

Répondre au défi du vieillissement

1^{er} novembre 2017 | ACTU

Dans les colonnes de *L'Echo*, la FGTB wallonne demande un 7^e pôle de compétitivité axé sur le défi du vieillissement.

Régionalisation de la FGTB ?

3 novembre 2017 | ACTU

Dans un dossier du *Vif/L'Express*, la FGTB wallonne est invitée, aux côtés d'autres structures du syndicat, à s'exprimer sur une possible régionalisation de la FGTB.

Jeudi en prime

23 novembre 2017 | ACTU

Le Secrétaire général de la FGTB wallonne est l'invité de *Jeudi en prime* sur *La Une*. Il réagit sur l'actualité politique : actuel gouvernement MR-cdH en Wallonie, possible majorité de gauche aux prochaines élections, service minimum aux Tec...

Service minimum aux TEC

29 novembre 2017 | ACTU

Sur les ondes de *Bel RTL*, le Secrétaire général de la FGTB wallonne explique les raisons pour lesquelles un service minimum aux TEC ne peut fonctionner.

Grève annoncée dans les services publics

4 décembre 2017 | ACTU

Face à la grève des TEC, annoncée les 20, 21 et 22 décembre, la FGTB wallonne réagit fermement dans les colonnes du *Soir* : « Qu'on arrête de dire que les syndicats se foutent des usagers ! ».

Réforme fiscale wallonne

4 décembre 2017 | ACTU

Le ministre wallon du Budget et le Secrétaire général de la FGTB wallonne débattent, sur les ondes de *La Première (Débats Première)*, de la réforme fiscale wallonne. Mais au fond, à qui profite cette réforme ?

« Motion du Comité interrégional wallon de la FGTB »

7 décembre 2017 | MOTION DE SOUTIEN

Le Comité wallon condamne fermement les dérives racistes et fascistes de l'actuel gouvernement et en particulier du ministre de l'Intérieur et secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration. La politique migratoire de ce gouvernement est fondée sur la criminalisation des migrants, empêchant ces derniers de faire valoir leurs droits. Le Premier ministre doit prendre ses responsabilités et exiger la démission des deux membres du gouvernement qui utilisent la violence policière pour renforcer leur message politique sécuritaire en vue de flatter leur électorat.



2 ÉMISSIONS TÉLÉVISÉES « REGARDS » ET AUTRES RÉALISATIONS AUDIOVISUELLES

Dans le cadre de ses missions de service public, la *RTBF* diffuse, en radio comme en télévision, des émissions proposées par différents acteurs de la société belge (les « associations représentatives » : partis politiques, syndicats, unions professionnelles, associations laïques, cultes), sur des thématiques sociales, politiques, économiques, culturelles, confessionnelles ou laïques.

A ce titre, la FGTB wallonne propose des émissions télévisées « Regards » qui sont diffusées sur les trois chaînes de la *RTBF*, dans le cadre du magazine « Opinions ». Dans la foulée de leur diffusion sur antenne, ces émissions sont mises en ligne sur le site internet de la FGTB wallonne (en page d'accueil et dans la rubrique « Outils/Vidéo ») et du CEPAG (rubrique « Vidéos »).

Le CEPAG assure la production des émissions de la FGTB wallonne. Celles-ci sont réalisées par un membre de la cellule Communication qui propose les thèmes à traiter, assume la conception (scénario, contacts, repérages...), dirige les équipes de tournage, de montage et de mixage et contrôle la postproduction des émissions avant leur diffusion par la *RTBF*.

Chaque année, six émissions de 28'30 environ sont réalisées. Chacune d'elles est diffusée trois fois par la *RTBF* : le samedi à 10 h 30 sur *La Une*, le mercredi suivant vers 23 h 30 sur *La Deux* et le jeudi à 20 h (nouvel horaire, précédemment 19 h) sur *La Trois*. Une version courte de l'émission (10 min. environ) est diffusée le jeudi suivant après le journal télévisé de fin de soirée sur *La Une* (vers 23 h 30) et rediffusée le vendredi à 20 h 10 (précédemment 19 h 10) sur *La Trois*. Chacune de ces émissions est suivie en moyenne par 80.000 à 100.000 téléspectateurs (audience cumulée des cinq passages sur antenne).

Tout en s'inspirant de l'actualité politique, sociale, économique... belge et internationale, les émissions « Regards » tentent de ne pas s'y arrêter pour proposer sur la ou les thématiques abordées un point de vue et une analyse construits, ainsi que des pistes d'action et de mobilisation dans une perspective de transformation du réel. Sous la forme de reportages, de courts documentaires ou d'interviews, elles offrent une lecture critique des grands enjeux de société, avec l'ambition d'être de véritables outils d'éducation populaire, de sensibilisation et de conscientisation du grand public. Fondées sur les valeurs de solidarité, de justice et de transformation sociale, elles sont basées sur un travail d'enquête et d'information sérieux, recoupé, argumenté, et sont réalisées avec toute la rigueur et la déontologie journalistique requises.

Egalement conçues à l'intention des affiliés, des militants, des délégués de la FGTB, elles servent d'outils dans les sessions de formation syndicale pour alimenter la réflexion, stimuler les débats et les mobilisations.

Avec des moyens extrêmement modestes, le CEPAG réalise des productions audiovisuelles professionnelles qui, techniquement et qualitativement, soutiennent la comparaison avec les émissions et reportages proposés par les chaînes de télévision, tout en traitant de sujets que ces dernières n'abordent pas — ou peu, en éludant bien souvent les véritables enjeux politiques et sociaux.

Avant sa diffusion à la *RTBF*, chaque émission est annoncée via une « lettre d'information » électronique destinée à avertir le public le plus large possible ainsi que les médias, les responsables syndicaux et politiques. Un courrier spécifique est également adressé aux magazines spécialisés en grilles de programmes télévisés, de manière à ce que chaque émission soit annoncée et si possible brièvement présentée — titre et synopsis.

Une chaîne *YouTube*¹⁸ « Regards » accueille chaque émission produite pour en amplifier la diffusion. Dès la mise en ligne d'une émission sur cette chaîne, une nouvelle lettre d'information est envoyée aux abonnés « Regards ».

La présence des émissions sur Internet amplifie leur diffusion et prolonge considérablement leur circulation dans le public et leur durée de vie. Certaines émissions produites un ou deux ans auparavant sont, grâce à leur présence sur le web et les réseaux sociaux, encore visionnées, partagées et régulièrement demandées pour projection dans le cadre de ciné-débats, de conférences ou d'activités publiques et militantes. Les chiffres de fréquentation de la chaîne *YouTube* sont bons et témoignent d'un intérêt réel pour les émissions et reportages réalisés : la plupart des émissions comptent plusieurs milliers de vues et plusieurs d'entre elles atteignent ou dépassent les 50.000 vues.

La cellule Communication de la FGTB wallonne contribue activement à la diffusion des émissions « Regards » via Twitter et Facebook, réseaux sur lesquels les productions sont systématiquement relayées et partagées. Une page Facebook « Regards » est également tenue à jour.

Enfin, les émissions font l'objet d'une édition en DVD disponible sur demande à prix modique.

18. <https://www.youtube.com/channel/UCmy4lloWzKL3iugPH3Tnv2Q?feature=watch>.



Les émissions « Regards » bénéficient, depuis 2015 d'une vitrine et d'un relais de diffusion militante en France, grâce à un partenariat avec les Mutins de Pangée (coopérative indépendante de production, réalisation et diffusion de films et reportages documentaires, basée à Paris).

Les Mutins de Pangée proposent sur leur site, très fréquenté, les émissions « Regards » en VOD (*Video on demand*). On peut également y acheter les DVD des émissions. Cette collaboration permet une ouverture plus grande vers le public, les médias et les réseaux français, notamment les réseaux de production et de diffusion audiovisuelles indépendants. De nombreuses demandes de projections publiques nous parviennent par ce canal.

2.1 EMISSIONS « REGARDS » DE JANVIER 2014 À DÉCEMBRE 2017¹⁹

Janvier 2014 | La violence des riches

Voici un couple de sociologues qui cogne dur et parle clair.

Entretien avec Monique et Michel Pinçon-Charlot, autour de leur livre « La violence des riches. Chronique d'une immense casse sociale » (Editions Zones - La Découverte 2013).

Mai 2014 | Acteurs des temps présents

Drôles d'oiseaux que ces oiseaux de passage. Des assoiffés d'azur, des poètes, des fous... pas si fous que ça. Avril bourgeoise, et les voilà sur les routes, toute une semaine, traversant villes, villages et campagnes de Wallonie. On les a vus à Virton, à Namur, à La Louvière, à Mons. On les a vus au bord d'un canal. On les a vus jouer à la marelle sur des marchés. Parfois, ils se sont sentis seuls. Parfois, on les a regardés avec inquiétude. Souvent, on leur a souri. Quoi qu'il arrive, ils ont continué leur marche, nouveaux explorateurs au pays des scandales et des merveilles.

Septembre 2014 | Transatlantique arnaque - La casse du siècle

Dans la plus grande discrétion, l'Union européenne et les Etats-Unis négocient actuellement la création d'un grand marché transatlantique. Objectif ? Supprimer les « obstacles au commerce » au bénéfice des entreprises multinationales. Dans le dos (et sur le dos) des populations. Date butoir : 2015.

Ce projet de grand marché transatlantique porte en lui de très lourdes menaces : systèmes sociaux et services publics démantelés, explosion des inégalités, destructions environnementales, répression des mouvements sociaux, atteintes aux libertés démocratiques...

Explications, témoignages et propositions de démontage dans cette nouvelle émission « Regards », derrière les murs du silence.

Décembre 2014 | Grève générale

Qui sont les preneurs d'otages ? Les milliers de travailleurs en grève qui se mobilisent aux quatre coins de la Belgique ou un gouvernement qui a choisi de déclarer la guerre à l'ensemble de la population ? Le programme du gouvernement Michel est une attaque brutale contre les salaires, les pensions, les services publics, la sécurité sociale, l'emploi... Face à cette offensive austéritaire, les travailleurs contre-attaquent. Grève générale. Et dans cette nouvelle émission « Regards », ils vous expliquent ce qui nous pend au nez.

Mars 2015 | Marinaleda : les insoumis

Une petite ville de 2.700 habitants, au cœur de l'Andalousie, dans le sud de l'Espagne. Ici, il n'y a pas de policiers. Pas de voleurs. Ici, il y a moins de chômage qu'ailleurs et on partage le travail. Ici, on paie son loyer 15 € par mois. Ici, le maire et ses adjoints ne sont pas rémunérés et ce sont les habitants qui commandent. Vous n'y croyez pas ? Alors venez voir.

On vous emmène à Marinaleda, là où les habitants ont osé l'impensable, là où les rêves deviennent réalité.

19. Les rediffusions et remontages ne sont pas mentionnés ici.



Octobre 2015 | Nous résistons à un gouvernement de casseurs

A la veille de la manifestation nationale du 7 octobre 2015, Thierry Bodson, Secrétaire général de la FGTB wallonne, fait le bilan de la politique de casse sociale menée par le gouvernement Michel depuis son accession au pouvoir et revient sur le mouvement social de l'hiver 2014.

Il dresse un parallèle entre cette politique du gouvernement et le sort qui est réservé en Belgique aux réfugiés et demandeurs d'asile, flingue le « tax shift » et répond à « 5 questions qui piquent » qui lui sont adressées par des travailleurs, citoyens et militants syndicaux.

Novembre 2015 | 4 jours qui vont vous changer la vie

« Si tu bouges, on te tue. » Voilà ce que les grands patrons français ont répondu à Antoine Riboud, PDG de Danone, lorsqu'il a proposé en 1993 de réduire le temps de travail et de passer à la semaine de 4 jours. Antoine Riboud n'a pas bougé. Depuis lors, le temps de travail n'a pas bougé non plus. C'est comme si l'on n'osait plus en parler. Aujourd'hui, on nous dit qu'il faut travailler plus, plus longtemps, plus dur, plus vite, plus vieux. Alors que le chômage n'en finit pas d'augmenter, que les jeunes ne trouvent pas de boulot, qu'il n'y a plus de travail pour tout le monde, on voudrait nous obliger à travailler jusqu'à 67 ans.

Pierre Larrouturou, économiste français, fondateur du Collectif Roosevelt 2012, propose qu'on (se) bouge. Maintenant. Pour en finir avec la répartition injuste du travail, le chômage, la pauvreté, les inégalités. Pour reprendre en main le sens de l'Histoire, du progrès social, en décidant collectivement qu'on va travailler moins et partager plus. Voici comment faire.

Juin 2016 | Femmes en colère

Vous manifestez ? Vous faites grève ? Vous avez le culot de résister au détricotage de nos biens communs, à la casse des services publics, de la sécurité sociale ? Vous osez refuser de travailler jusqu'à 67 ans, de faire des semaines de 45 h ? Vous flinguez le saut d'index, les contrats précaires, la chasse aux chômeurs, les pensions de misère ? Alors vous filez un mauvais coton.

Comme les syndicalistes, les cheminots, les gardiens de prison et tous les citoyennes et citoyens qui, avec eux, se mobilisent pour la justice sociale, l'égalité et la défense de nos droits. Vous êtes des preneurs d'otages, des voyous, des terroristes.

Vous êtes comme les femmes de la Fabrique nationale à Herstal, il y a 50 ans. 3.000 femmes en colère qui ont osé faire grève pendant 12 semaines. 3.000 femmes qui ont dit non à des salaires et à des conditions de travail indignes, qui ont décidé de s'organiser et de se battre pour l'égalité.

Pourtant, aujourd'hui, ces 3.000 travailleuses en grève, on les cite en exemple, on ne les traite pas de preneuses d'otages, de terroristes. Parce qu'elles ont changé pour de bon la vie des femmes... et des hommes.

Septembre 2016 | TTIP - CETA : Transatlantique arnaque

Le TTIP et le CETA sont porteurs de très lourdes menaces : systèmes sociaux et services publics démantelés, fermetures d'entreprises, délocalisations, casse sociale, explosion des inégalités, destructions environnementales, répression des mouvements sociaux, atteintes aux libertés démocratiques... et en paquet-cadeau : bœuf aux hormones, maïs OGM, poulet à l'eau de Javel.

Voici une nouvelle version du reportage « TTIP : Transatlantique arnaque », tourné en 2014 et actualisé début septembre 2016, sur les dessous et les dangers de ce sale TTIP (et de son clone, le CETA) négocié dans le dos des citoyens par la Commission européenne et les Etats-Unis.

Octobre 2016 | Tentative d'évasion (fiscale)

Plus forts que les Panama Papers et les Bahamas Leaks !

Monique Pinçon-Charlot, Michel Pinçon et David Leloup démontent les rouages de l'évasion fiscale et ses enjeux politiques. Depuis les plages paradisiaques des îles Caïman jusqu'au cœur de nos Etats où s'organise la fraude à grande échelle, ils mettent en lumière le cynisme et la cupidité des plus riches, mobilisés pour accumuler toujours plus d'argent... sur le dos des peuples.

Février 2017 | [HF6 : la fin du film](#)

Fin de parcours pour le HF6, le haut-fourneau 6 de Seraing, dynamité le 16 décembre 2016 par ArcelorMittal. Cette émission « Regards » revient sur l'histoire mouvementée d'un outil hautement symbolique pour la sidérurgie liégeoise, au travers d'extraits du documentaire « HF6 : le film », tourné en compagnie des travailleurs qui l'ont fait vivre : des hommes d'acier, des dompteurs de dragons.

Mars 2017 | [Ceci n'est pas un trou ! La sécurité sociale expliquée à ma petite fille](#)

La sécurité sociale, un « trou » sans fond ? Un « brol d'assistés » ringard ? Ben non. Un système génial, moderne, efficace, solidaire. La preuve avec cette émission « Regards » pédagogique qui vous propose des analyses aiguisées, des témoignages éclairants et un court-métrage d'animation original. Avec la participation exceptionnelle de Bouli Lanners, Yolande Moreau et Charline Vanhoenacker !

Septembre 2017 | [La sécurité sociale expliquée à ma petite fille](#)

(version augmentée et actualisée)

Octobre 2017 | [Sans mettre de gants](#)

Elle a 65 ans, Jacqueline. Elle est « technicienne de surface ». Ce qui veut dire ouvrière nettoyeuse. Mais ouvrière, ouvrier, ça ne se dit plus. Et surtout, ça ne se montre plus. Aujourd'hui, les femmes et les hommes au travail sont quasiment absents des écrans, du spectacle médiatique. Portés disparus de la modernité. Comme s'il fallait les rendre invisibles, sans existence réelle, sans métier, sans œuvre, sans parole. Pour mieux taire l'exploitation, la précarité, l'aliénation ? « Regards » va faire exactement le contraire et emmener le spectateur à la rencontre de Jacqueline. Lui montrer son métier d'ouvrière nettoyeuse qu'elle exerce depuis 25 ans, à l'usine. Et le spectateur va vivre, avec elle, son dernier jour de travail avant la pension.

Décembre 2017 | [Les cellules de reconversion en Wallonie : 40 ans de solidarité](#)

Depuis la fin des années 70, des dizaines de milliers de travailleurs ont été licenciés en Belgique. Une hécatombe qui a décimé de très nombreux métiers, dans le textile, le verre, la sidérurgie, la chimie, la grande distribution... La Sabena, Renault, Clabecq, Volkswagen, ArcelorMittal, Delhaize, Carrefour, Duferco, ING, Nestlé, Carsid, Caterpillar... La liste des entreprises qui ont procédé à des licenciements massifs est longue.

Il y a 40 ans, à l'initiative des organisations syndicales et des pouvoirs publics, un dispositif original a été créé en Wallonie pour tenter de venir en aide à ces milliers de femmes et d'hommes balayés, jetés sur le carreau, bien souvent pour satisfaire l'appétit des actionnaires. Ce dispositif, unique en Belgique, et même unique en Europe, c'est celui des cellules de reconversion, mises en place en cas de licenciement collectif.

En novembre 2017, à l'Université du travail de Charleroi, une exposition a permis au grand public de découvrir l'histoire des cellules de reconversion et d'en savoir un peu plus sur leur fonctionnement, leurs valeurs et les femmes et les hommes qui les font vivre. C'est là que le spectateur est emmené, au cœur de cette expo, au cœur des cellules de reconversion. Voici quelques échos de 40 ans de luttes et de solidarité.

2.2 AUTRES RÉALISATIONS AUDIOVISUELLES²⁰

En plus des émissions « Regards », le CEPAG produit et réalise d'autres outils audiovisuels, sous forme de capsules vidéo (interviews, captations, websérie...) ²¹. Ces outils sont réalisés en partenariat avec la Cellule communication. Cette dernière diffuse largement ces productions d'éducation permanente. En voici une liste indicative.

Septembre 2015 | [TTIP, TAFTA, CETA, TISA... Comment je suis devenu pauvre et malade dans un monde de merde](#)

Episode 0 de la websérie du CEPAG, « Europe, biographie non autorisée », d'après le livre de Bruno Poncelet, paru aux Editions Aden en coédition avec le CEPAG et Barricade.

20. Toutes ces réalisations sont disponibles en ligne sur la chaîne YouTube du CEPAG (CEPAG TV) créée en août 2015.

21. La vidéo « 1 h de travail = 14 € minimum » est une production de la FGTB wallonne.



Octobre 2015 | La jeune fille et le papa clandestin

Episode 1 de la websérie du CEPAG, « Europe, biographie non autorisée », d'après le livre de Bruno Poncelet, paru aux Editions Aden en coédition avec le CEPAG et Barricade.

Décembre 2015 | Le mariage de Miss Europe et de Monsieur Dupe

Episode 2 de la websérie du CEPAG, « Europe, biographie non autorisée », d'après le livre de Bruno Poncelet, paru aux Editions Aden en coédition avec le CEPAG et Barricade.

Décembre 2015 | La semaine de 4 jours à l'aéroport de Charleroi - Jean-Jacques Cloquet

Adaptation ou réduction collective du temps de travail ? Une interview de Jean-Jacques Cloquet, administrateur délégué de Brussels South Charleroi Airport, sur la semaine de 4 jours à l'aéroport de Charleroi. Une capsule vidéo réalisée en décembre 2015, à l'occasion de la journée organisée par le CEPAG sur la réduction collective du temps de travail.

Février 2016 | Le bon, la brute et le truand

Episode 3 de la websérie du CEPAG, « Europe, biographie non autorisée », d'après le livre de Bruno Poncelet, paru aux Editions Aden en coédition avec le CEPAG et Barricade.

Février 2016 | 4 jours qui vont vous changer la vie

Et si on passait à la semaine de 4 jours ? Voici pourquoi il est urgent de réduire collectivement le temps de travail. Et voici comment faire. Captation vidéo de la soirée-débat du 17 décembre 2015 organisée par le CEPAG en collaboration avec la FGTB wallonne, Etopia, roosevelt.be, Tout Autre Chose, Acteurs des Temps Présents, Barricade, Jeunes FGTB. Avec Pierre Larrourou, Aurélie Maréchal et Thierry Bodson.

Mars 2017 | Ceci n'est pas un trou ! La sécurité sociale expliquée à ma petite fille

Court-métrage d'animation (5'23)

La sécurité sociale, un « trou » sans fond ? Un « brol d'assistés », une antiquité ringarde et vermoulue ? Ben non. La sécu, c'est un système génial, moderne, efficace, solidaire, financé par tous, pour tous.

La preuve avec ce court-métrage d'animation réalisé par Lucie Thocaven, coordonné, scénarisé et produit par le CEPAG. Avec les voix de Yolande Moreau, Bouli Lanners et Charline Vanhoenacker.

Ce court-métrage connaît un succès important sur les réseaux sociaux, avec plus de 1,6 million de vues. Il a également fait l'objet de 4 sélections officielles dans le cadre de festivals belge et français :

- festival international du film d'animation de Paris (PIAFF, 20 au 26 septembre 2017) ;
- festival du film court de Villeurbanne (17 au 26 novembre 2017) ;
- festival du film court de Vaulx-en-Velin, « Un poing c'est court » (19 au 27 janvier 2018) ;
- festival du film d'animation Anima (Bruxelles, du 9 au 18 février 2018).

Septembre 2017 | 1 h de travail = 14 € minimum (2'05)

9,65 € brut/heure, 1.340 € net temps plein... Vous trouvez ça normal ? C'est malheureusement tout à fait possible, aujourd'hui, en Belgique. Pour la FGTB wallonne, le salaire minimum légal doit atteindre 14 €/h. Parce qu'augmenter le salaire minimum, c'est plus d'hommes et de femmes qui vivent dignement, plus d'efficacité économique, plus de bien-être. Une capsule vidéo réalisée dans le cadre d'une clip de campagne destinée à mettre en avant les alternatives de la FGTB wallonne..

De mai 2017 à décembre 2017

- Captation vidéo de 4 séances des Etats généraux du Travail organisés par le CEPAG.
- Réalisation de 12 capsules vidéo dans le cadre des Etats généraux du Travail organisés par le CEPAG. Interviews d'oratrices et d'orateurs participant aux travaux.

A voir en ligne sur CEPAG TV : <https://www.youtube.com/channel/UCSmtmWvDkjAxuctFtxRBaWw/videos>



3 LES ÉMISSIONS RADIOPHONIQUES « OPINIONS »

Dans le cadre de ses missions de service public, la *RTBF* diffuse, en radio comme en télévision, des émissions proposées par différents acteurs de la société belge (les « associations représentatives » : partis politiques, syndicats, unions professionnelles, associations laïques, cultes), sur des thématiques sociales, politiques, économiques, culturelles, confessionnelles ou laïques.

A ce titre, la FGTB wallonne propose des émissions radiophoniques qui sont diffusées sur les ondes de *La Première*. Dans la foulée de leur diffusion sur antenne, ces émissions sont mises en ligne sur le site internet de la FGTB wallonne (en page d'accueil et dans la rubrique « Outils/Radio »), via un compte dédié *Soundcloud*.

Depuis septembre 2016, après une négociation menée pendant plusieurs mois avec la direction des Radios de la *RTBF*, en bonne intelligence avec les représentants des autres associations représentatives, la FGTB wallonne propose aux auditrices et auditeurs non plus 20 mais 40 émissions, à raison d'une émission par semaine (hors vacances scolaires), le jeudi soir après le journal de 23 h sur *La Première*. Cet horaire est plus favorable que le précédent (le mardi soir à 20 h, une semaine sur deux), tant en termes d'audience que de périodicité. La durée des séquences passe quant à elle de 7 mn à 5 mn 30 environ. La négociation avec la *RTBF* a également permis que les émissions des associations représentatives soient désormais précédées d'un générique commun de début et de fin, facilement identifiable par le public et cohérent avec celui des émissions de télévision. Enfin, les émissions sont mises en ligne et disponibles en podcast sur une page dédiée du site de *La Première*.

Ces émissions de radio constituent un outil efficace d'éducation populaire, d'information et de débat sur les propositions, les revendications, les thématiques, les campagnes, les valeurs portées par la FGTB. Elles permettent d'atteindre un large public, bien au-delà des sphères syndicales et militantes, en lui proposant, sur des questions d'actualité sociale et politique, des analyses, des points de vue habituellement peu ou pas relayés par les médias. Et cela dans un format court (5 mn 30) qui permet à la fois une argumentation sérieuse et un ton accessible et dynamique, sous la forme d'un entretien « questions-réponses » avec un.e invité.e.

Cet entretien, qui constitue l'essentiel de la séquence, est précédé d'une mise en contexte du thème abordé, ainsi que d'une présentation de la personne invitée. A la fin de l'entretien, cette personne est désannoncée, puis des éléments d'information complémentaires sont donnés aux auditeurs pour leur permettre de prolonger la réflexion (sites web utiles, publications, adresses, rendez-vous de mobilisations, d'activités publiques, etc.). Est soulignée également la possibilité de réécouter l'émission en ligne sur le site web de la FGTB wallonne.

Notons enfin que chaque nouvelle émission est désormais annoncée puis diffusée via les réseaux sociaux (Facebook, Twitter) par la cellule Communication de la FGTB wallonne.

Les émissions radio « Opinions » de janvier 2014 à décembre 2017

2014

- [Soutien aux Afghans en lutte](#)
- [La violence des riches](#)
- [Saint-Valentin : les femmes mal aimées, mais bien baisées !](#)
- [Contre les exclusions... les actions !](#)
- [Equal Pay Day 2014](#)
- [Acteurs des temps présents](#)
- [Acteurs des temps présents : en route !](#)
- [No sexism !](#)
- [L'Europe et le marché transatlantique](#)
- [Un gouvernement de riches, de patrons et de menteurs que nous combattons !](#)
- [Mobilisons-nous contre la droite !](#)
- [Notre plan d'action contre le gouvernement des nantis](#)

2015

- [Une bombe sociale aberrante, injuste et inefficace](#)
- [Protectionnisme, leur grande truille](#)
- [L'affaire Dipika, la nausée et les mains sales](#)
- [Eric Toussaint \(CADTM\) va coordonner l'audit de la dette de la Grèce](#)
- [Chefs coqs, élus locaux et syndicalistes unis contre le TTIP](#)
- [Black-out sur l'emploi ? Les Jeunes FGTB se mobilisent le 12 mai à Bruxelles](#)
- [Si la Grèce respire, c'est toute l'Europe qui ira mieux](#)
- [La réforme des pensions du gouvernement nuit gravement aux travailleurs](#)
- [La « réforme des pensions » : épuiser les vieux, flinguer les jeunes](#)
- [Réfugiés : « Leurs tentes sont sans doute trop confortables »](#)
- [Usagers SNCB, vous en avez marre ? Vous avez raison !](#)
- [Les raisons de la colère](#)
- [COP 21 : la Belgique et ses fossiles](#)
- [COP 21 : bonnes intentions ou vrai tournant ?](#)

2016

- [Les Tontons flingueurs du Hasard](#)
- [« Au Temps pour nous ». Quand les jeunes s'associent pour réduire le temps de travail](#)
- [Marc Goblet : NON à la « Loi Travail », non à la semaine de 45 h !](#)
- [Ce gouvernement méprise ceux qui vivent de leur travail](#)
- [Syndicat bashing et mensonges : cure de désintox](#)
- [Concertation, oui. Concessions sociales, non !](#)
- [TTIP - CETA : pourquoi il faut en faire des confettis](#)
- [Réduction collective du temps de travail : passer de la parole aux actes](#)
- [#29sept - Micro-trottoir dans la manif : ça bout !](#)
- [#4J ! Le partage ou la barbarie](#)
- [#StopCETA](#)
- [CETA : le combat n'est pas terminé !](#)
- [Petite cure de désintox...](#)
- [Non marchand : marre de l'austérité !](#)
- [Violences faites aux femmes : quels « coups » pour la société ?](#)
- [« Bitter Oranges » : les fruits amers de l'exploitation](#)
- [RISE : 20 ans de lutte intersyndicale pour l'environnement](#)

2017

- [Le gouvernement Michel creuse la tombe de la Sécu](#)
- [Expo « Bitter Oranges » à Bruxelles](#)
- [Bonnes nouvelles... Il faut tuer TINA !](#)
- [CETA : on fait le point](#)
- [En finir avec le dumping social, c'est possible ! Pierre Larroudurou \(1^{ère} partie\)](#)
- [En finir avec le dumping social, c'est possible ! Pierre Larroudurou \(2^e partie\)](#)
- [L'égalité salariale : un combat plus que jamais d'actualité](#)
- [Ceci n'est pas un trou !](#)
- [Régularisation des travailleurs sans papiers](#)
- [Dettes illégitimes : un combat universel](#)
- [Belfius est à nous !](#)
- [Festival de résistance #9](#)
- [La Sociale & les Etats généraux du Travail](#)
- [Boulots de merde ! \(1^{ère} partie\)](#)
- [Boulots de merde ! \(2^e partie\)](#)
- [« La fin du travail ? Un fantasme qui méprise les travailleurs ». Entretien avec Mateo Alaluf](#)
- [La Sécu... Un brol d'assistés qui coûte trop cher ?](#)
- [Une Road-BD sur la Sécu](#)
- [MR, CdH, VLD... Ils osent tout, et c'est à ça qu'on les reconnaît !](#)
- [Les Bolchéviques sont de retour \(et mangent les petits enfants\)](#)
- [Un livre noir contre l'exploitation des travailleurs du transport](#)
- [Jeunes FGFB : 5 jours de formation ludique et militante](#)
- [Jeunes FGFB : attiser les résistances](#)
- [1 h de travail = 14 € minimum !](#)
- [Ce que révèle la parole des salariés](#)
- [Nous ne sommes pas obligés de les laisser faire](#)
- [Les 40 ans des cellules de reconversion](#)
- [Expo : 44 ans de guerre sociale en Belgique](#)

FONCTIONNEMENT

1 LES INSTANCES

1.1 LE SECRÉTARIAT

Le Secrétariat de la FGTB wallonne est l'instance interprofessionnelle qui veille à la mise en œuvre des décisions politiques prises par le Bureau wallon. Il est composé du Président de la FGTB wallonne, du Secrétaire général, de la Secrétaire générale adjointe de la FGTB wallonne et du Secrétaire fédéral francophone.

1.2 LA PRÉSIDENTE & LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Thierry Bodson a été réélu Secrétaire général de la FGTB wallonne lors du Congrès statutaire du 18 septembre 2014 à Liège.

Comme le prévoit le Protocole « Nollet » de mai 2002, le Président et le/la Secrétaire général.e de la FGTB fédérale assument également la Présidence de leur Interrégionale.

Anne Demelenne ne se représentant plus, deux candidats avaient déposé leur candidature : Estelle Ceulemans et Marc Goblet. Estelle Ceulemans a retiré sa candidature au profit de Marc Goblet afin de conserver une FGTB unie face aux combats qui attendaient les travailleurs. Elle est restée néanmoins candidate dans le cadre d'un élargissement du Secrétariat fédéral afin de tendre vers la parité hommes-femmes.

Dès lors, le Congrès statutaire du 18 septembre 2014 a procédé au parrainage de Marc Goblet et Jean-François Tamellini, candidats francophones aux postes de Secrétaires fédéraux.

Leur élection a été entérinée par le Congrès de la FGTB fédérale qui s'est tenu les 1^{er}, 2 et 3 octobre 2014.

Marc Goblet, élu Secrétaire général de la FGTB fédérale, est dès lors devenu président de la FGTB wallonne.

Suite à l'annonce de son départ pour raisons de santé, Robert Vertenueil, parrainé par les francophones de l'Interrégionale FGTB de Bruxelles le 8 février 2017 et par l'Interrégionale wallonne de la FGTB le 9 février 2017, a été élu Secrétaire général lors du Congrès extraordinaire de la FGTB fédérale le 9 juin 2017 et est entré en fonction le 1^{er} juillet 2017, accédant ainsi à la Présidence de la FGTB wallonne.

1.3 LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ADJOINT

En mai 2006, le Congrès wallon décidait que, à l'instar du Secrétariat général, le/la Secrétaire général.e adjoint.e sera dorénavant soumis à l'élection par le Congrès. Cette fonction est exercée sous la responsabilité politique de la Présidence et du Secrétaire général.

Anne-Marie Robert a été réélue Secrétaire générale adjointe de la FGTB wallonne lors du Congrès statutaire du 18 septembre 2014.

1.4 LE CONGRÈS

CONGRÈS STATUTAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2014

Ce Congrès a vu la réélection de Thierry Bodson au poste de Secrétaire général ainsi que d'Anne-Marie Robert en tant que Secrétaire générale adjointe.

Comme prévu statutairement, le Congrès a procédé à l'élection du Bureau de la FGTB wallonne. Il a également voté le parrainage des candidats au Secrétariat fédéral : Marc Goblet au poste de Secrétaire général fédéral et Jean-François Tamellini au poste de Secrétaire fédéral francophone.

Le Congrès wallon a débattu et adopté le rapport d'activités, le rapport des Commissaires aux comptes ainsi que les résolutions proposées par le Bureau de la FGTB wallonne (BIW).

La ligne directrice des résolutions : « **Wallonie : les clés du changement** ».

Les axes forts : la fiscalité, les services publics, la sécurité sociale, l'emploi et les négociations salariales, la régulation du capital/dette/investissements, la planification de l'économie wallonne, les transferts de compétences, les politiques sociales, l'enseignement, la formation, l'éducation permanente, les politiques migratoires, l'Europe sociale.

Afin de tenir compte des défis environnementaux, la FGTB wallonne a une nouvelle fois décidé de mettre sur pied un Congrès neutre en carbone, en réduisant au maximum la quantité de CO₂ émise au cours de l'organisation de l'événement. Une compensation des émissions a été effectuée.

Deux motions ont également été adoptées par le Congrès :

- **une motion sur la Palestine**

Le Congrès de la FGTB wallonne s'est indigné par la récente agression commise par l'Etat d'Israël contre la population palestinienne de Gaza et a demandé que l'Etat belge et la Wallonie jouent un rôle de précurseur pour faire respecter le droit international dans les territoires occupés.

La réalité sur le terrain démontre que la politique de l'Etat d'Israël et de son gouvernement empêche l'existence de toute paix juste et acceptable.

Le Congrès de la FGTB wallonne a demandé que l'importation de tout produit provenant des colonies soit interdite et a considéré que des missions économiques conduites en Israël par l'AWEX (Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements Etrangers) étaient complètement inopportunes.

- **une motion d'actualité pour un système d'assurance chômage fort et solidaire**

Les membres du Congrès statutaire 2014 ont adopté une motion de défense de l'assurance chômage. Ils y ont exprimé plusieurs revendications concrètes et précises quant à la défense et l'amélioration de notre système d'assurance chômage.

1.5 LE COMITÉ INTERRÉGIONAL (CIW)

CIW ÉLARGI DU 23 OCTOBRE 2014

Le CIW a parrainé la membre francophone, Estelle Ceulemans, dans le cadre de l'élargissement du Secrétariat fédéral de la FGTB.

CIW ÉLARGI DU 10 SEPTEMBRE 2015

Le CIW a dressé l'état des lieux des politiques du gouvernement wallon et a préparé la mobilisation pour la manifestation fédérale en front commun du 7 octobre qui fut l'occasion de faire le point sur les 365 jours de gouvernement des droites.

Le CIW a proposé des alternatives à la politique antisociale du gouvernement fédéral en matière d'emplois, de pouvoir d'achat, de pensions, de justice fiscale et de sécurité sociale.

CIW ÉLARGI DU 25 FÉVRIER 2016

Le CIW s'est penché sur la situation générale wallonne : les aides à l'emploi, l'AViQ, la fonction consultative et la concertation sociale. Il a mis en place le plan fédéral d'actions et de communication qui a été adopté lors du Comité fédéral du 2 février 2016.

CIW ÉLARGI DU 9 FÉVRIER 2017

Marc Goblet ayant annoncé son départ pour raisons de santé, après le parrainage des francophones de l'Interrégionale FGTB de Bruxelles le 8 février, le CIW a procédé au parrainage de Robert Vertenueil, candidat au poste de Secrétaire fédéral francophone. Robert Vertenueil sera élu par un Congrès fédéral extraordinaire le 9 juin 2017.

Lors de ce CIW, Jean-Pascal Labille a présenté l'étude « Noir Jaune Blues » et un débat s'en est suivi entre la salle et Benoît Scheuer, le sociologue qui a dirigé cette enquête.

CIW ÉLARGI DU 14 SEPTEMBRE 2017

Lors de ce CIW, le changement de majorité en Wallonie et les liens avec la politique fédérale du gouvernement Michel ont été abordés, de même que la réaffirmation de l'existence du conflit gauche/droite en politique et de la pertinence d'une lecture de classes dans les rapports socio-économiques actuels.

Le plan d'action et de communication a fait l'objet de nombreuses prises de parole, ainsi que la journée d'action des services publics le 10 octobre 2017.

La première capsule vidéo de la campagne destinée à mettre les alternatives de la FGTB wallonne en avant a été présentée. Celle-ci est consacrée au salaire minimum à 14 €/heure.

La grande campagne menée par la FGTB wallonne et Solidaris, « On dit merci qui ? Merci... le MR ! », a été lancée et présentée. Elle se déroulera jusqu'aux élections de 2019 afin de stigmatiser les réformes libérales du gouvernement Michel.

Deux motions ont également été adoptées par le Comité :

- les pouvoirs publics ont vocation à participer à l'économie wallonne ;
- le parcours d'intégration des primo-arrivants.

CIW ÉLARGI DU 7 DÉCEMBRE 2017

Ce Comité a procédé à l'élection de Sabine Libert au poste de Secrétaire générale adjointe de l'Interrégionale wallonne de la FGTB, pour succéder à Anne-Marie Robert qui partira à la pension lors du Congrès de mai 2018.

Il a aussi évoqué le plan d'action de la FGTB fédérale dans le cadre de la préparation du Comité fédéral du 12 décembre 2017.

Le Comité a adopté une motion contre la politique migratoire du gouvernement.

1.6 LE BUREAU

Depuis 2002, la composition du Bureau met l'accent sur la représentation des femmes (objectif de 30 %).

Les mandats non attribués aux femmes restent vacants.

Sa composition reste déterminée sur base d'une proportion de 50 % pour les Centrales et de 50 % pour les sections régionales (soit 2 X 24 mandats).

COMPOSITION DU BUREAU

Membres effectifs (tels qu'élus par le Congrès du 18 septembre 2014)

Centrales			Régionales		
		Mandats réservés « femmes »			Mandats réservés « femmes »
SETCa	J.R. Degroote M. Lincé P. Salvi	F. Bernard C. Roisin	Liège	M. Goblet J.-F. Ramquet J. Thône	C. Cornet S. Delhayé
Centrale générale	P. Leclercq A. Levêque R. Vertenueil	B. Deroubaix V. Lecocq	Charleroi	D. Piron R. Pirquet	M. Vanderstukken
CGSP	G. Lieben L. Pirnay R. Vansaingeles	C. Lescapet R. Nulens	Wallonie picarde	J. Peeters C. Vandecasteele	C. Boël
MWB	A. Cocciolo F. Gomez	E. Cué (en attente)	Namur	G. Fays L. Giltay	R. Le Lepvriér
HORVAL	M. Duray	M.-L. Colin	Centre	A. Ryadi	V. Vanhove
UBOT	D. Maratta		Mons	S. Goret	S. Libert
TVD	F. Delahaye		Brabant wallon	E. Gramaglia	C. Reckinger
Jeunes		A. Sciacchitano	Luxembourg	J. Thiry	A. Binet
			Verviers	D. Richard	E. Niessen

Membres de droit

M. Goblet, Président de l'IW

J.-F. Tamellini, Secrétaire fédéral

T. Bodson, Secrétaire général de l'IW

A.-M. Robert, Secrétaire générale adjointe de l'IW

Membres invités

- **Membres cooptés « Centrales »**

SETCa : M. Delmée

CG : P. Lootens

CGSP : M. Meyer

MWB : N. Cué

HORVAL : T. Cornu

- **Membres invités « Régionales »**

Liège : E. Di Panfilo

Charleroi : C. Briscolini

Wapi : P. Dumortier

Namur : J. Thonon

Centre : P. Bertleff

Groupes spécifiques

Travailleurs sans Emploi : F. Leroy

Travailleurs immigrés : M. Etienne

Pensionnés & Pré-pensionnés : G. Lonnoy

MODIFICATIONS INTERVENUES DURANT LA PÉRIODE ÉCOULÉE (DU 1^{ER} JANVIER 2014 AU 31 DÉCEMBRE 2017)

1^{er} mars 2014

Le mandat effectif de la Régionale du Brabant wallon est laissé vacant par Benoît Blondeau.

1^{er} juin 2014

Enzo Gramaglia, désigné Secrétaire régional adjoint, devient membre effectif pour la Régionale du Brabant wallon.

6 juin 2014

Philippe Leclercq est désigné pour remplacer Alain De Nooze en tant que membre effectif pour la Centrale générale.

1er, 2 & 3 octobre 2014 (Congrès de la FGTB fédérale)

- Elu Secrétaire général de la FGTB fédérale, Marc Goblet devient Président de la FGTB wallonne, membre de droit du Bureau wallon.
- Jean-François Tamellini, réélu Secrétaire fédéral, est à ce titre membre de droit du Bureau wallon.
- Le Secrétariat fédéral est élargi à deux femmes afin d'assurer la parité comme le prévoient les statuts de la FGTB. Estelle Ceulemans devient dès lors membre de droit du Bureau wallon.

14 octobre 2014

Egidio Di Panfilo est désigné pour remplacer Marc Goblet en tant que membre effectif pour la Régionale de Liège. C'est Geoffrey Goblet qui le remplace comme membre invité pour la Régionale de Liège.

28 février 2015

Vincent Pestieau, élu Secrétaire régional de la FGTB, remplace Daniel Piron en tant que représentant effectif de la Régionale de Charleroi-Sud Hainaut.

5 août 2015

Raymonde Le Lepvrier partant en prépension, Nathalie Lionnet occupe désormais le mandat « femme » de la Régionale de Namur.

15 septembre 2015

Paul Lootens renonçant à son mandat en tant que Président de la Centrale générale, Robert Vertenueil, élu Secrétaire général, est invité au BIW en tant que membre coopté pour sa Centrale.

22 septembre 2015

Eric Neuprez, élu Secrétaire fédéral de la Centrale générale, remplace Robert Vertenueil en tant que membre effectif pour la Centrale générale.

31 janvier 2016

Estelle Ceulemans quitte la FGTB pour la Centrale générale et n'est pas remplacée. Jef Maes ayant décidé de partir en prépension, le nombre de Secrétaires fédéraux repasse à sept en mai 2016.

13 avril 2016

Joëlle Tyssaen est élue Secrétaire régionale de la FGTB de Namur et remplace Joseph Thonon en tant que membre invité pour la Régionale de Namur.

26 mai 2016

Patrick Lebrun, succédant à Gilbert Lieben en tant que Secrétaire général de l'IRW-CGSP, occupe un mandat effectif dévolu à la CGSP.

Daniel Verdebout remplace Roland Vansainge en tant que représentant effectif de la CGSP.

5 octobre 2016

Philippe Dumortier remplace Charles Vandecasteele en tant que représentant effectif de la Régionale de Wallonie Picarde.

Robert Sénéchal reprend le mandat de membre invité pour la FGTB Wallonie Picarde qui était détenu par Philippe Dumortier.

1^{er} janvier 2017

Suite au départ de Esméralda Cué à la préretraite, le mandat réservé « femme » des Métallurgistes Wallonie-Bruxelles est laissé vacant.

22 février 2017

Luc Jansen succède à Gilbert Lonnoy, décédé le 28 octobre 2016, à la présidence de la Commission wallonne des P & Pp. Il devient membre invité du BIW.

23 mars 2017

Le BIW avale la participation du Vice-Président de la Commission des P & Pp à ses travaux. Sergio Ravicini devient donc membre invité du Bureau.

1^{er} mai 2017

Elu Secrétaire régional de la FGTB Wallonie Picarde le 1^{er} avril 2017, Gaëtan Vanneste remplace Jean Peeters, pensionné, en tant que représentant effectif de la Régionale.

1^{er} juillet 2017

- Elu Secrétaire général de la FGTB le 9 juin 2017, Robert Vertenueil prend ses fonctions et remplace Marc Goblet en tant que membre de droit du BIW. Robert Vertenueil accède à la Présidence de la FGTB wallonne.
- Andrea Della Vecchia reprend le mandat de membre effectif détenu par Robert Vertenueil.

1^{er} septembre 2017

Robert Senechal, membre invité pour la Régionale de Wapi, part à la prépension.

1^{er} octobre 2017

Sergio Ravicini, vice-président de la Commission wallonne des Pensionnés & Prépensionnés, remet sa démission.

12 décembre 2017

Jean-Richard Degroote, représentant du SETCa, part à la prépension.

COMPOSITION DU BUREAU (AU 31 DÉCEMBRE 2017)

Centrales			Régionales		
		Mandats réservés « femmes »			Mandats réservés « femmes »
SETCa	M. Lincé P. Salvi (en attente)	F. Bernard C. Roisin	Liège	E. Di Panfilo J.-F. Ramquet J. Thône	C. Cornet S. Delhayé
Centrale générale	P. Leclercq A. Levêque A. Della Vecchia	B. Deroubaix V. Lecocq	Charleroi	V. Pestieau R. Pirquet	M. Vanderstukken
CGSP	P. Lebrun L. Pirnay D. Verdebout	C. Lescapet R. Nulens	Wallonie picarde	Ph. Dumortier G. Vanneste	C. Boël
MWB	A. Cocciolo F. Gomez	(en attente) (en attente)	Namur	G. Fays L. Giltay	N. Lionnet
HORVAL	M. Duray	M.-L. Colin	Centre	A. Ryadi	V. Vanhove
UBOT	D. Maratta		Mons	S. Goret	S. Libert
TVD	F. Delahaye		Brabant wallon	E. Gramaglia	C. Reckinger
Jeunes		A. Sciacchitano	Luxembourg	J. Thiry	A. Binet
			Verviers	D. Richard	E. Niessen

Membres de droit

R. Vertenueil, Président de l'IW

J.-F. Tamellini, Secrétaire fédéral

T. Bodson, Secrétaire général de l'IW

A.-M. Robert, Secrétaire générale adjointe de l'IW

Membres invités

- **Membres cooptés « Centrales »**

SETCa : M. Delmée

CG : E. Neuprez

CGSP : M. Meyer

MWB : N. Cué

HORVAL : T. Cornu

- **Membres invités « Régionales »**

Liège : G. Goblet

Charleroi : C. Briscolini

Wapi : en attente

Namur : J. Tissaen

Centre : P. Bertleff

- **Groupes spécifiques**

Travailleurs sans Emploi : F. Leroy

Travailleurs immigrés : M. Etienne

Pensionnés & Pré-pensionnés : L. Jansen ou le vice-président.

Représentation de la FGTB wallonne au Bureau fédéral

Guy Fays, Francis Gomez, Vincent Pestieau, Jean-François Ramquet, Ahmed Ryadi et Joël Thiry.

Rééquilibrage hommes-femmes : Anne-Marie Robert.

LES TRAVAUX DU BUREAU DE LA FG TB WALLONNE

Janvier 2014

- Contexte : dette publique wallonne, OIP Santé, tax-shelter, transfert du FESC, sanctions administratives communales (SAC), réforme du secteur bancaire, réforme de l'index, baromètre socio-économique, situation des Afghans, budgets des communes, implantations commerciales, avortement en Espagne, campagne Equal Pay Day 2014, mémorandum fédéral...
- Campagne contre l'exclusion des art. 36.
- Conséquences de l'assainissement budgétaire sur les budgets wallons.
- Fête des Solidarités.
- Mémorandum de la FG TB wallonne.
- Comité fédéral du 7 février 2014 sur le vieillissement.
- Activités de Propage-s.
- Suite du projet « En Train ».
- La fiscalité automobile.

Février 2014

- Contexte : réforme de l'index, ouvriers-employés, Comité fédéral sur l'Europe, pensions complémentaires, réforme du chômage, OIP, budget...
- Mémorandum de la FG TB wallonne.
- Mémorandum de la FG TB fédérale.
- Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG).
- Fonds des travailleurs et travailleuses de Wallonie (FTTW).
- Transition énergétique de la Wallonie dans le cadre de la juste transition.

Mars 2014

- Contexte : discussions au CNT, pensions, Congrès, élections sociales...
- Mémorandum de la FG TB wallonne.
- Après-transfert : proposition de coordination interne à la FG TB wallonne concernant les compétences santé, personnes âgées, situation de handicap.
- Fondation Ihsane Jarfi.
- Mini-mémorandum de l'Audit citoyen de la dette.
- Régionalisation du contrôle des prix.
- Protocole d'accord des interlocuteurs sociaux wallons concernant la rétribution de l'apprenant dans la formation en alternance.

Avril 2014

- Contexte : élections sociales, élections fédérales, régionales et européennes, réforme des art. 36, droit de grève et service minimum, euromanifestation, transfert des compétences, Acteurs des Temps Présents...
- Présentation des résultats 2013 des cellules de reconversion par Sébastien Lemaître, Directeur des relations partenariales du FOREM.
- Les Jeunes s'organisent.
- Focus sur les moyens à transférer à la Région wallonne après l'accord de la Sainte-Emilie.

Mai 2014

- Contexte : Congrès wallon, élections régionales, fédérales et européennes, réglementation chômage, pensions...
- FESC : état du dossier.
- Résultats des cellules de reconversion et position de la FG TB wallonne.
- Agences locales pour l'emploi.
- Programme de stabilité et trajectoire budgétaire.
- Cahier de revendications de la Commission wallonne des TSE.
- L'AMI fait son retour, renvoyons-le aux oubliettes !
- Transferts de compétences.
- Congrès : préparation.



Juin 2014

- Contexte : élections, contrôle de la disponibilité, Groupe des 10, Congrès fédéral, pensions, chômage...
- Transferts des compétences.
- Congrès : préparation.
- Rapport d'orientations.
- Fête des Solidarités.
- Recomposition du BIW.
- Désignation des représentants du BIW au Bureau fédéral.
- Candidatures pour le poste de Secrétaire général.e et de Secrétaire général.e adjoint.e et pour le parrainage des membres francophones du Secrétariat fédéral de la FGTB.
- Commission de contrôle.
- ALE.
- Discrimination de travailleurs sur base de leur état de santé et obligation d'aménagements raisonnables.
- L'assurance soins de santé : un bien collectif à préserver.

Juillet 2014

- Contexte : stage d'insertion, réforme de l'ONEM...
- Rapport d'orientations.
- Transfert des compétences.
- Fête des Solidarités.
- Statut des genres.
- Désignation des représentants du BIW au Bureau fédéral.
- Congrès : art. 19 des statuts.
- Rapport d'activités de la FGTB wallonne de 2010 à 2013.

Août 2014

- Contexte : formation du gouvernement fédéral, futures exclusions des art. 36...
- Congrès FGTB wallonne : proposition d'ordre du jour, proposition de composition du BIW et de la Commission de Contrôle, projet de résolutions du Congrès, projet de résolutions de la Centrale Jeunes FGTB.
- Déclaration de politique régionale.
- L'impact des conditions de travail sur la santé : une expertise syndicale à renforcer face à la stratégie patronale.

Septembre 2014

- Contexte : contrôle de la disponibilité, pensions, INAMI, chômage, grèves, coalition suédoise, liaison au bien-être, budget, futures exclusions des art. 36...
- Congrès IW : organisation.
- Congrès fédéral : préparation.
- Transfert des compétences.
- Formation ULB : relance.
- Action commune RWLP-CSC-FGTB le 17 octobre, Journée mondiale de lutte contre la pauvreté.
- Déclaration de politique régionale.

Octobre 2014

- Contexte : points APE, accueil de la petite enfance, GPSW, chômage, action intérim...
- Lancement de la procédure d'appel à candidatures dans le cadre de l'élargissement du Secrétariat fédéral.
- Déclaration de politique régionale.
- CESW : évolution de la fonction consultative.
- Budget wallon 2015.
- Adhésion de la FGTB wallonne à l'initiative européenne « 1.000 milliards pour sauver le climat ».

Novembre 2014

- Contexte : budget wallon, plan d'action...
- Déclaration de politique communautaire 2014-2019.
- Congrès wallon : bilan.

Décembre 2014

- Contexte : emploi, budget, exclusion des art. 36...
- Acteurs des temps présents.
- Décret enseignement différencié : tentative de suppression d'une partie des subventions.
- Décret relatif aux implantations commerciales : état du dossier.
- Analyse du budget wallon.
- AWIPH : économies budgétaire de 12 millions en 2015.
- Comité fédéral du 16 décembre 2014.

Janvier 2015

- Contexte : Groupe des 10, RCC, exclusion des chômeurs, OIP Santé...
- Transfert du FESC et de la santé préventive pour les enfants et adolescents vers l'Office de la naissance et de l'enfance (ONE).

Février 2015

- Contexte : AIP, allocataires d'insertion, prépension, chômage...
- Transfert des soins de santé, de l'aide aux personnes âgées et des allocations familiales.
- Quelles actions contre le marché transatlantique et les accords de « libre-échange » ?
- Fête des Solidarités.
- Transfert des soins de santé, de l'aide aux personnes âgées et des allocations familiales.
- Les services externes de prévention et les structures qui s'y rapportent.
- GT emploi.
- GT formation.

Mars 2015

- Contexte : plan d'action, mesures gouvernementales, chômage, pensions...
- Pacte pour un enseignement d'excellence.
- Budget de la Région wallonne.
- Acteurs des temps présents.
- Fonction consultative.
- Transfert du FESC vers l'ONE.
- Futur OIP « Santé, personnes handicapées et allocations familiales » - rencontre du 4 mars entre la Commission de l'action et de l'intégration sociale (AIS) et le cabinet du ministre Prévot.
- Régionalisation des titres-services : quelles perspectives pour le Fonds de formation, le Fonds de sécurité d'existence et la Commission d'agrément ?
- Participation de la FGTB wallonne à la campagne contre le démarchage abusif des fournisseurs d'électricité et de gaz.

Avril 2015

- Contexte : exclusion des art. 36, budget, grève, emploi des jeunes, action du 1^{er} mai au MR de Jodoigne...
- Mobilisation climat en vue de la Conférence de Paris.
- Structure et composition du nouvel OIP wallon en matière sociale et de santé : propositions du ministre Prévot et positionnement de la FGTB wallonne.
- Pacte pour l'emploi.
- Contrôle budgétaire wallon.
- Régionalisation des titres-services : quelles perspectives pour le Fonds de formation, le Fonds de sécurité d'existence et la Commission d'agrément ?
- Non-indexation des loyers.

- Elections sociales.
- Activités d'été des Jeunes FGTB.
- Acteurs des temps présents.

Mai 2015

- Contexte : OIP Santé, aides à l'emploi, contrôle de la disponibilité, Fête des Solidarités, plan d'action...
- Présentation de la proposition sur le logement du ministre Furlan par Ingrid Colicis, conseillère du ministre.

Juin 2015

- Contexte : réforme de la fonction consultative, marge salariale, judiciarisation des conflits...
- Acteurs des temps présents.
- Proposition d'affectation de la partie non consommée de l'enveloppe « titres-services ».
- Transfert du FESC vers l'ONE — les nouvelles règles de financement et leurs conséquences pour les opérateurs : l'exemple de la Ronde enfantine.
- Désignation au Comité paritaire francophone d'Arista.

Juillet 2015

- Contexte : OIP santé, budget du FOREM, norme salariale...
- Contrat d'apprentissage.
- Audit de la dette grecque.

Août 2015

- Contexte : ONSS, mobilisation du 7 octobre 2017...
- Intervention de Christine Mahy, Secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, en vue de la manifestation du 16 octobre à Namur.
- Structure et composition de l'Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles.
- Réforme de la fonction consultative.

Septembre 2015

- Contexte : plan d'action, mobilisation du 7 octobre 2017, situation des réfugiés...
- Comité interrégional wallon du 10 septembre : préparation.
- Structure et composition de l'Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles — avant-projet de décret approuvé par le gouvernement wallon.
- Réorganisation des aides à l'emploi — mesures groupes cibles.

Octobre 2015

- Contexte : bilan manifestation, pacte pour l'emploi, budget wallon, bonus logement, plan d'action, Groupe des 10, grève, soutien aux réfugiés, *Gentlemen's agreement*...
- Proposition d'affectations de la partie non consommée de l'enveloppe « titres-services ».
- Une vision stratégique pour le rail en Belgique sans les syndicats ?
- Projet de position de la FGTB wallonne concernant la proposition de mise en place et de fonctionnement de la Commission administrative de recours au sein du FOREM.
- Pacte pour l'emploi.
- Transfert du FESC vers l'ONE : les nouvelles règles de financement et leurs conséquences pour les opérateurs.
- Opération 11.11.11.
- Future assurance autonomie en Wallonie.
- Réforme du bonus logement : le chèque habitat wallon.

Novembre 2015

- Contexte : Groupe des 10, situation des réfugiés, COP 21, Déclaration libératoire unique (DLU)...
- Un pôle social au côté des pôles de compétitivité — l'exemple de la politique wallonne en réponse au défi du vieillissement de la population.

- Ajustement budgétaire 2015 & budget 2016 de la Région wallonne.
- Future assurance autonomie en Wallonie.
- Impact des mesures fédérales sur la Région wallonne : double peine pour la Wallonie.

Décembre 2015

- Contexte : GPSW, contrôle de la disponibilité, Gentlemen's agreement, pensions...
- Future assurance autonomie en Wallonie.
- Transition économique de la Wallonie ?
- GPS : état d'avancement sur le contrat d'insertion.
- Constitution du Conseil général de l'OIP Santé.

Janvier 2016

- Contexte : Groupe des 10, services publics, réforme de la fonction consultative, transfert des compétences, réforme du chômage, contrôle de la disponibilité, pensions, aides à l'emploi, plan d'action, allocations d'insertion...
- Titres-services : nouvelles conditions d'agrément.
- Invitation à participer au réseau de délégués actifs sur les matières environnementales de RISE.
- Agence pour une vie de qualité (AViQ) - coordination interne à la FGTB wallonne.
- Dumping social.

Février 2016

- Contexte : 6^e réforme de l'Etat, austérité, GPSW, *Gentlemen's agreement*, pensions, Groupe des 10...
- Transfert des allocations familiales en Région wallonne - poursuite du positionnement de la FGTB wallonne.
- Les accueillantes d'enfants conventionnées : la revendication d'un statut de travailleur salarié.
- Transition économique de la Wallonie - GT logement.
- Ecosphères : bilan et perspectives.

Mars 2016

- Contexte : GPSW, allocations d'insertion et chômage, Groupe des 10, exposition « Femmes en colère »...
- Deuxième pilier de pension : analyse et recommandations de la Cour des comptes.
- Transfert des allocations familiales en Région wallonne — poursuite du positionnement de la FGTB wallonne.
- « Face au capitalisme qui divise, un syndicalisme qui solidarise. L'égalité ne connaît pas les frontières ».
- Représentation de la FGTB au Bureau du CESW.
- Solidarités 2016 : participation de la FGTB wallonne et de ses Régionales.
- Représentation de la FGTB au Bureau du CESW.
- Métiers de l'aide et des soins à domicile : proposition de positionnements du groupe de travail « services à domicile ».

Avril 2016

- Contexte : révision du revenu d'intégration sociale (RIS), formation en alternance et formation continuée des travailleurs, stage en insertion, loi de 96, flexibilité, *Gentlemen's agreement*...
- Mise en place d'une structure d'outplacement.
- Coordination interne AViQ.

Mai 2016

- Contexte : Groupe des 10, plan d'action, pacte pour l'emploi, outplacement individuel, contrôle de la disponibilité, accompagnateurs sociaux, élections sociales, grève, réforme du logement privé, plan Peeters, réforme de la loi de 96, plan d'action, pensions, sécurité sociale...
- Reconfiguration des incitants financiers à la formation en alternance.
- « Un plan d'austérité sur la dette, pas sur les peuples ! »
- Rationalisation de la fonction consultative.

Juin 2016

- Contexte : plan logement, chômage, grève, projet individualité d'intégration sociale...
- Réforme de l'accueil de la petite enfance — propositions de positionnement de la FGTB wallonne.
- Réforme des allocations familiales en Flandre.
- Mobilisation STOP TTIP/CETA du 20 septembre à Bruxelles.
- Pacte pour l'emploi.
- Loi Travail.

Juillet 2016

- Contexte : pacte pour l'emploi, chômage en Wallonie, incitant financier « SESAM » en discussion au GPSW, garantie locative, numéros INAMI, Fonds FEDER, alternance, loi de 96, loi Peeters, budget de la sécurité sociale, pénibilité, réforme des commissions paritaires, Brexit...
- CCTg, dispositif de soutien aux délégués siégeant en CE : état des lieux et soutien des Centrales.
- Acteurs des temps présents.

Août 2016

- Contexte : remplacement de Marc Goblet, Groupe des 10, chômage, Citéa...
- CCTg, dispositif de soutien aux délégués siégeant en CE : état des lieux et soutien des Centrales.
- Réponse du ministre Furlan sur le Fonds de garantie locative.

Septembre 2016

- Contexte : pénibilité du travail, plan d'action...
- Transfert des allocations familiales en Région wallonne ; le rapport intermédiaire de l'étude BDO ; proposition de la FGTB wallonne sur les nouveaux modèles à simuler.
- Compte rendu du Conseil général et des Comités de branche de l'AViQ.
- Proposition de modules de formation pour les délégué.e.s organisés par la FGTB wallonne et le CEPAG.
- Note de présentation sur l'outplacement.
- Propages — accompagnement dans le cadre de la CCTg.
- Campagne 11.11.11.

Octobre 2016

- Contexte : budget 2017, CETA, Conseil syndical interrégional de la Grande Région, loi Peeters, Groupe des 10...
- « Une alternative politique qui répond aux besoins des travailleurs ! »
- Outplacement : création de la SCRLFS « Citéa ».
- Transfert des maisons de repos et des maisons de repos et de soins : cartographie du secteur et propositions de positionnements.
- Présentation de la campagne #4J du CEPAG.
- Budget 2017 de la Région wallonne.
- Réforme des allocations familiales en Communauté germanophone.

Novembre 2016

- Contexte : CETA, réforme des aides à l'emploi, réforme des outils financiers, plan d'action, APE...
- Transfert des maisons de repos et des maisons de repos et de soins : cartographie du secteur et propositions de positionnements.

Décembre 2016

- Contexte : démission du Président, loi de 96, pensions, loi sur la flexibilité, allocations familiales, sécurité sociale, réforme des aides à l'emploi, marge salariale, liaison des allocations sociales au bien-être, loi Peeters, dégressivité salariale, jobs étudiants...
- Agence pour une Vie de Qualité (AViQ) — coordination interne à la FGTB wallonne — agenda 2017.
- Positions de la FGTB wallonne sur des matières fédérales primordiales.
- Planning du Congrès statutaire 2018 de l'Interrégionale wallonne de la FGTB.

Janvier 2017

- Contexte : interlocuteurs sociaux, AIP, Alliance Emploi-Environnement, projet individualisé d'intégration sociale, réforme APE, allocations familiales, sécurité sociale, Comité fédéral...
- Présentation du « Pacte d'excellence pour l'enseignement ».
- Budget 2017 de l'AViQ.
- Clôture de l'appel à candidature au poste de membre du Secrétariat fédéral.
- Agence d'outplacement Citéa.
- Positions de la FGTB wallonne sur des matières fédérales primordiales.
- Allocations familiales des travailleurs transfrontaliers.

Février 2017

- Contexte : réforme des aides à l'emploi, AIP, majorité en Wallonie, alternance, allocations familiales, sécurité sociale, pensions...
- Contrat de gestion du FOREM.
- Budget 2017 de l'AViQ.
- Solidarités 2017.
- Enquête RISE/Mobilité sur la concertation sociale en matière d'environnement et de mobilité.
- Pour une transition plus juste de l'économie wallonne.
- Proposition de motion de la Centrale générale relative à la situation de la FGTB de Mons-Borinage.

Mars 2017

- Contexte : dumping social, contrôle de la disponibilité, concertation sociale, pensions...
- Motion relative à la Régionale de Mons-Borinage.
- Fonds d'investissement pour le logement public.
- Nouveau modèle des allocations familiales en Région wallonne.
- Avantages pour les employeurs en 2017 — simulations du coût du travail.
- Journée des droits des femmes.
- Campagne sur les alternatives de la FGTB wallonne (salaire à 14 €/h, la fiscalité, les services publics, la RCTT, la sécurité sociale).
- Contrôles de la disponibilité régionalisés : état des lieux.
- Etude « Analyse des offres d'emplois pour 10 métiers (fonctions) critiques pour y relever la présence ou non d'éléments discriminants ».
- Nouveau modèle des allocations familiales en Région wallonne — analyse et proposition d'avis de la FGTB wallonne.

Avril 2017

- Contexte : Etats généraux du travail, chômage, plan d'action...
- Caisses d'allocations familiales — proposition de positionnement de la FGTB wallonne.
- Réforme hospitalière.
- Financement du dispositif CCTg.be.
- Renouvellement du Comité de gestion de l'IFAPME.
- Campagne de l'égalité salariale.

Mai 2017

- Contexte : plan d'action, pensions, campagne « Merci le MR », Groupe des 10, pénibilité, Congrès fédéral, service minimum, allocations d'insertion...
- Réforme hospitalière.
- Allocations familiales : les droits des enfants bénéficiaires — état de la situation et perspectives.
- Nouveau modèle des allocations familiales en Région wallonne : estimation budgétaire.
- Premier contrat de gestion de l'AViQ : analyse et positionnement de la FGTB wallonne.
- Camp Jeunes FGTB.
- Budget 2017 de la Région wallonne.
- Mémo - aides à l'emploi et APE.

Juin 2017

- Contexte : réforme du bonus-logement, Congrès fédéral, pénibilité, plan d'action, pensions, campagne « Merci le MR »...
- Conditions de droit des enfants bénéficiaires en matière d'allocations familiales.
- Premier contrat de gestion de l'AViQ : les amendements apportés par la FGTB wallonne.
- Rafle des sans-papiers.
- Solidarités.
- Fonction consultative.

Août 2017

- Contexte : budget, pensions, Déclaration de politique régionale, plan d'action, concertation sociale wallonne...
- Organisation d'un Comité interrégional wallon élargi le 14 septembre 2017.
- Transfert du FESC vers l'ONE : les nouvelles règles de financement et leurs conséquences pour les opérateurs - résultat du test à blanc effectué par l'ONE et recommandations du Comité d'accompagnement ex-FESC.
- Rapport de la mission de Luc Giltay à la FGTB de Mons-Borinage.
- Transfert des maisons de repos et maisons de repos et de soins : cartographie du secteur, note cadre du gouvernement wallon et propositions de positionnements de la FGTB wallonne.
- Constitution d'un groupe de travail pour lutter contre l'homophobie au travail.
- Présentation de la capsule vidéo « Salaire minimum à 14 € ».
- Action des Jeunes FGTB devant le cabinet de Pierre-Yves Jeholet.
- Demandeurs d'asile.

Septembre 2017

- Contexte : Groupe des 10, campagne « Merci le MR »...
- Alter Summit - projet 2018-2021.
- Nouvelle stratégie fiscale du gouvernement wallon.
- Agence d'outplacement Citéa : évaluation après 9 mois de fonctionnement.

Octobre 2017

- Contexte : Groupe des 10, grève...
- Opération 11.11.11.
- Exposition «Non man's land : destruction de la sécu», organisée par les Jeunes FGTB en partenariat avec le CEPAG, ProJeuneS et le Monde des Possibles, retraçant tous les événements gouvernementaux qui ont détruit la sécurité sociale depuis 44 ans.

Novembre 2017

- Contexte : pensions, plan d'action, réforme des APE, campagne « Merci le MR », grève, Comité wallon...
- Organisation du Congrès de la FGTB wallonne.
- Pensions des travailleurs des administrations communales.
- Orientations pour l'avenir du dispositif ALE.
- Manifestation du 12 novembre pour la régularisation des sans-papiers.
- Positions de la FGTB wallonne en vue de définir nos orientations pour le Congrès de l'Interrégionale wallonne de la FGTB de mai 2018.
- Transition économique bas carbone de la Wallonie.
- Assurance autonomie en Wallonie.
- Exposition « No man's land : destruction de la sécu » à Mons du 1^{er} au 16 décembre..

Décembre 2017

- Contexte : recueil de positions de la FGTB wallonne, suites du plan d'action...
- Positions de la FGTB wallonne en vue de définir nos orientations pour le Congrès de l'Interrégionale wallonne de la FGTB de mai 2018.
- Rôle de l'Administrateur.
- Assurance autonomie en Wallonie.

- CCTg.
- Fonds intersectoriel pour la formation.
- Rendre son sens au travail.
- Réguler l'économie numérique.
- Programme du Congrès statutaire de la FGTB wallonne.
- Services publics.
- Construire un « NOUS » de gauche.
- Création de DIFRENOTECH SCRL, une coopérative de travailleurs associés.

1.7 LE BUREAU WALLON DES FEMMES

Le Bureau wallon des femmes (BWF) a été mis en place en 1998, suite aux modifications de statuts de la FGTB (Congrès de décembre 1997).

Conformément à l'article 37 ter des statuts de la FGTB, modifiés par le Congrès statutaire des 8 et 9 juin 2006 : après chaque Congrès statutaire, en collaboration avec le BWF, le Bureau de la FGTB wallonne désigne une nouvelle Commission de suivi, d'évaluation et de contrôle de l'égalité hommes/femmes, sous la responsabilité du Secrétariat de l'Interrégionale wallonne. Cette Commission est composée des membres de droit du Bureau de l'Interrégionale wallonne, de la Présidente du BWF, de 12 femmes proposées par le BWF et de 6 hommes proposés par le Bureau de la FGTB wallonne.

COMPOSITION

Le BWF est composé :

- d'une Présidente (élue en son sein) :
- de 2 vice-Présidentes (élues en son sein),
- des membres féminins du Bureau de l'Interrégionale wallonne (membres de droit du BWF),
- de 12 représentant.e.s désigné.e.s par les Centrales professionnelles de la FGTB wallonne,
- de 12 représentant.e.s désigné.e.s par les Régionales interprofessionnelles de la FGTB wallonne,
- de personnes ressources issues de la FGTB,
- de membres invités,
- d'une personne assurant le secrétariat.

FONCTIONNEMENT

Le BWF se réunit une fois par mois. Entre 2015 et 2018, il s'est réuni 46 fois.

ACTIVITÉS

Définition et illustration du concept de la triple peine réservée aux femmes du fait des politiques menées par les divers gouvernements des droites.

Poursuite de la mise en place d'une campagne fédérale pour l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, en mars, avec des outils symboliquement porteurs et récurrents au fil des années..

Rédaction, sur base des réflexions d'un groupe de travail, d'une note sur la réduction collective du temps de travail. Cette dernière s'est penchée plus particulièrement sur la dimension du genre dans la mise en œuvre de la RCTT, notamment à partir de l'expérience française des 35 heures.

Dénonciation de la renonciation à la revendication — fondamentale pour le BWF — de la suppression des discriminations salariales dont sont victimes les femmes, lors des négociations AIP.

Proposition de ripostes fermes et à la hauteur des attaques menées par les gouvernements des droites à l'encontre des travailleurs et des travailleuses, dans le cadre du plan d'action de la FGTB.

Arrêts de travail et actions symboliques lors de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes du 8 mars pour marquer l'inégalité salariale entre les femmes et les hommes.

Dénonciation des attaques sexistes dont sont victimes les femmes dans les manifestations à travers la publication d'un communiqué de presse.

Réalisation d'un diaporama pour illustrer la priorité de la lutte contre les mesures gouvernementales qui fragilisent les personnes à temps partiel involontaire. La presse a relayé l'ensemble de ces revendications face au constat de l'appauvrissement des femmes.

Veille et interpellation de la FGTB pour qu'au sein des instances et des lieux de décisions se mette en œuvre la parité femmes-hommes qui est loin d'être effective actuellement. La journée fédérale des élues de septembre 2017 est un des éléments de ce travail.

Dénonciations des pratiques de harcèlement dont sont victimes les femmes et des visions sexistes encore trop souvent présentes dans nombre d'institutions, dont la FGTB.

Débats avec le candidat au poste de Secrétaire générale de la FGTB et les candidates au poste de Secrétaire général.e adjoint.e de la FGTB wallonne.

Chaque année, participation aux actions du 25 novembre de lutte contre les violences faites aux femmes et aux diverses activités de la campagne égalité salariale de la FGTB.

Mobilisation dans le cadre du plan d'action et des grèves, lors de la journée du 17 octobre contre la pauvreté, les 13 novembre et 13 décembre pour la régularisation des sans-papiers et une politique migratoire juste.

Outre l'analyse sur la réduction collective du temps de travail, rédaction pour le congrès d'un texte fondateur « La FGTB wallonne sera féministe ou ne sera pas », résultat d'un travail de réflexion mené au cours des quatre dernières années.

Réalisation d'une lecture genrée de l'ensemble des textes d'orientations pour le Congrès de 2018.

Formation pour les déléguées et délégués en CE sur l'analyse du bilan social et de la CCT 9 quant à l'interprétation des chiffres permettant d'établir la situation de l'entreprise en matière d'égalité femmes-hommes, et ce en vue de structurer un cahier de revendications. Cette formation a été le déclencheur de la création d'un calculateur de l'écart salarial à la FGTB fédérale.

Participation à la grande manifestation de 2017 pour le droit à l'avortement en Europe.

Deux jours de mise au vert en novembre 2017 sur le thème « Genre et travail » dans le cadre des Etats Généraux du travail du CEPAG. Le travail a été mené avec l'équipe d'éducation populaire « La Trouvaille » sur base de la méthodologie de l'arpentage.

Chaque année, dans le cadre de la fureur de lire, rencontre d'un auteur pour développer la force critique et l'inventivité citoyenne. La culture comme vecteur du combat social.

Visite des expositions : « Femmes en colère » (de la FGTB et CSC liégeoises) à Herstal en 2016 et « No Man's Land : destruction de la sécu » (des Jeunes FGTB, du CEPAG, de ProJeuneS et du Monde des Possibles) à Mons en 2017.

2 LES JEUNES FG TB

PRÉSENTATION

Les Jeunes FG TB se battent aux côtés des jeunes pour faciliter leurs conditions d'accès à un enseignement égalitaire et de qualité, améliorer leurs conditions de travail, défendre leurs droits et leur permettre d'entrer dans un réseau solidaire avec d'autres jeunes. Pour atteindre ces objectifs, il est important que le jeune soit bien informé (de manière individuelle et collective) afin de devenir un acteur critique, solidaire et responsable, mais aussi afin de lui permettre d'entamer une démarche dans son école, dans son entreprise ou au niveau politique pour faire changer les choses et rendre le monde plus juste !

Depuis le Congrès de 1997 qui a instauré la Centrale Jeunes, celle-ci se fait le relais politique des jeunes au sein de la FG TB, elle y joue un rôle de moteur des thématiques interprofessionnelles propres à la jeunesse dont la FG TB peut se saisir. Les Jeunes FG TB sont également reconnus en tant qu'organisation de Jeunesse depuis 2012, par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Missions

Au niveau des *étudiants* au sens large (étudiants, apprentis, jeunes en stage d'insertion professionnelle et en allocation d'insertion affiliés aux Jeunes FG TB)

- Défense des étudiants dans le cadre de leur job étudiant et au niveau de l'école (aide au recours...).
- Formations et animations dans les écoles (jobs étudiants, fin d'école, qu'est-ce qu'un syndicat ?...).
- Débats, groupes de travail, manifestations en collaboration avec d'autres associations.
- Prises de position politiques.
- Activités culturelles, participation à des festivals, théâtre-action...
- Projets internationaux d'échange de jeunes dans un objectif de convergence des luttes.
- Actions contre l'extrême droite.
- Etc.

Au niveau des *jeunes travailleurs* (jeunes travailleurs et allocataires sociaux de moins de 35 ans affiliés au sein d'une Centrale professionnelle de la FG TB)

- Accueil de jeunes travailleurs, avec ou sans emploi, en recherche d'informations sur le plan professionnel, juridique, social...
- Organisation de formations (recherche d'emploi, droit du travail...), édition de fiches d'information.
- Représentation et défense des intérêts généraux des jeunes travailleurs dans des instances communautaires (Conseil de la jeunesse francophone, CCOJ, ProJeuneS...) ou européennes (CES...) et dans le milieu associatif.
- Mise en relation avec la Centrale professionnelle.
- Activités culturelles.
- Actions de lutte contre l'extrême droite.
- Participation aux forums sociaux internationaux.
- Collaboration avec de jeunes syndicalistes européens dans un objectif de convergence des luttes.
- Prises de position politique.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES JEUNES FG TB

Objectifs principaux

- Définir les orientations, activités, positions des Jeunes FG TB.
- Renforcer l'implication des jeunes par leur participation aux prises de positions au sein de la FG TB.

Composition

Dans l'objectif de faire des Jeunes FGTB une instance plus démocratique et participative, la Commission, élargie en Assemblée générale, a été renouvelée en 2016 et réunit aujourd'hui 78 jeunes issus du milieu du travail comme de celui des études.

Avis et propositions

L'Assemblée générale traite tous les sujets qu'elle juge importants en matière de défense des intérêts des jeunes, et ce selon 4 axes :

- politique Jeunesse et Emploi : étudiants jobistes, jeunes quittant l'école, formation en alternance, bourses d'étude, enseignement, chômage des jeunes, droit du travail, etc. ;
- politique générale : précarité, revenus, soins de santé, logement, mobilité, Europe, sécurité sociale... ;
- politique syndicale : positions, actions, revendications, services de la FGTB et prise en compte de l'avis des Jeunes en son sein ;
- vie et activités de l'ASBL : participation active des jeunes au processus décisionnel, actions militantes, activités d'organisation de jeunesse (événements, formation idéologique, action internationale, élections sociales...), administration.

Pour ce qui est des différents sujets traités, l'Assemblée formule des avis et propositions. Par la suite, ces propositions sont soit directement mises en œuvre, soit présentées au niveau concerné : Bureau de la FGTB wallonne, Bureau de l'Interrégionale bruxelloise, Bureau fédéral ou Conseil d'administration de l'ASBL. Le Secrétaire général de la FGTB wallonne et/ou la Secrétaire générale des Jeunes FGTB assurent le relais entre les différentes instances de la FGTB et l'Assemblée des Jeunes FGTB.

SECTIONS SYNDICALES DANS LES ÉCOLES — UNION SYNDICALE ÉTUDIANTE (USE)

Les Jeunes FGTB installent des délégations dans les écoles, composées d'étudiants qui vivent les problèmes rencontrés au sein de l'école. En tant qu'étudiants, ils connaissent les solutions les plus appropriées pour remédier à des situations difficiles (individuelles ou collectives).

L'Union syndicale étudiante (USE) est ainsi née des Jeunes FGTB et a été reconnue comme section représentante des revendications étudiantes au sein des Jeunes FGTB. Présents et très actifs à l'ULB (Bruxelles) et à l'UCL (Louvain-la-Neuve), ils tentent de s'implanter dans toutes les Universités et Hautes écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ils adhèrent, tout comme les Jeunes FGTB, à la déclaration de principe de la FGTB mais disposent de leur autonomie en matière de revendications liées à l'enseignement supérieur, tout en s'engageant à ne pas contrevenir aux décisions politiques de la FGTB Wallonne.

L'USE Jeunes FGTB permet aux étudiants de sortir de l'isolement et d'agir collectivement. C'est un syndicat étudiant qui défend l'accès à l'enseignement et la réussite pour tous : un enseignement démocratisé dont la sélection sociale et la logique marchande doivent être exclues.

ACTIONS

Ces quatre dernières années, les Jeunes FGTB ont essentiellement mené des actions relatives aux politiques d'austérité, à la précarité de l'emploi pour les jeunes et au manque de perspectives en matière de création d'emplois durables et de qualité.

En partenariat avec les différents « groupes » du CEPAG et en particulier la Commission des Travailleurs sans emploi (TSE), un mouvement plus large et plus rassembleur a été créé. Les constats et les revendications ont été mis en commun et plusieurs actions menées ensemble : au parlement wallon, l'action « Cœur qui saigne » (le 11 mars 2015) a rassemblé près de 400 militants et permis de rencontrer les parlementaires afin de leur faire signer l'engagement de créer effectivement des emplois de qualité. Au cabinet du ministre fédéral de l'Emploi, Kris Peeters, des revendications concrètes en matière de création d'emplois et en particulier la réduction collective du temps de travail (RCTT) ont été apportées à deux reprises, les 12 et 20 mai 2015. Au CPAS de Namur, le 14 avril 2016, les parlementaires wallons ont été invités à s'exprimer sur les actions effectivement mises en œuvre par leur parti en termes de création d'emplois...

Le 14 septembre 2017, une action a été menée à l'encontre du ministre wallon de l'Emploi, Pierre-Yves Jeholet, par rapport à ses propos dégradants envers les travailleurs privés d'emploi. Les jeunes FGTB lui ont fait part de leur indignation et présenter leurs alternatives à la crise de l'emploi.

Le point d'orgue qui a clôturé 2017 dans cette dynamique fut l'exposition « No Man's Land. Destruction de la Sécu. 44 ans de lutte sociale en Belgique ». Les Jeunes FGTB et les Travailleurs sans emploi du CEPAG en furent les initiateurs et les créateurs. L'objectif était de démontrer que les recettes néolibérales qui nous sont imposées depuis au moins quatre décennies ne fonctionnent pas et nous plongent dans la précarité. Cette expo était destinée à tous les publics dans l'espoir d'éveiller les consciences et de renverser la vapeur. Les politiques ont également été invités à venir se rendre compte de ce à quoi ils contribuent, gouvernement après gouvernement...

En 2016, les Jeunes ont également pris une part très active au sein de la plateforme des jeunes contre la loi Peeters, organisée en front commun et réunissant une trentaine d'organisations de jeunesse pour lutter contre l'hyper-flexibilité et la destruction de nos conditions de travail et de vie. Cette plateforme a également permis de rassembler des jeunes autour de la revendication de la réduction du temps de travail. Plusieurs actions ont été organisées conjointement et la plateforme a participé aux grands mouvements syndicaux de 2016.

Mais les Jeunes FGTB sont de tous les combats : création d'une plateforme pour la RCTT (à Liège et tentative wallonne) ; actions pour sensibiliser l'opinion publique aux dangers des changements de législation en matière de jobs étudiants ; créée aux esclaves pour pointer la précarité et l'exploitation dont sont victimes les jeunes ; soupes populaires anti-austérité ; piquets de grève solidaires (soutien aux travailleurs en grève dans les entreprises) ; sommets ; manifestations contre la répression policière ; manifestations en soutien aux réfugiés ; création d'un collectif de jeunes militants antifascistes...

Les actions des Jeunes FGTB sont décidées par les jeunes eux-mêmes. Soit elles sont prises d'initiative, soit elles rejoignent des collaborations avec d'autres associations. Les Jeunes FGTB mobilisent et participent évidemment à toutes les actions, manifestations et campagnes menées par la FGTB wallonne.

CAMPAGNES

Ces quatre dernières années, les Jeunes FGTB ont mené plusieurs campagnes : campagne d'affiliation « Tu vois rouge ? Syndique-toi ! » ; campagne pour les élections sociales « S'unir, lutter, gagner » ; campagne relative à la précarité de l'emploi pour les jeunes, basée sur des témoignages. Enormément de matériel a été produit : t-shirts, vestes, drapeaux, brochures, affiches...

Un court-métrage « Sur place ou à emporter ? », dénonçant les effets de la flexibilisation du job d'étudiant, a été réalisé et a connu un fort succès sur les réseaux sociaux avec plusieurs milliers de vue.

PROJETS INTERNATIONAUX : LE PROJET CERISE

Il est indispensable de continuer à organiser des échanges internationaux et nécessaire de créer un véritable lien entre les jeunes de tous les pays qui poursuivent les mêmes idéaux. De manière à se rendre compte que nous sommes nombreux à vouloir une société plus juste et plus solidaire, plus équitable, plus écologique... Internationaliser le combat contre le capitalisme et le libéralisme économique est devenu urgent dans un monde régi par les multinationales.

Soutenu par le programme Erasmus+, le projet CERISE (Construire l'Emancipation par la Résistance Internationale dans les Secteurs de l'Enseignement, l'emploi, l'écologie et l'éducation socio-culturelle et artistique) fut une belle opportunité d'œuvrer à la convergence des luttes entre jeunes militants belges, français et tunisiens.

Au programme de la première rencontre à Paris en décembre 2015 : une diversité d'ateliers dédiés à la coconstruction de pratiques militantes, l'apprentissage de l'écosocialisme, des visites de lieux de luttes, la rencontre des contextes socio-économiques, environnementaux, mais aussi culturels des participants. Pendant 5 jours, le groupe a exprimé ses préoccupations et propositions en matière de protection du climat à destination des politiques, il s'agissait aussi d'analyser les actions concrètes que chacun peut mener dans son quotidien.

La deuxième rencontre, en avril-mars 2016 à Tunis, a permis de travailler entre autres sur l'emploi, les structures syndicales des entreprises dans chaque pays, les manières d'organiser les résistances et la syndicalisation des jeunes.

La troisième rencontre a eu lieu en Belgique du 27 septembre au 1^{er} octobre 2017, principalement à Mons et dans la région du Centre. Une centaine de jeunes (dont 30 Français et Tunisiens) ont partagé et débattu sur les questions du temps de travail et de l'égalité de genre.

Les activités furent conduites par les jeunes eux-mêmes à partir de leurs savoirs et pratiques. La rédaction d'un memorandum collectif fut une occasion unique pour les participants de faire entendre leur voix sur les politiques socio-économiques dont ils et elles font l'objet mais aussi sur un projet de société européenne clairement progressiste.

DETOX II ANTIRÉAC : BROCHURE ET FORMATION

Le contexte de crise, de chômage de masse et d'austérité que nous vivons depuis plusieurs années, associé à un sentiment d'impuissance face à un avenir qui apparaît de plus en plus sombre, ont constitué un terrain fertile pour la diffusion et la banalisation de certaines idées réactionnaires. Aller à contre-courant de telles idées de manière simple, mais sans « simplifier » l'approche de la réalité des Jeunes FGTB, n'est pas chose facile. Il est beaucoup plus facile de les propager et à plus forte raison lorsqu'elles apparaissent comme des solutions ou des réponses aux difficultés bien réelles rencontrées au quotidien par une grande partie de la population. Cette brochure est donc un outil de déconstruction du discours réactionnaire, lui-même nourri de certains préjugés et stéréotypes. Pour aller plus loin et (re)construire des grilles de lecture communes qui permettent de comprendre pourquoi nos sociétés semblent « *partir à la dérive* » et surtout comment il pourrait en être autrement, la brochure est associée à une formation de 5 journées : « Discours d'extrême-droite, désinformation et complots : comprendre et répondre à une mouvance d'aujourd'hui », également disponible en modules, à destination des écoles, des centres de formation, des délégués...

CAMP JEUNES FGTB

Le camp Jeunes FGTB, ou la formation résidentielle des Jeunes FGTB réunit chaque année entre 50 et 100 jeunes autour de moments formatifs mais également ludiques afin de consolider la dynamique du mouvement.

Au programme : ateliers thématiques pour réfléchir, débattre et apprendre (idéologie gauche/droite, genre, syndicat, traités de libre échange, internationalisation des luttes, austérité et résistance, organisation d'une action, lutte contre l'extrême droite, répression policière...); ciné-clubs ; soirées festives...

BROCHURES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES - ANIMATIONS DANS LES ÉCOLES

Chaque année, les Jeunes FGTB éditent une série de brochures utiles, informatives et éducatives. C'est une porte d'entrée « de services » mais également un moyen de faire passer un certain nombre d'idées. Elles servent de support pour toutes nos animations dans les écoles.

Parmi les « classiques » : « Fin d'école, faim d'emploi » ; « Ton job d'étudiant » ; « Lexique du jeune travailleur » ; « DETOX » ; « Guide de survie du jeune chômeur »...

Plusieurs autres brochures sont venues étoffer l'offre ces quatre dernières années :

- « Agenda de l'apprenti » (nouveau en 2015, réédité chaque année) : cet outil est unique en son genre. Il reprend toutes les informations liées aux droits des apprentis en matière de sécurité sociale, ainsi que toutes les informations utiles sur le tout nouveau contrat d'apprentissage. Dès septembre 2015, les jeunes FGTB furent les premiers à éditer une brochure reprenant toutes ces nouvelles dispositions et un agenda très pratique.
- « Elections sociales 2016. Face à la précarité ? L'action collective ! » vise à informer et outiller les jeunes dans les entreprises contre la précarité de l'emploi (intérim, temps partiel, jobs d'étudiants...).
- « Manifeste des Jeunes FGTB » : tout le contenu de cette brochure a été réalisé entièrement avec les jeunes en 2014, à l'occasion des élections fédérales, régionales et européennes. En effet, pas moins d'une quarantaine de jeunes se sont réunis à de nombreuses reprises afin de définir ensemble les priorités, les grandes orientations et les revendications communes à apporter, en fonction des thématiques (emploi, enseignement...).

D'autres outils pédagogiques servent aux animations dans les écoles, centres de jeunes, maisons de quartier, services sociaux afin de :

- fournir des informations fiables concernant les droits et obligations des jeunes dans divers domaines (jobs étudiants, fin de la scolarité, conseil de classe...);
- entrer en contact avec les étudiants du secondaire, du supérieur et les universitaires et promouvoir les Jeunes FGTB et les valeurs de solidarité, d'humanisme et de justice sociale ;
- amener une réflexion critique sur le monde qui les entoure en commençant par leur vie au sein de l'école, donc pas seulement les études mais aussi le vivre-ensemble.

Exemples d'animations : « La naissance des syndicats et l'histoire du mouvement ouvrier » ; « Qu'est-ce qu'un syndicat ? Quelle nécessité de se syndiquer lorsqu'on est étudiant ou apprenti ? » ; « Le CV et la lettre de motivation » ; « Jeunes électeurs, jeunes acteurs » ; « Qu'est-ce que la sécurité sociale ? »...

IMAGE DES JEUNES FGTB

Ces dernières années, l'image des Jeunes FGTB n'a fait que s'améliorer et le mouvement est aujourd'hui connu dans tous les milieux estudiantins, politiques et syndicaux. Ils sont présents sur la toile, sur les réseaux sociaux, mais également dans la presse, grâce aux nombreux communiqués qu'ils rédigent chaque année. Ils participent à des débats, prennent la parole dans les médias pour parler de leur organisation, de l'intérêt des jeunes et de leurs revendications.

De plus, pour porter leur message le plus largement possible, les Jeunes FGTB tiennent des stands dans les salons de l'emploi et de l'éducation et lors d'événements plus festifs pour être parmi les jeunes.

3 LES COMMISSIONS DE LA FG TB WALLONNE

3.1 LA COMMISSION WALLONNE DES PENSIONNÉS & PRÉPENSIONNÉS

La Commission wallonne des pensionnés & prépensionnés (CWP&Pp) analyse les questions liées à la place occupée par les aînés dans la société. Elle développe un travail de réflexion qui appuie des démarches de revendications et d'actions.

A travers les thématiques abordées, la Commission s'est engagée à défendre une société qui unisse, par la solidarité, les différentes générations et qui préconise une pleine intégration sociale et politique des aînés.

La CWP&Pp est composée de 55 militants, pensionnés ou prépensionnés, dont 27 représentants des Centrales et 28 des Régionales. Ce sont, pour la plupart, d'anciens délégués et militants syndicaux. Les animateurs sont membres à part entière de la Commission.

Se réunissant une fois par mois, elle a un rôle d'avis, de proposition, d'animation et d'action sur toutes les matières de compétence fédérale, communautaire et wallonne qui concernent les aînés.

PENSIONS & FIN DE CARRIÈRE

Dans un contexte où :

- les politiques utilisent le vieillissement de la population comme prétexte pour remettre en question la viabilité de la sécurité sociale ;
- le gouvernement « Michel » a mis en œuvre une réforme des pensions et des fins de carrière qui :
 - s'attaque toujours davantage aux périodes assimilées et, par ce fait, détruit à petit feu la solidarité au sein de la pension légale par répartition ;
 - s'attaque aux dispositifs de fin de carrière (régime de chômage avec complément d'entreprise — RCC — et crédit-temps « fin de carrière ») en durcissant les conditions d'âge et de carrière pour pouvoir y accéder ;
 - retarde l'âge légal de la pension de 65 ans à 66 ans (en 2025) et 67 ans (en 2030) et durcit les conditions d'âge et de carrière pour pouvoir accéder à une pension anticipée (en 2017 : accessible à 62,5 ans moyennant 41 années de carrière professionnelle avec une occupation d'1/3 au moins) ;
 - s'attaque à la pension des fonctionnaires (suppression des tantièmes préférentiels, calcul de la pension sur base d'une carrière professionnelle de 45 années, suppression du système de pension pour inaptitude physique, suppression progressive de la prise en compte du diplôme pour l'ouverture du droit à la pension, suppression de la gratuité de la prise en compte du diplôme pour le calcul de la pension, création d'une pension mixte « statutaire de la fonction publique/contractuel »...

La CWP&Pp revendique, a contrario :

- une politique de pensions axée prioritairement sur le renforcement et la revalorisation de la pension légale par répartition ; c'est-à-dire le 1^{er} pilier, constitué et organisé au sein de la sécurité sociale, car il est fondé sur la répartition (ce sont les actifs d'aujourd'hui qui financent, via leurs cotisations sociales, les pensions payées aux pensionnés d'aujourd'hui) et est à l'abri de la spéculation. Seul le 1^{er} pilier de pension par répartition peut garantir un revenu de remplacement décent à tous les pensionnés ;
- le maintien des trois régimes légaux de pension par répartition (celui des salariés du secteur privé, celui des indépendants et celui des fonctionnaires) ; pas d'harmonisation vers le bas en détruisant la pension des fonctionnaires !
- une politique de fin de carrière axée sur un vrai projet de sortie en douceur du circuit du travail qui s'accompagne d'une réduction collective du temps de travail (RCTT). Pour la CWP&Pp, une telle politique doit d'abord s'appuyer sur une prise en compte de la pénibilité du travail (en lien avec les services chargés de la prévention et de la protection au travail) et empêcher les licenciements collectifs pour cause de délocalisation ou de restructuration des entreprises, dont nombre de travailleurs âgés sont victimes. En outre, la RCTT avec embauche compensatoire et sans perte de salaire doit être à la base de toute politique en matière de fin de carrière et de création d'emplois de qualité. Ce sont principalement les dossiers « pension » et « fin de carrière » qui alimentent le travail de sensibilisation mené envers les instances et les militants de la FG TB et qui alimentent également les thématiques des Assemblées wallonnes des P&Pp. Les deux dernières Assemblées wallonnes de P&Pp ont eu lieu le 13 mars 2014 à Sambreville sur les pensions

légales et complémentaires et le 29 juin 2016 à Farciennes sur la réforme des pensions, la régionalisation de la politique de la santé et la mise en œuvre de l'assurance autonomie en Wallonie.

La Commission défend ses revendications en matière de pension et de fin de carrière dans les représentations extérieures à la FGTB, au sein :

- de la Fédération européenne des retraités et des personnes âgées (FERPA) qui est l'organisation représentative des travailleurs retraités et des personnes âgées issue de la Confédération européenne des Syndicats (CES), fondée en 1993 et où la CWP&Pp dispose d'un mandat effectif et d'un mandat d'observateur ;
- des cinq commissions permanentes du Conseil consultatif fédéral des aînés qui est l'organe représentatif des aînés au niveau fédéral. La CWP&Pp y est représentée par 3 mandats (1 effectif et 2 suppléants). Les cinq Commissions permanentes sont : les Commissions « Pensions », « Intégration sociale et lutte contre la pauvreté », « Egalité des chances », « Accès aux soins de santé » et « Mobilité » ;
- de la Commission wallonne des aînés qui a fonctionné jusqu'à la création de l'Agence pour une vie de qualité (AViQ) en décembre 2015. La Commission wallonne des aînés a été une des six Commissions permanentes du Conseil wallon de l'action sociale et de la santé (CWASS), lequel disparaîtra fin 2017 suite à la réforme de la fonction consultative. La Commission wallonne des aînés donnait des avis concernant notamment la programmation des maisons de repos (accords de principe, agréments...). La CWP&Pp y disposait d'un mandat effectif ;
- de la Coordination des associations de seniors (CAS) qui est l'organe consultatif et représentatif des aînés au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La CWP&Pp y dispose d'un mandat effectif et d'un mandat suppléant ;
- de la Confédération des seniors socialistes (C2S) instaurée au sein du PS et où la CWP&Pp dispose d'un mandat effectif.

FORMATIONS/COLLOQUES

Afin d'être au fait et de nourrir au mieux les débats, la CWP&Pp a organisé, en collaboration avec le CEPAG, un ensemble de formations destinées aux pensionnés et prépensionnés mais aussi aux permanents et délégués syndicaux :

- 1) « L'aide et les soins aux personnes âgées. Chronique d'une catastrophe sociale annoncée » (21 novembre 2014) ;
- 2) « De prépensionnés à travailleurs en régime de chômage avec complément d'entreprise » (25 juin 2015) ;
- 3) « Prendre soin des aides familiales et des aides-soignant.e.s » (2 décembre 2015) ;
- 4) « Une politique de gestion des âges en entreprise efficace grâce à la CCT 104 ? » (14 décembre 2015) ;
- 5) « Le robot « Zora » - Nouveau collègue ou futur remplaçant ? » (20 décembre 2016) ;
- 6) « La sécurité sociale, un brol d'assistés qui coûte trop cher ? » (19 juin 2017) ;
- 7) « La réforme des pensions des salariés et services publics » (20 novembre 2017) et « panel » (22 novembre 2017) avec le Président de la CGSP fédérale (Michel Meyer), le Secrétaire fédéral de la FGTB (Jean-François Tamellini), un représentant du PTB (Germain Mugemangango), du PS (Frédéric Daerden) et d'Ecolo (Georges Gilkinet).

3.2 LA COMMISSION WALLONNE DES TRAVAILLEURS SANS EMPLOI

La Commission wallonne des travailleurs sans emploi (CWTSE) se mobilise sur les questions relatives au non-emploi, aux politiques sociales, à la précarisation grandissante d'un nombre importants d'allocataires sociaux... et articule ses activités autour de la défense des chômeurs.

La Commission travaille de plus en plus avec le monde associatif et participe régulièrement aux travaux du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLCP).

La Commission veut depuis toujours garder un lien de contacts et d'échanges avec les travailleurs avec emploi.

THÉMATIQUES CENTRALES ABORDÉES PAR LA COMMISSION

- statistiques des exclus Art. 36 par Régionales et communes ;
- la législation CPAS ;
- transfert des compétences et contrôle de la disponibilité des chômeurs au plan wallon ;
- évolution de la réglementation chômage du 19^e siècle à aujourd'hui ;
- plan de lutte contre la pauvreté du gouvernement wallon ;
- périodes assimilées et calcul futur du montant de la pension ;
- travailleur.euse.s migrant.e.s ;
- réforme des aides à l'emploi ;
- individualisation des droits ;
- guichets uniques au FOREM ;
- mesures d'économies dans le chômage ;
- 6^e réforme de l'Etat ;
- ligne du temps des régressions sociales de la sécurité sociale de 1974 à nos jours ;
- étude sur « Tout ce vous avez toujours voulu savoir sur le chômage et le contrôle des chômeurs ... sans jamais oser le demander ».

ACTIONS ORGANISÉES PAR LA CWTSE OU AUXQUELLES ELLE A PARTICIPÉ

- mars 2014 : action « Art. 36 » à Namur et Bruxelles ;
- octobre 2014 : action sur le contrôle de la disponibilité des chômeurs ;
- octobre 2014-2015-2016-2017 : actions RWLCP ;
- mars 2015 - avril 2016 - septembre 2017 : action commune avec les Jeunes FGTB ;
- septembre 2017 : action « Pension » fédérale devant le CNT ;
- octobre 2017 : action interprofessionnelle « Marche des solidarités » à Charleroi.

COLLOQUES EN COLLABORATION AVEC LE CEPAG

2014 : cycle de réflexion consacré à l'emploi et au chômage (1/2)

- 10 octobre : « Mal aimés, mal payés, maltraités... Comment de victimes, les chômeurs sont devenus coupables ? ».

2015 : cycle de réflexion consacré à l'emploi et au chômage (2/2)

- 27 mars : « Objectif plein emploi : comment sortir, enfin et durablement, du chômage de masse ? ».
- 16 juin : « Je m'active, tu m'actives... Et après ? Les travailleurs sociaux et les sans-emploi face aux politiques dites d'activation ».

2016

- 18 mars : « Tous fichés, tous fliqués. Les précaires en première ligne et à la croisée des contrôles ».
- 23 septembre : « L'évaluation au travail. Efficace... pour qui, pour quoi ? ».

2017

- 20 novembre : « 35 ans de politiques libérales : on fait le point ? ».

FORMATIONS À DESTINATION DES DÉLÉGUÉS DES CENTRALES ET DE L'EXTÉRIEUR

- septembre 2014 - 2015 - 2016 et octobre 2015 : formation sur la législation de base du chômage, la dégressivité et le régime de chômage avec complément d'entreprise (RCCE) auprès de délégués de la MWB ;
- octobre 2015 : formation de délégués CGSP sur les politiques d'activation des allocations de chômage ;
- octobre et novembre 2015 : formation de délégués de la Centrale générale du Brabant wallon sur le RCCE ;
- novembre 2016 : formation des assistants sociaux du CPAS de La Louvière sur la législation chômage, la dégressivité des allocations de chômage, l'admissibilité et l'octroi des allocations de chômage... ;
- février 2017 : formation de délégués MWB du Brabant wallon sur la dégressivité des allocations de chômage ;
- avril 2017 : formation des accompagnateurs sociaux de l'entreprise Caterpillar sur l'admissibilité et l'octroi des allocations de chômage, la dégressivité, le RCCE et le volontariat.

INTERVENTIONS EXTÉRIEURES

Diverses interventions extérieures ont eu lieu sur les mesures d'économies du gouvernement fédéral en matière de chômage ; le contrôle de la disponibilité des chômeurs et la dégressivité des allocations de chômage ; les politiques prises à l'encontre des allocataires sociaux...

La Commission a rencontré une délégation de TSE de Bruges.

Dispense d'informations sur la dégressivité des allocations de chômage, le RCCE et le volontariat dans les cellules de reconversion.

3.3 LA COMMISSION WALLONNE DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

La Commission wallonne des travailleurs immigrés (CWTI) rassemble des travailleurs et des travailleuses sans papiers, des délégués syndicaux, des associations où militent des membres de notre organisation (Monde des possibles, service « Droit des étrangers » de Liège, Nouveau Saint-Servais, CRACPE, Comité de soutien des sans-papiers de Mons, la Marche des migrants de La Louvière, des animatrices et animateurs des différentes Régionales de la FGTB et du CEPAG qui, comme mouvement d'éducation permanente, est impliqué tant en Wallonie qu'en Région de Bruxelles-Capitale).

Le programme d'action poursuivi entre 2015 et 2017 s'articule sur plusieurs axes :

TRAVAIL DE TERRAIN : RASSEMBLEMENT, FORMATION DE BASE, COORDINATION DES LUTTES AVEC LES TRAVAILLEURS MIGRANTS AVEC OU SANS PAPIERS ET LE MONDE ASSOCIATIF, AIDE ET SOUTIEN LOGISTIQUE DES OCCUPATIONS

- Réunions mensuelles du groupe « Flux migratoire » (Commission wallonne des travailleurs immigrés) rassemblent de 15 à 20 personnes.
- L'EDS (Ecole des solidarités) : 10 journées de formation par an, à Liège, qui rassemblent 50 personnes une fois par mois.
- La plateforme de soutien des sans-papiers se réunit une à trois fois par mois (20 rencontres sur l'année).

DIMENSION FORMATION

Nous avons mis au point une formation destinée à offrir au plus grand nombre une vision critique des politiques migratoires actuelles, sur base d'un état de la question et d'une analyse en termes de classes sociales.

DIMENSION CULTURELLE, SENSIBILISATION, EXPOSITIONS, LECTURE

2016 et 2017 ont vu la préparation d'une grande exposition ethnographique « Bitter oranges » sur le travail des migrants en Italie du Sud dans le cadre de la cueillette des oranges.

Chaque année, un carrefour syndical (en collaboration avec le CEPAG) organisé en décembre, en marge de la Journée nationale des migrants, rassemble universitaires et syndicalistes pour un échange des savoirs autour des enjeux que posent à notre société les migrations.

« La Fureur de lire » permet tous les ans, à travers la littérature, d'aborder les différents défis des migrations et de l'interculturalité.

DIFFUSION

En 2016, le JSP, Journal des sans-papiers, a été lancé et imprimé à 2.000 exemplaires.

ACTIONS

Elles furent nombreuses et nous ne pouvons les citer toutes. Nous retiendrons quatre actions emblématiques du travail que nous faisons :

- la marche des sans-papiers sur Anvers en février 2017 et sur Wavre en mars 2017 ;
- la « Journée internationale des migrants » qui regroupe chaque année entre 200 et 500 personnes ; la régularisation et la lutte contre l'exploitation au travail des sans-papiers est au cœur des revendications ;
- l'action menée à Arts-Loi en mars 2017 pour dénoncer l'exploitation des travailleurs sans papiers dans la construction du métro qui a rassemblé plus de 200 personnes ;
- la « Caravane des migrants » qui a pour objectif de sensibiliser les citoyens à la condition des migrants ; plus de 1.000 personnes ont été rencontrées.

INTERFACE JURIDIQUE

En lien avec les Régionales de la FGTB et des associations proches, le juriste de l'interface assure des permanences juridiques dans les locaux de ses divers partenaires.

Projet européen d'intégration des migrants sur le marché du travail

Depuis décembre 2016, la Commission s'implique dans le projet européen « Labour-Int » qui traite de l'intégration des réfugiés et demandeurs d'asile sur le marché du travail.

4 LES SERVICES DE LA FG TB WALLONNE

4.1 LE SERVICE D'ÉTUDES

Ce service est composé de conseillers qui suivent des dossiers spécifiques.

LES POLITIQUES SOCIALES

Certains membres traitent des matières sociales au travers de dossiers sur l'emploi, la formation et la formation continue, l'insertion socioprofessionnelle, la santé (prévention, maladies professionnelles, intégration des personnes handicapées...), l'éducation (enseignement...), les titres-services, les agences locales pour l'emploi, les allocations sociales, les pensions et la fin de carrière, le contrôle de la disponibilité des chômeurs, le transfert de compétences (santé, aide aux personnes, allocations familiales...), la coopération au développement...

LES POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

Les personnes chargées de se pencher sur les matières économiques examinent des dossiers tels que les salaires et leur formation, le budget wallon, la fiscalité (verte...), la loi spéciale de financement, le Plan Marshall, l'économie bas carbone, la mobilité, les pôles de compétitivité, les incitants financiers, les zones d'activité économique, les marchés publics, les holdings publics, l'économie sociale...

4.2 LES PÔLES THÉMATIQUES

Depuis le Congrès statutaire de 2014, quatre pôles thématiques ont été mis en place au sein de la FG TB wallonne :

- 8) pôle « syndicat de demain » ;
- 9) pôle « dimensions du travail » ;
- 10) pôle « frontières » ;
- 11) pôle « capital/travail ».

ESPACE D'ÉCHANGES ET DE TRANSVERSALITÉ

Un pôle est un espace de travail qui permet d'aborder un sujet de manière décroisée, plus collective, en bénéficiant des compétences des différents services/équipes de la FG TB wallonne.

La coordination des différents pôles et la vision d'ensemble est assurée par deux personnes. Elles veillent à la cohérence de l'activité avec les orientations politiques de la FG TB wallonne. Les travaux et notes qui en résultent viennent nourrir les positions de l'organisation et fournissent à ces deux collaborateurs de sérieuses bases pour rédiger les mémorandums et orientations de Congrès.

OBJECTIFS

- Sur le court terme, jouer une fonction d'alerte sur les matières traitées et réagir à l'actualité brûlante quand il n'y a pas de conseiller spécialisé sur le sujet.
- Sur le long terme, faire émerger de nouvelles thématiques, de nouvelles propositions dont la FG TB wallonne pourrait s'emparer à l'avenir. Et ce afin d'éviter de cantonner notre réflexion dans les dossiers immédiats imposés par l'actualité mais aussi d'ouvrir de nouveaux champs de compétences pertinents et se donner le temps de les étudier. Depuis 2016, les pôles travaillent principalement à explorer les thématiques des orientations du Congrès statutaire de 2018. Les réunions donnent lieu à des PV et le travail des années 2016 et 2017 a été résumé dans un rapport complet qui fut partagé avec l'ensemble du personnel en juin 2017.

THÈMES ABORDÉS OU TRAITÉS

- Pôle « syndicat de demain » : l'éducation populaire et les formations syndicales, les nouvelles formes de mobilisation et de communication des syndicats, les nouveaux publics de travailleurs et leurs relations futures avec l'organisation syndicale, les enjeux écologiques dans la lutte syndicale.
- Pôle « frontières » : la politique migratoire et les politiques européennes, le libre-échange, le dumping social et fiscal, le protectionnisme.
- Pôle « dimensions du travail » : l'économie numérique et ses enjeux syndicaux, la santé au travail, les nouvelles formes d'organisation du travail, les propositions de nouvelles pratiques syndicales face au *lean management* et autres techniques managériales...
- Pôle « capital/travail » : l'évolution du contrat social depuis trente ans, les bienfaits de la conflictualité, la nécessité de construire un nous à gauche face à l'hégémonie libérale, la réduction collective du temps de travail, le salaire brut, la pension légale, la fiscalité, le bilan négatif de l'austérité.

4.3 PROPAGE-S

Propage-s est l'agence-conseil en économie sociale créée par la FGTB wallonne et agréée depuis le 1^{er} janvier 2009.

Ses missions consistent à conseiller et accompagner des projets d'économie sociale. Il s'agit de projets et d'entreprises, essentiellement des coopératives et des sociétés à finalité sociale, qui développent une activité économique et dont l'objectif premier n'est pas la rémunération du capital mais bien une gestion plus démocratique, une pérennisation de l'emploi et une juste redistribution des richesses produites. Les termes « économie sociale » ne renvoient pas exclusivement à du travail social mais bien à une économie à finalité collective.

La période 2014-2017 a été marquée par 4 éléments :

- une intensification de l'accompagnement de projets (nouveaux projets en gestation et création d'entreprises d'économie sociale) avec près de 63 projets de nouvelles entreprises accompagnées ayant donné lieu à quelque 20 entreprises créées ;
- une poursuite de l'accompagnement des entreprises d'économie sociale existantes, avec près de 50 entreprises d'économie sociale existantes accompagnées ;
- le développement de nouveaux projets en lien avec diverses actions de la FGTB wallonne (formation de délégations syndicales pour l'analyse des informations économiques et financières en CE — sensibilisation et formations sur l'économie sociale en cellules de reconversion) ;
- le développement de coopératives de travailleurs, tant pour l'établissement de nouvelles activités que pour la reprise d'activités (reprises d'entreprises, poursuite d'activités suite à des restructurations/faillites/délocalisations).

Depuis la seconde moitié de l'année 2017, Propage-s constate une progression des demandes de création de coopératives de travailleurs dans tous les secteurs d'activités (de l'industrie au cinéma) et, particulièrement, des demandes issues du monde syndical pour la formation et l'accompagnement de ce type de projets.

4.4 L'ENVIRONNEMENT ET LA MOBILITÉ

RISE

Créé en 1996 et soutenu par la Région wallonne, RISE (Réseau intersyndical de sensibilisation à l'environnement) rassemble la FGTB et la CSC autour de trois objectifs principaux :

- sensibiliser les travailleurs et leurs représentants à l'environnement ;
- stimuler la concertation sociale en environnement dans les entreprises ;
- renforcer la capacité d'intervention des délégués sur les questions environnementales.

Thématiques abordées

Au fil du temps, il se confirme que le thème de l'environnement est au centre du combat syndical.

En effet, la question de l'épuisement des ressources naturelles est indissociable de celle des pertes d'emplois ou du recul des acquis sociaux car elle découle des mêmes causes : sans ressources naturelles, il ne peut y avoir ni activité économique, ni emplois comme le souligne le slogan « *No jobs on a dead planet* » repris par l'ITUC.

L'objectif des syndicats est de faire en sorte que la transition incontournable vers une société « bas carbone » se concrétise dans la réalité socio-économique des travailleurs, qu'elle soit socialement juste, créatrice d'emplois de qualité et démocratique.

La période 2014-2017 a été marquée par les thèmes du climat avec l'accord de Paris (COP 21), de l'amélioration de l'efficacité énergétique du logement, de la lutte contre la précarité énergétique, de l'économie circulaire mais aussi de la question de la santé et de la sécurité au travail, en lien avec les nouveaux emplois verts et les nouveaux risques tels que ceux liés au développement des nanotechnologies, aux perturbateurs endocriniens ou au développement du secteur des déchets.

La question des « communs²² » a elle aussi constitué un axe de travail important. Le syndicat ne peut ignorer ce phénomène qui se conçoit comme une alternative, à la fois au marché et à l'Etat, basée sur la démocratie locale et la gestion durable des ressources.

Formations

Sur la période, RISE a dispensé 116 jours de formations : nouveaux élus, cellules de reconversion, formations « traditionnelles », euro-formations avec ETUI...

Réseau de délégués

Depuis 2013, un réseau de délégués actifs sur les questions d'environnement dans leur entreprise a été développé.

Les objectifs poursuivis sont l'échange de bonnes pratiques et la création d'un espace de discussion plus large que celui de l'entreprise pour renforcer l'action des délégués.

Aujourd'hui, ce réseau comprend une vingtaine de participants issus de 14 entreprises de différents secteurs (chimie et pharmacie, loisirs et éditions, ciment, défense et armement, sidérurgie, grande distribution, secteur public et mutuelle).

Le réseau prend progressivement le pas sur le soutien direct aux délégués via la réalisation d'appuis techniques en entreprises, même si RISE continue à répondre, de manière quasi hebdomadaire, aux interpellations de camarades confrontés à des problématiques environnementales au sein de leur entreprise.

« Marinaleda : les insoumis »

En 2014, RISE a conduit un voyage d'études à Marinaleda en Andalousie et mis en images dans une émission *Regards* « Marinaleda, les insoumis ». Entre mars 2015 et janvier 2016, elle avait déjà fait l'objet de 28.000 vues sur *YouTube*. Elle a été programmée une dizaine de fois sur la *RTBF* et continue à faire l'objet de nombreuses diffusions lors d'événements militants en Belgique, en France, en Suisse et au Canada.

La même année, une visite a été organisée à la coopérative de production et de distribution d'énergie renouvelable Ecopower (Eeklo) qui a également donné lieu à un reportage vidéo.

Toujours dans le cadre de la réflexion sur les « communs » qui a été à l'origine du voyage à Marinaleda, un projet de jardin partagé a été initié à Haine-Saint-Pierre avec le PAC-Soignies et le CEPRé dans le but de faire émerger un débat de fond sur la réappropriation de leur avenir par les militants et citoyens de la région du Centre.

22. Un « commun » est un système qui se veut le plus ouvert possible avec, au centre, une ou plusieurs ressources partagées, gérées collectivement par une communauté. Celle-ci établit des règles et une gouvernance dans le but de préserver et pérenniser cette ressource tout en ayant le droit de l'utiliser. Ces ressources peuvent être naturelles : une forêt, une rivière ; matérielles : une machine-outil, une maison, une centrale électrique ; ou immatérielle : une connaissance, un logiciel.

Événement de rétrospective/prospective sur « 20 ans d'action syndicale en environnement »

Une journée d'étude intitulée « 20 ans d'action en environnement » s'est tenue à Namur le 22 novembre 2016.

Parmi les pistes d'actions qui ont été proposées dans le cadre de ce colloque, trois nous semblent particulièrement fondamentales :

- promouvoir le travail en réseau ;
- élargir les droits syndicaux pour les adapter à l'évolution du modèle économique ;
- promouvoir la protection des « biens communs » environnementaux et organiser la transition juste de l'économie.

Enquête sur la concertation sociale en matière d'environnement et de mobilité

Il s'agit d'un projet d'enquête en deux phases qui s'est déroulé de 2015 à 2017 en front commun avec la Cellule RISE de la FEC et la Cellule « Bien-être des salariés » de la CGSLB.

La première phase a permis de collecter les plans de prévention et plans annuels d'action de 100 entreprises (40 pour la Cellule RISE) et de valoriser un certain nombre de bonnes pratiques.

La seconde phase a débuté à l'issue des élections sociales de 2016. Une enquête par questionnaire a été menée auprès de 239 entreprises de plus de 50 travailleurs en Wallonie, afin d'analyser la manière dont se déroule la concertation sociale en matière d'environnement et de mobilité. Il ressort des premiers résultats qu'une concertation existe dans ce domaine dans la quasi-totalité des entreprises et que les délégués y jouent un rôle moteur en amenant le débat au niveau des différentes instances.

Un colloque de présentation des résultats a été organisé le 21 novembre 2017 à Namur. L'ambition de ce travail, qui sera complété par des interviews qualitatives et la mise au point d'indicateurs de suivi destinés aux délégués, sera, au final, de développer des points d'actions dans une trentaine d'entreprises et de renforcer encore l'action de RISE par rapport aux besoins de son public.

Communication et publications

Depuis le début 2016, un nouveau site www.rise.be est en ligne qui reprend les publications à la fois sur l'environnement et sur la mobilité. Le design du site a été modernisé et la nouvelle arborescence rend son utilisation plus conviviale. A terme, il devra permettre également davantage d'interactivité.

Le site du CEPAG abrite également une rubrique relative à l'actualité de RISE.

Au niveau des publications, ce sont 21 fiches qui abordent un large éventail de thématiques en lien avec l'environnement et la mobilité qui sont actuellement disponibles.

Cinq dossiers d'actualité sur les déchets, les ondes électromagnétiques, l'alimentation durable, les substances chimiques et les nanotechnologies ont également été publiés.

Une lettre d'information électronique est envoyée deux à trois fois par an à environ 800 personnes.

Plusieurs séminaires thématiques ont été organisés sur la période sur les sujets suivants : « La réappropriation des biens communs, une réponse à la crise sociale et environnementale » et « Les alternatives au PIB » (2014), « Mouvements sociaux et climat, comment réagir après la COP 21 ? » (2015), « La santé des travailleurs, un enjeu politique » (2016), « Santé et sécurité des emplois : tout n'est pas rose dans vert ! » (2017).

Trois moments de débats décentralisés ont été organisés : sur les énergies renouvelables à Namur, sur la privatisation de l'eau à Libramont en 2014 et sur la géothermie à Mons en 2015.

La Cellule RISE a également été amenée à intervenir lors de divers événements tels que la conférence-débat « 1.000 milliards pour le climat » organisée par Pierre Laroutou à Bruxelles dans la perspective de la COP 21, la conférence sur l'économie globale qui s'est tenue à Bonn également en 2015 ou encore le Stakeholder's dialogue organisé par le SPF Environnement en 2017 sur les objectifs de développement durable, attestant de la légitimité qu'a acquise le projet.

LA CELLULE DE MOBILITÉ

Depuis sa création en 2002, la Cellule de mobilité de la FGTB wallonne et du CEPAG a pour objectif de stimuler la concertation et la négociation sociales sur la thématique des déplacements et de renforcer la capacité d'intervention des délégués en entreprise sur ces questions.

Les enjeux de mobilité se sont aggravés en 15 ans. Ils sont à la fois sociaux, environnementaux et économiques.

Parallèlement, les évolutions sont rapides. La sortie du diesel, et même l'interdiction des véhicules à essence en ville, s'organise partout en Europe au bénéfice des véhicules électriques. L'organisation du travail change. De nombreuses entreprises développent la notion de poste de travail virtuel, souvent à la demande des travailleurs. Par contre, la privatisation du rail se poursuit avec les risques de dégradation supplémentaire du service et des conditions de travail que l'on sait. Ces transitions ont des impacts sociaux importants et remettent en question la concertation sociale traditionnelle.

Les formations dispensées par la Cellule de mobilité sont désormais pour la plupart réalisées conjointement avec RISE par souci d'économie d'échelle.

De la même façon, la Cellule de mobilité intervient conjointement avec RISE au niveau du réseau de délégués actifs sur les questions d'environnement, d'énergie et de mobilité.

Cependant, un module spécifique a été développé pour les travailleurs qui participent aux cellules de reconversion, qui vise à leur donner des pistes pour organiser leur mobilité professionnelle future et en réduire le coût, tout en privilégiant les alternatives à la voiture individuelle. Quatre demi-journées ont ainsi eu lieu en 2017 dont trois pour la cellule « Doosan » à Frameries et une pour la cellule « Le Bon Grain » à Charleroi.

Ces formations se basent en grande partie sur la brochure « Pas d'auto, pas de boulot ! », réalisée en front commun en 2014. Ce guide est régulièrement remis à jour. Il aborde les réalités rencontrées par les demandeurs d'emploi non motorisés et fournit de nombreuses informations utiles à la recherche de solutions.

La lettre d'information « mobilité » est envoyée, trois fois par an, par mail à environ 800 personnes.

Le 23 octobre 2015, une journée de mobilisation sur le climat a été organisée pour la CGSP Cheminots dans la perspective de la COP 21. En effet, les transports publics, et en particulier le rail, peuvent être considérés comme LA solution pour réduire les impacts négatifs du secteur des transports sur le climat et l'environnement. La journée a réuni 72 participants, presque tous volontaires pour participer à la manifestation pour le climat du 12 décembre qui a finalement été interdite.

La Cellule de mobilité a également participé, en vue de la COP 21, à un événement « masse critique » à vélo organisé par Les amis de la Terre et qui a permis de rendre visible l'engagement syndical pour une mobilité durable.

La Cellule de mobilité a participé au projet d'enquête sur la concertation sociale en matière d'environnement et de mobilité menée de 2015 à 2017 (voir plus haut).

Lors de la première phase, les Cellules de mobilité du CEPAG et de la FEC ont interrogé 137 délégations syndicales sur la manière dont la mobilité est appréhendée dans leur entreprise.

Les réponses au questionnaire ont permis de confirmer l'importance de la concertation sociale sur la mobilité qui est présente dans 64 % des entreprises interrogées. Dans 84,5 % des cas, ce sont les travailleurs et la délégation syndicale qui sont, seuls ou de commun accord avec l'employeur, à l'initiative du débat. Le CPPT ressort comme le lieu principal de la concertation sur la mobilité.

La seconde phase est décrite dans le chapitre RISE. La mobilité figure comme le quatrième thème le plus souvent abordé au niveau de la concertation sociale, après les déchets, le bruit et la pollution de l'air. La législation environnementale est citée comme premier facteur incitatif à la prise d'initiative par les entreprises, ce qui vient renforcer la revendication en faveur de l'obligation pour les entreprises de plus de 100 travailleurs de réaliser des plans de déplacement.

Soulignons que l'importance de l'inscription à l'ordre du jour des conseils d'entreprise au diagnostic mobilité organisé tous les trois ans par le SPF Mobilité est rappelé régulièrement, lors des formations et dans les publications de la Cellule, ainsi que la possibilité pour les entreprises de réaliser d'initiative un plan de déplacement, même en l'absence d'un cadre réglementaire contraignant.

Le soutien à l'élaboration de plans de mobilité de zoning est d'ailleurs inscrit dans les objectifs de la nouvelle convention.

4.5 LES CELLULES DE RECONVERSION

En 2017, les cellules de reconversion ont soufflé leurs 40 bougies. C'est en effet en 1977 que la première version du dispositif a vu le jour. Depuis lors, beaucoup d'eau à couler sous les ponts et de nombreux travailleurs victimes d'une restructuration ou d'une faillite ont été accompagné.e.s par ce système tout à fait unique en Europe. De 1977 à 2017, les équipes partenariales (syndicats et FOREM) ont accompagné près de 45.000 travailleurs issus de 499 entreprises différentes²³. Parmi les restructurations emblématiques, pointons : la clinique Edith Cavell, MMRA, Glaverbel, UCB, Sonaca, Verlipack, Carrefour, Alstom, Duferco, Royal Boch, Sabena, Continental, Interglass, Louis Carton, BASF, Arcelor, Unifine, AGC, Nestlé, Fleurus BD Land, Graphing SA, Carsid, Caterpillar, VW...

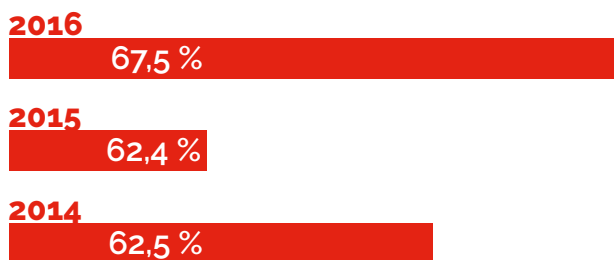
Cette diversité professionnelle du public a nourri le dispositif tant sur le plan méthodologique que sur la connaissance des différentes pratiques sectorielles (métiers, formations, recrutements, culture, conditions de travail, etc.).

2014 - 2016, DES LICENCIEMENTS COLLECTIFS EN HAUSSE

Entre 2014 et 2016, les cellules de reconversions ont accompagné 10.722 travailleurs issus de 122 entreprises. 2017, annus horribilis pour les travailleurs du bassin de Charleroi avec, notamment, la fermeture brutale de Caterpillar et son onde de choc ressentie chez de nombreux sous-traitants.

Depuis 2009, le nombre de travailleurs touchés par les licenciements collectifs se situe au-dessus de la barre des 2.500 personnes. Chaque année, les cellules de reconversion concernent en moyenne 65 % d'ouvriers et 35 % d'employés.

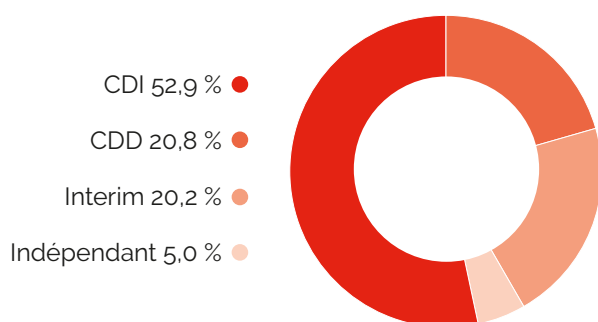
UN RÉSULTAT TOUJOURS À LA HAUTEUR



Taux d'insertion à l'emploi

En termes de résultat, malgré trois années de croissance économique molle caractérisée surtout par une faible création d'emplois de qualité, les taux d'insertion se maintiennent autour des 65 %. Le taux d'insertion des entreprises privées d'outplacement estimé par la fédération sectorielle (FEDERGON) est de 60 %²⁴.

Source : Reconversions collectives, rapport d'activités 2014-2015-2016.



Nature de l'insertion à l'emploi 2014 - 2015 - 2016

Le FOREM diffuse aujourd'hui plus d'offres sous statut temporaire (contrat à durée déterminée, intérim) que d'offres à durée indéterminée. Malgré cette évolution contestable du marché de l'emploi, la norme en matière d'emplois retrouvés pour les travailleurs accompagnés en cellules de reconversion reste le contrat à durée indéterminée, comme en atteste le graphique ci-contre.

Source : Reconversion collectives - calcul FG TB wallonne.

23. Aline Bingen, Les cellules de reconversion en Wallonie, Politiques de l'emploi et restructurations d'entreprises, le CRISP, juin 2017.

24. <http://www.federgon.be/fr/la-federation/outplacement/outplacement-2016>

LA FORMATION PROFESSIONNELLE, NOTRE VALEUR AJOUTÉE

La formation professionnelle occupe une place de choix dans le programme d'activités. Avec un taux d'insertion moyen de 31 % du public total accompagné, les résultats d'entrée en formation sont, en cellules de reconversion, supérieurs de presque 50 % à ceux de l'ensemble des demandeurs d'emploi en Wallonie.

4.6 LA CELLULE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La Cellule de lutte contre les discriminations (CLCD) a été mise sur pied par la FGTB wallonne et le CEPAG en septembre 2008.

L'objectif est de promouvoir l'égalité dans le domaine de l'emploi, que ce soit à l'embauche ou tout au long de la relation de travail.

Dans la pratique, l'équipe de la CLCD intervient essentiellement auprès des délégations syndicales en proposant de l'accompagnement syndical, des formations et en soutenant des plans d'action visant à lutter contre les discriminations dans leur entreprise.

Ces formations peuvent s'articuler autour des questions de discrimination en général ou à partir d'une thématique spécifique. A titre d'exemple, en 2015, en préparation aux élections sociales, de nombreux délégués ont participé au module de formation visant à promouvoir des listes de candidats non discriminatoires et où un focus plus particulier a été réalisé sur la lutte contre la discrimination sur base de l'appartenance syndicale.

La CLCD anime également des séances de sensibilisation auprès des travailleurs en cellule de reconversion afin de mieux les armer dans leur recherche de formation et d'emploi face à de potentielles discriminations.

L'équipe de la CLCD effectue également son travail de sensibilisation au travers de séminaires ou de colloques qu'elle met sur pied ou dans lesquels elle intervient ou encore qu'elle organise en intersyndicale. A cette occasion, ce sont des thématiques particulières qui sont développées.

Un travail individuel pour soutenir et, autant que faire se peut, résoudre les situations des affiliés victimes de discriminations est également assuré par la CLCD en collaboration avec les Centrales professionnelles concernées. Pour ce travail, le cellule d'un partenariat avec Unia et l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. Dans ce cadre, plus de 200 situations ont été examinées au cours de la période concernée.

La CLCD a également produit des notes d'analyse disponibles sur le site du CEPAG et de la FGTB wallonne : elles informent et alimentent la réflexion à la FGTB et vers l'extérieur, souvent à partir du travail de terrain. La Cellule de lutte contre les discriminations continue également de produire des outils utiles aux délégués et aux affiliés en éditant des brochures et en mettant à jour les brochures existantes.

Afin de remettre en cause les discriminations structurelles dans plusieurs domaines, pendant la période 2014-2017, la CLCD a travaillé de manière approfondie sur quatre thématiques particulières : la lutte contre l'homophobie au travail ; la discrimination sur base de l'état de santé ; la discrimination sur base de l'âge ; la discrimination sur base du handicap. Il est à noter que ce travail de fond sera poursuivi.

LA LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE AU TRAVAIL

La CLCD a choisi de mettre un accent particulier sur ce domaine encore trop souvent tabou alors que les discriminations, notamment sous la forme de harcèlement, sont une réalité dans les entreprises. Plusieurs actions ont donc été menées : séminaire intersyndical ; colloque ; rédaction d'une brochure ; préparation d'une exposition ; mise sur pied d'un groupe de travail ; formation thématique ; participation à la Belgian Pride ; participation à un séminaire international (Tunis).

LA DISCRIMINATION SUR BASE DE L'ÉTAT DE SANTÉ

Tant le traitement des situations individuelles que nous menons que la politique poursuivie actuellement par le gouvernement Michel (*Back to work*) nous montrent à quel point les travailleurs peuvent être discriminés sur base de leur état de santé, ce qui questionne sur les conditions de travail et la prévention dans les entreprises.

La cellule a organisé des formations sur la notion d'aménagement raisonnable et l'obligation des employeurs en la matière, en lien avec l'interdiction de discriminer sur base de l'état de santé. La recommandation d'Unia sur ce thème a été l'occasion de proposer une formation à destination des ODS et juristes des Centrales. Nous avons également mis sur pied des formations à ce sujet pour des délégués syndicaux.

Le CLCD a organisé un colloque, en intersyndicale, sur les discriminations dues à l'état de santé au moment de la mise en application du *Back to work*.

LES DISCRIMINATIONS DUES À L'ÂGE

Les discriminations dues à l'âge sont une forme de discrimination systémique qui reste très présente. Elle concerne à la fois les demandeurs d'emploi plus âgés ainsi que les travailleurs en poste qui auront moins facilement accès aux formations.

Elle concerne également les travailleurs plus jeunes souvent écartés de l'accès à un premier emploi parce qu'une expérience parfois démesurée est exigée.

La cellule a travaillé sur le thème de la discrimination des travailleurs plus âgés, notamment par nos interventions dans un colloque du CEPAG sur la CCT 104, mais également par nos interventions dans des colloques ou séminaires organisés par d'autres partenaires comme Solidaris, le CAL, etc.

Elle a également participé activement à la mise au point d'un outil sous forme de vidéo en partenariat avec le FOREM et la CSC, intitulé « Age et préjugés », servant de support dans l'animation avec des chercheurs d'emploi en reconversion professionnelle.

LES DISCRIMINATIONS DUES AU HANDICAP

Le taux d'emploi des personnes handicapées est nettement inférieur à celui des travailleurs en général.

Un certain nombre de travailleurs handicapés sont actifs dans les structures « protégées » que sont les entreprises de travail adapté (ETA), alors que plusieurs d'entre eux pourraient travailler dans « l'emploi ordinaire » (seuls 2 % d'entre eux vont vers cet emploi « ordinaire »). Par contre, des travailleurs handicapés qui n'ont pas de possibilité d'être employés dans le milieu ordinaire du travail ont de plus en plus de difficulté à trouver une place en ETA.

Le dispositif des contrats d'entreprise qui existe dans les ETA a été examiné dans un processus dynamique impliquant des délégués du secteur ETA ainsi que des délégués d'entreprise accueillant ces travailleurs.

Cette démarche a débouché sur un cahier « Constats et exigences » qui sert de guide au secteur dans les négociations visant à réformer le dispositif ETA, partant du point de vue qu'un travailleur handicapé est avant tout un travailleur et que, par ailleurs, il ne doit pas faire partie d'un mécanisme qui mette en cause l'emploi d'un autre travailleur.

L'activité de la Cellule est soutenue par la Région wallonne dans le cadre d'un consortium regroupant la CSC, le CRIPEL (Centre régional pour l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère), l'ULg et le FOREM.

FOCUS SUR LES MÉTIERS EN PÉNURIE

En 2017, la CLCD publie une étude qui passe au crible 1.5175 offres d'emploi pourtant sur 10 « métiers en pénurie ». Ces offres sont analysées en fonction de 8 critères considérés comme pouvant constituer des freins à l'embauche. Résultat ? Tous les métiers étudiés sont concernés par (au moins) trois critères discriminants. Et, dans de nombreux cas, les exigences des employeurs semblent totalement disproportionnées au regard de l'offre d'emploi. Sur base de ses conclusions, la CLCD émet un certain nombre de recommandations tant à l'adresse des employeurs que du FOREM.

4.7 LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

LE TRAVAIL DÉCENT : CADRE D'ACTION DE LA FG TB WALLONNE

Depuis des années, la FG TB wallonne est activement engagée et pleinement investie dans la réalisation de l'Agenda mondial du travail décent à travers de multiples domaines d'actions, en Belgique ou dans le champ international, aux côtés de l'Organisation internationale du travail (OIT), du mouvement syndical international et d'autres acteurs belges actifs dans la coalition belge travail décent.

Les grands déficits de travail décent dans le monde, aggravés par la crise financière et économique mondiale, rappellent l'urgence de « renforcer le pouvoir des travailleurs » — hommes et femmes, avec ou sans emploi, de l'économie formelle ou informelle, jeunes ou pensionnés. Face au manque d'emplois, au déni des droits des travailleurs, au déficit de protection sociale et à la fragilisation du dialogue social, le renforcement du pouvoir

des travailleurs dans le monde est une nécessité en vue de l'accomplissement de l'Agenda du travail décent. Aux côtés de l'OIT, seule institution internationale tripartite (gouvernements/employeurs/syndicats), et des organisations syndicales internationales, la coopération syndicale permet un renforcement structurel individuel, organisationnel et institutionnel des organisations syndicales afin de leur permettre de défendre au mieux les droits des travailleurs et travailleuses et d'améliorer leurs conditions de vie et de travail.

La FGTB wallonne développe une coopération de proximité qui vise à répondre aux besoins concrets de ses partenaires dans un souci constant de promouvoir les droits humains sur les plans politique, socio-économique, culturel et environnemental. La mise en œuvre pour un développement durable et juste repose toujours sur un partenariat négocié et responsable entre la FGTB wallonne et les organisations syndicales du Sud.

Les activités de solidarité sont concentrées essentiellement sur l'espace de l'Afrique francophone en partenariat étroit avec une vingtaine de confédérations syndicales africaines d'une dizaine de pays et, depuis 2016, les organisations syndicales haïtiennes.

NOUS N'AGISSONS PAS SEUL

Comme acteur de la solidarité syndicale internationale, la FGTB wallonne participe aux travaux de la Confédération européenne des syndicats et de la Confédération syndicale internationale.

La FGTB wallonne siège au Conseil Wallonie-Bruxelles de la Coopération Internationale. Elle est également active dans le champ de l'éducation au développement, à la sensibilisation et participe chaque année à l'opération 11.11.11. Avec le soutien de 11.11.11, avec Solso et le CEPAG, nous mettons en œuvre un programme d'appui aux organisations de jeunesse en Palestine.

La FGTB wallonne participe activement à l'Altersummit qui regroupe, au niveau européen, des syndicats et mouvements sociaux, citoyens, féministes, écologiques qui se battent pour refonder démocratiquement une Europe sociale, écologique et féministe.

Enfin, avec le soutien de la Région wallonne, la FGTB wallonne met son expertise à disposition de l'OIT/BIT dans la réalisation du Programme régional de formation (RDC, Burundi, Rwanda) sur les normes internationales du travail et la déclaration de l'OIT relative aux droits et principes fondamentaux au travail.

SUR LE TERRAIN

Au Rwanda

De janvier 2013 à décembre 2014, nous avons mis en œuvre le projet « Un meilleur dialogue social, plus de justice sociale grâce à la formation des délégués syndicaux et à la sensibilisation des travailleurs de la construction, des mines et du thé au Rwanda ». Montant du projet : 57.851 €.

En RDC

De janvier 2014 à décembre 2015, nous avons lancé un projet de soutien scolaire destiné à 120 enfants de la commune de Kisenso/Kinshasha. Montant du projet : 57.046 €.

De janvier 2014 à septembre 2017, nous avons mené à bien le projet « Renforcement des capacités des enseignants de l'enseignement primaire en matière de santé, d'hygiène, de nutrition et de lutte contre le VIH/SIDA » des villes de Kinshasa et Matadi / RDC Congo. Montant du projet : 59.070 €.

En Haïti

De novembre 2016 à janvier 2018, nous réalisons, dans le cadre du programme Haïti de la Confédération syndicale internationale, un programme de soutien à la syndicalisation des travailleurs des zones franches appelé « Renforcement des capacités syndicales dans la mise en œuvre de l'agenda du travail décent dans les zones franches d'exportation en Haïti ». Ce projet est toujours en cours d'exécution. Montant du projet : 82.205 €.

4.8 LA FORMATION ET L'ANIMATION

Développer un syndicalisme interprofessionnel, capable de se positionner sur des enjeux contemporains liés aux politiques sociales et économiques est essentiel. Pour ce faire, en partenariat étroit avec le CEPAG, plusieurs structures de formation ont été mises en place.

FORMATION DES ANIMATEURS/FORMATEURS

Organisée sur 3 à 5 journées par an, l'objectif de cette formation est d'aborder des questionnements pédagogiques et, éventuellement, d'aboutir à la constitution de groupes de réflexion interprofessionnels sur une thématique particulière.

En 2014, le travail d'analyse des concepts liés à l'économie, entamé en 2013, est finalisé. Le transfert de compétences lié à la 6^e réforme de l'Etat fait également l'objet d'une formation.

La même année, l'Europe « dans tous ses Etats » est au cœur de la réflexion, notamment sur les moyens de sensibiliser sur les enjeux européens. De l'Europe au monde... L'année 2015 est consacrée aux actions syndicales dans une société globalisée.

2016, en prémices des Etats généraux du travail organisés par le CEPAG en 2017-2018, une partie de la formation interprofessionnelle aux animateurs et formateurs met en débat la question du travail, ses transformations et la place des salariés aujourd'hui.

En 2017, la question du social et du populisme alimentent les réflexions.

Parallèlement à ces modules de formations, et pour répondre à la demande des Centrales et des Régionales, des formations aux techniques d'animation et de pédagogie syndicales sont également organisées.

Une coordination entre la FGTB wallonne, le CEPAG et les responsables-coordonateurs de formation des Centrales se réunit plusieurs fois par an pour aborder l'enjeu des formations continuées pour les animateurs/formateurs syndicaux.

MODULES « À LA DEMANDE »

A la demande des Centrales professionnelles, le CEPAG prend en charge des formations qui concernent tous les sujets d'actualité socio-économique.

Dans le cadre des élections sociales, la FGTB wallonne avec le CEPAG propose des formations en amont et en aval. Ces formations sont organisées en accord avec les Centrales professionnelles.

La FGTB wallonne, avec le CEPAG, propose des modules de formation spécifiques. Ils concernent les questions d'environnement, de mobilité mais aussi la lutte contre les discriminations. Ils peuvent également aborder des questions d'actualité comme la 6^e réforme de l'Etat, les mesures « Peeters » ou « De Block » ou encore l'organisation du travail. Ils sont organisés à la demande des Centrales ou des Régionales.

FORMATION CONTINUÉE UNIVERSITAIRE

Depuis 2013, un partenariat actif entre l'ULB (Faculté des sciences du travail), la Formation continue de l'ULB, la FGTB wallonne et le CEPAG propose une formation continuée de type universitaire. Cette formation de 80 heures octroie une certification en « politiques économiques et sociales » permettant aux participants de passer directement en 3^e année en sciences du travail à l'ULB. Depuis sa création, toutes les Centrales professionnelles ont largement investi, avec leurs permanents et délégués, cette structure de formation.

FORMATION DES JUGES SOCIAUX

Cette formation est destinée aux juges sociaux et aux offices de droit social (ODS) et porte sur les sujets d'actualité liés à l'emploi et au travail. En moyenne, cinq rencontres sont organisées chaque année.

ACTIVITÉS DIVERSES

Afin d'alimenter au mieux les débats dans les groupes de délégués et de militants en formation, mais aussi pour apporter un discours en rupture avec la pensée unique, la FGTB wallonne collabore avec le CEPAG pour l'organisation de différentes activités.

- Université syndicale « Travail, précarité, résistances » : en 2014 et 2015.
- 10 octobre 2014, colloque « Sans emploi : mal aimés, mal payés, maltraités... Comment de victimes, les chômeurs sont devenus coupables ? ».
- 27 mars 2015, colloque « Objectif plein emploi » : comment sortir, enfin et durablement, du chômage de masse ?
- 13 mai 2015, journée d'étude « Dumping social : et les ETA dans tout ça ? » (avec la Centrale générale, le CEPAG et la CLCD).
- 16 juin 2015, colloque « Je m'active. Tu m'actives... Et après ? » : les travailleurs sociaux et les sens emploi face aux politiques dites d'activation.
- 15 octobre 2015, rencontre politique : « ETA & dumping social : constats et exigences » (avec la Centrale générale, le CEPAG et la CLCD).
- 17 décembre 2015, conférence-débat sur la réduction collective du temps de travail : « 4 jours qui vont vous changer la vie » (avec le CEPAG, Etopia, Roosevelt.be, Tout autre chose, Acteurs des temps présents, Barricade, les Jeunes FGTB de Liège-Huy-Waremme).

OUTILS - PUBLICATIONS

La FGTB wallonne diffuse également les outils et publications du CEPAG (études, analyses, brochures, outils pédagogiques, catalogue de formations et bulletins de liaison) et relaie les différentes activités et campagnes de sensibilisation du mouvement d'éducation populaire.

4.9 LA CELLULE COMMUNICATION & POLITIQUE SYNDICALE

Mise sur pied en 2009, la Cellule « communication & politique syndicale » est en charge de l'ensemble de la communication et de l'expression de la FGTB wallonne (cf. p. 48 à 60).

La Cellule est composée de cinq personnes. Chacune a des tâches spécifiques mais une grande partie du travail de communication est réalisée de manière collective et concertée. La Cellule assure de multiples missions.

COMMUNICATION EXTERNE, INTERNE ET MULTIMÉDIA

- Relations avec la presse : suivi des sollicitations des journalistes, organisation des « sorties » dans les médias, préparation de ces sorties avec le Secrétaire général et/ou les collaborateurs concernés par la matière.
- Rédaction et diffusion de communiqués de presse, de motions de soutien et/ou de solidarité, de cartes blanches...
- Conception de différentes capsules vidéo : scénarios, choix graphiques, coordination avec les réalisateurs (court-métrage d'animation « Ceci n'est pas un trou » pour le CEPAG, capsule « salaire minimum à 14 € »...).
- Diffusion sur la RTBF des émissions de radio « Opinions » et des émissions télévisées « Regards » produites et réalisées en interne (cf. p. 61 à 68).
- Alimentation du site « fgtb-wallonne.be » mais aussi de la page Facebook et du compte Twitter de l'Interrégionale. Réponse aux différentes questions/réactions des internautes.

- Réalisation de campagnes de communication et de sensibilisation à destination des militants et du grand public : définition du message, réalisation de visuels (en collaboration avec des graphistes), conception des outils (en collaboration avec les services de la FGTB wallonne et/ou du CEPAG).
- Réponses aux courriers adressés à la FGTB wallonne par des affiliés ou des citoyens.

TRAVAUX DE RÉDACTION

- Brochures et outils d'information et de sensibilisation (tracts, articles, visuels...).
- Textes politiques : textes de Congrès, mémorandums, courriers d'interpellation...
- Articles pour le site internet de la FGTB wallonne.
- Contributions pour *Echo FGTB, Syndicats*...
- Articles pour la lettre d'information trimestrielle envoyée électroniquement aux affiliés sans emploi (plus de 20.000 Wallons).

En plus de ce travail rédactionnel, les membres de la Cellule se chargent de la relecture d'écrits (brochures, articles, outils...) des autres services de la FGTB wallonne et du CEPAG.

Un travail de mise en page des différents supports est également réalisé en interne quand c'est possible,

SUIVI DES DÉBATS ET VIE POLITIQUE INTERNE DE L'ORGANISATION

- Présence aux réunions du Bureau de l'Interrégionale wallonne de la FGTB et, suivi des débats au Bureau fédéral.
- Rédaction des procès-verbaux du Bureau de l'Interrégionale wallonne de la FGTB.
- Rédaction de notes à soumettre au Bureau.

 Coordination des travaux préparatoires et de la rédaction des Orientations de Congrès de la FGTB wallonne ([cf. pôles thématiques, p. 96](#)).

 Le chapitre *(Ré)actions* du rapport d'activités est également du ressort de cette Cellule ([cf. p. 7 à 37](#)).

COLLABORATIONS

- Diffusion des différents outils de communication de la FGTB wallonne auprès des services communication de la FGTB fédérale, des Centrales professionnelles et des Régionales wallonnes.
- Relais des outils de communication de ces mêmes services (sur le site internet et les réseaux sociaux).
- Participation à la réunion « communication » mensuelle mise en place par la FGTB fédérale et réunissant les services de communication des différentes structures de la FGTB.
- Coordination des actions, des campagnes et participation au développement de partenariats avec le monde associatif, syndical, mutuelliste mais aussi avec les collectifs citoyens (Acteurs des temps présents, TAM TAM...).
- La Cellule assure le partenariat avec le CEPAG.

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

- Événements de l'Interrégionale wallonne : Congrès, Comités wallons, rentrées politiques....
- Conférences de presse et actions.
- Chapiteau de la FGTB wallonne aux Solidarités.
- Organisation d'actions ou d'événements avec d'autres services de l'Interrégionale wallonne (assemblées générales, colloques, actions de sensibilisation...).

APPUI

- Développement de la communication de différents services de la FGTB wallonne (RISE, Cellule mobilité, Cellules de reconversion, Cellule de lutte contre les discriminations...).
- Conseils pour le développement de leur présence sur les réseaux sociaux.

Interrégionale wallonne de la FGTB

rue Haute 42
1000 Bruxelles

T +32 (0)2 506 82 36

Espace Solidarité

rue de Namur 47
5000 Beez

T +32 (0)81 26 51 52

fgtb-wallonne.be
FGTBwallonne  